

RAPPORT D'ÉVALUATION
Champ de formations Modélisation et
management

Université de Cergy-Pontoise - UCP

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Emmanuelle Gurtner, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Modélisation et management* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Économie
- Licence Gestion
- Licence Informatique
- Licence Mathématiques
- Licence Physique
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Commerce et distribution
- Licence professionnelle Commercialisation de produits et services
- Licence professionnelle Management des activités commerciales
- Licence professionnelle Management des processus logistiques
- Licence professionnelle Management des transports et de la distribution
- Licence professionnelle Management et gestion des organisations
- Licence professionnelle Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels
- Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie
- Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable
- Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications
- Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Licence professionnelle Technico-commercial
- Master Économie
- Master Finance
- Master Informatique et ingénierie des systèmes complexes
- Master Management
- Master Mathématiques
- Master Physique

PRÉSENTATION

L'Université de Cergy-Pontoise (UCP) est une université pluridisciplinaire comptant environ 18 600 étudiants, implantée à l'Ouest de Paris sur une douzaine de sites dans les villes de Cergy-Pontoise, Gennevilliers, Antony, Sarcelles, Evry, Saint Germain en Laye et Argenteuil. Ses formations sont réparties dans 5 champs de formations, soit à titre exclusif, soit avec un rattachement principal dans un champ et un rattachement secondaire dans un autre champ, la signification ou la portée de ces rattachements secondaires n'étant pas connue. Le champ *Modélisation et management* couvre les disciplines suivantes : *Mathématiques, Informatique, Sciences physiques, Sciences économiques* et *Sciences de gestion*. Il compte 5 mentions de licence, 15 mentions de licence professionnelle et 6 mentions de master, réparties principalement entre trois composantes de formation : l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et techniques (ST), l'UFR Économie gestion (EG) et l'Institut universitaire de technologie (IUT). S'ajoutent à cette offre deux Cursus master en ingénierie (CMI), non évalués présentement par le Hcéres : le CMI *Systèmes intelligents communicants (SIC)* à l'UFR ST et le CMI *Ingénierie financière* à l'UFR EG.

Les mentions de licence sont : d'une part, les mentions *Mathématiques, Physique* et *Informatique*, toutes trois assurées à l'UFR ST, avec pour la mention *Mathématiques* un co-portage de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE) et un rattachement secondaire au champ *Éducation*, et pour la mention *Physique* un rattachement secondaire au champ *Sciences et ingénierie* ; d'autre part les mentions *Économie* et *Gestion* portées par l'UFR EG.

Les mentions de licence professionnelle (LP) du champ *Modélisation et management* sont portées par l'UFR ST, l'UFR EG mais aussi l'IUT.

- Deux mentions en informatique sont assurées au sein de l'UFR ST et font l'objet d'un rattachement secondaire au champ *Sciences et ingénierie*. Il s'agit de la mention *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*, parcours *Réseaux et sécurité* ; et de la mention *Métiers de l'informatique : applications web*, qui comprend deux parcours, d'une part le parcours *Développement web et mobile* comprenant lui-même deux spécialités, et d'autre part le parcours *Web et applications mobile*. Une troisième mention de LP été ouverte en février 2018, et n'a donc pas été encore évaluée : la mention *Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux* parcours *Services informatiques aux organisations*, qui est une LP intégrée (LPI).
- Trois autres mentions de LP, relevant toutes du management et de la gestion, sont assurées au sein de l'UFR Économie Gestion : la mention *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*, parcours *Gestion de la paie et administration du personnel* ; la mention *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* ; la mention *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, parcours *Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale*.
- Une mention de LP se partage entre l'IUT et l'UFR EG : la mention *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, avec le parcours *Conseiller clientèle expert* situé à l'IUT, et le parcours *Conseiller de clientèle particuliers multicanal* à l'UFR EG qui constitue une LP intégrée (LPI).
- Deux mentions de LP sont assurées en partage à l'IUT et à l'UFR Lettres et sciences Humaines (LSH) et relèvent du management : la mention *Management des activités commerciales*, par ailleurs rattachée à titre secondaire au champ *Humanités et arts*, et comptant à l'IUT un parcours *Management et gestion commerciale*, et à l'UFR LSH un parcours *Transport de voyageurs* ; ainsi que la mention *Management des transports et de la distribution*, parcours *Gestion des réseaux ferrés / Transports de marchandises*.
- Enfin, six mentions de LP sont assurées entièrement à l'IUT : la mention *Commerce et distribution*, parcours *Distrisup management* ; la mention *Commercialisation de produits et services*, parcours *Management et gestion commerciale des services* ; la mention *Management des processus logistiques*, parcours *Management de la chaîne logistique* ; la mention *Management et gestion des organisations*, parcours *Entrepreneuriat et TPE* ; la mention *Technico-commercial*, parcours *Commercialisation des produits et services industriels* ; et la mention *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*, parcours *Lean management*.

D'autres mentions de LP relevant principalement d'autres champs font l'objet d'un rattachement secondaire au champ *Modélisation et management*. Une de ces mentions relève du champ *Sciences et ingénierie* : la LP mention *Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle* parcours *Métiers de la supervision*, assurée à l'IUT. Trois autres relèvent du champ *Humanités et arts* : ainsi, la mention *Métiers des arts culinaires et des arts de la table*, rattachée à l'UFR Économie gestion et comptant 5 parcours (*Création et développement en design et en art culinaire, Culture gastronomique française et européenne, Major in restaurant management*

and culinary arts, Management opérationnel de la restauration gastronomique à vocation internationale, Traiteur événementiel et banqueting) ; et deux autres mentions assurées au sein de l'UFR Langues et études internationales (LEI), la mention *Métiers du commerce international*, parcours *Technico-commercial en commerce international*, et la mention *Métiers du tourisme et des loisirs* parcours *Responsable international de structures de loisirs, d'accueil et de voyages*.

Enfin, les six mentions de master du champ *Modélisation et management* sont le prolongement logique des mentions de licence. Trois sont rattachées à l'UFR ST :

- la mention *Mathématiques*, qui ne comporte pas de parcours ou spécialité ;
- la mention *Informatique et ingénierie des systèmes complexes*, qui compte, elle, huit parcours : le parcours *Électronique des systèmes autonomes*, le parcours *Méthodes pour l'analyse des données complexes*, le parcours *Images et masses de données multimédia*, le parcours *Intelligence artificielle et robotique*, le parcours *Signal et télécommunications*, le parcours *Systèmes intelligents et communicants/réseaux et sécurité*, le parcours *Systèmes intelligents et communicants/systèmes intelligents et distribués*, et le parcours *Systèmes intelligents et communicants/systèmes temps réel et communicants* ;
- et enfin la mention *Physique*, qui compte deux parcours : d'une part, *Énergie et matériaux avancés, énergie renouvelable* et d'autre part *Physique et modélisation*.

Les trois autres mentions de master sont assurées à l'UFR EG :

- la mention *Économie*, qui comprend deux parcours : *Analyse économique*, et *Ingénierie économique et de l'analyse de données* ;
- la mention *Finance*, qui se décompose en trois parcours : le parcours *Gestion des instruments financiers*, qui compte lui-même deux options, à savoir l'option *Marchés financiers audit et contrôle*, et l'option *Marchés financiers, instruments et valorisation* ; le parcours *Gestion des instruments financiers* option *Risques et relations entreprises* ; et enfin le parcours *Gestion des risques financiers* ;
- et le master mention *Management*, qui compte sept parcours : le parcours *Contrôle de gestion et systèmes d'information*, le parcours *Management des études marketing et d'opinions*, le parcours *Management des services en restauration et hôtellerie internationale*, le parcours *Marketing et communication*, le parcours *Marketing international de la parfumerie et de la cosmétique*, le parcours *Sciences du management et métiers du sport*, et le parcours *Technologies de l'information, marketing et management*.

AVIS GLOBAL

Le champ *Modélisation et management* dispose d'un potentiel d'affichage fort, et s'inscrit pleinement dans la stratégie de l'établissement.

L'offre de formation du champ *Modélisation et management* est riche. Elle s'appuie d'une part sur une offre licence-master complète et bien structurée, et d'autre part sur un large panel de licences professionnelles. L'offre licence-master s'organise autour de deux sous-domaines de formation, l'un piloté par l'UFR Économie gestion, l'autre par l'UFR Sciences et techniques. Ainsi, le cycle licence s'articule autour de deux portails d'entrée, le premier commun aux deux mentions *Économie* et *Gestion*, et le second aux trois mentions *Mathématiques*, *Informatique* et *Physique*. Les six mentions de master se situent dans le prolongement direct de ces licences disciplinaires : d'une part, *Économie*, *Finance*, et *Management*, et d'autre part *Mathématiques*, *Informatique et ingénierie des systèmes complexes*, et *Physique*. A l'UFR EG comme dans l'UFR ST, l'offre de formation licence-master est complétée par une licence professionnelle intégrée, et par un cursus CMI en 5 ans. L'architecture est très lisible, cohérente, et permet aux étudiants une spécialisation progressive tout au long de leur cursus licence puis master vers des formations de plus en plus ciblées. Côté licences professionnelles, l'offre est forte et très variée. Les LP sont assurées majoritairement à l'IUT mais aussi, en nombre significatif, dans les UFR EG et ST. Elles semblent être suivies essentiellement par des étudiants issus de Brevets de technicien supérieur (BTS) et de Diplômes universitaires de technologie (DUT), et restent donc, à l'exception notable des deux LPI, peu connectées aux premières années de licence, ce qui est un cas de figure assez habituel dans les universités. A l'occasion de l'instauration de collèges universitaires, l'université souhaite encourager les circulations étudiantes entre licences, DUT et licences professionnelles ; si les 2 LPI du champ participent à cette dynamique, cette dernière reste à développer plus largement dans le champ.

L'offre de formation s'appuie sur un environnement recherche constitué de six laboratoires couvrant toutes les disciplines du champ, dont cinq Unités Mixtes de Recherche (UMR) partagées avec le Centre National de

Recherche Scientifique (CNRS). Il s'agit de l'UMR 8184 THEMA (Théorie économique, modélisation et applications), l'UMR 8051 ETIS (Équipes traitement de l'information et systèmes), l'UMR 8088 AGM (Analyse géométrie modélisation), l'UMR 8089 LPTM (Laboratoire de physique théorique et modélisation), l'UMR 8029 SATIE (Systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie), et l'Équipe d'accueil (EA) 2527 LPMS (Laboratoire de physique des matériaux et de surfaces). Deux écoles doctorales EM2P (Économie, management, mathématiques et physique) et SI (Sciences et ingénierie, incluant l'informatique) complètent un paysage de la recherche au potentiel particulièrement riche.

L'offre de formation du champ *Modélisation et management* s'intègre pleinement dans la stratégie de l'université. Cette stratégie s'inscrit dans celle de la ComUE Université Paris-Seine de revoir la structuration de la formation et de la recherche par grands domaines. Les sciences de la modélisation sont l'un de ces domaines affichés. L'un des objectifs est de structurer l'offre de formation autour de collèges universitaires (*undergraduate schools*) et d'Écoles universitaires de recherche (EUR, dites *graduate schools*). Cette stratégie est déclinée à l'occasion des projets lauréats au Programme d'investissements d'avenir (PIA) : le Labex MME-DII (laboratoire d'excellence Modèles mathématiques et économiques de la dynamique, de l'incertitude et des interactions) qui regroupe les laboratoires THEMA, AGM, LPTM, ainsi que d'autres projets PIA retenus plus récemment : le label I-site, le projet de collège universitaire Paris-Seine (en tant que Nouveaux Coursus Universitaires), et une EUR dans un autre champ disciplinaire. L'Université de Cergy-Pontoise affiche la volonté de développer à terme un collège universitaire et une EUR pour chacun de ses champs. La structuration actuelle de l'offre de formation dans les UFR ST et EG est déjà compatible avec ces projets ; reste à faire évoluer le périmètre de l'école doctorale dans ce sens, et à mieux inclure les licences professionnelles du champ dans la dynamique de collège universitaire, ce dont l'université est consciente.

Néanmoins, le champ paraît constitué de deux sous-ensembles aux dynamiques contrastées.

La stratégie du champ *Modélisation et management* repose essentiellement sur les sciences de la modélisation. Cet affichage est ambivalent à plusieurs titres. En effet, la stratégie du champ centrée sur les sciences de la modélisation correspond aux synergies de recherche développées jusqu'à présent entre les mathématiques, la physique théorique et l'économie : ainsi, le Labex MME-DII réunit autour des sciences de la modélisation les laboratoires spécialisés en mathématiques, physique théorique et économie (THEMA, AGM, LPTM) ; et l'école doctorale EM2P (Économie, management, mathématiques et physique) est structurée sur le même périmètre. L'informatique n'est pour l'instant pas incluse dans ce périmètre, même si le projet EUR de Graduate School, non retenu à ce jour, englobe cette discipline, et l'identification du management en tant que tel est faible. Par ailleurs, les synergies autour des sciences de la modélisation n'apparaissent pas dans l'offre de formation actuelle, ni même dans son autoévaluation et les perspectives tracées. Des synergies doivent pourtant se développer entre formations ou entre disciplines et au-delà de l'activité des laboratoires et des seuls projets PIA présentés et retenus, puisqu'elles sont appelées, au vu de la stratégie énoncée, à caractériser et structurer l'activité de formation du champ. Ainsi, les formations en management et en informatique sont pour l'instant peu prises en compte dans cette stratégie fondée sur des sciences de la modélisation. Or ce sont elles qui portent une grande part de la démographie étudiante et des dynamiques de formation : à défaut de données disponibles sur les effectifs étudiants globaux du champ et dans les formations, on notera que la totalité des 15 LP ainsi que 15 parcours de master (sans compter les trois parcours de finance) sur 23 relèvent du management et de l'informatique.

Par conséquent, *Modélisation et management* renvoie une image contrastée d'un champ constitué de deux sous-champs de formation aux dynamiques distinctes.

- D'une part, le sous-champ *Modélisation*, guidé par des logiques scientifiques et les projets PIA, et piloté en formation par deux UFR. Les synergies et rapprochements autour des sciences de la modélisation ont un potentiel intéressant en formation, mais elles sont encore en devenir ; ce sous-champ, regroupe des disciplines toutes caractérisées par une démographie étudiante que l'on soupçonne fragile (cf. infra) ;
- D'autre part, un autre sous-champ *Management et informatique*, aujourd'hui non inclus dans cette stratégie autour des sciences de la modélisation, mais caractérisé par une offre de formation conséquente et professionnalisée, et en résonance forte avec les milieux socio-économiques et les attentes des étudiants.

Au final, l'affichage stratégique du champ de formation *Modélisation et management* autour des sciences de la modélisation peine à convaincre pour l'instant, et les liens restent à tisser avec le management voire l'informatique.

Les dispositifs opérationnels à l'intérieur du champ restent à construire.

Il n'apparaît pas aujourd'hui de mécanismes de coordination à l'intérieur du champ ou de dispositifs opérationnels déclinés à cette échelle. Le schéma actuel est le suivant : les orientations générales passent par le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) ou par des discussions directes (appelées « bilatérales ») entre les composantes de formation et la Présidence de l'université ; elles se précisent et s'opérationnalisent ensuite au niveau des composantes, puis des départements. Les mécanismes existants sont donc essentiellement verticaux ; il n'existe pas de dispositifs transversaux, qu'ils soient formalisés ou informels, de coordination ou d'échange, entre formations, entre composantes ou à l'échelle du champ. Ils pourraient pourtant être développés à partir de thématiques précises sur lesquelles des actions structurantes ou des efforts de mutualisation pourraient être bénéfiques : par exemple l'international, l'innovation pédagogique, les partenariats socio-économiques ou encore l'approche par les compétences. L'existence de rattachements secondaires de formations à un deuxième champ pourrait aussi ouvrir une voie intéressante pour des coordinations souples et une meilleure visibilité de l'offre de formation, et accroître ainsi les circulations d'étudiants que l'université souhaite développer à l'intérieur ou entre ses différents champs.

ANALYSE DÉTAILLÉE

L'offre de formation du champ apparaît globalement cohérente et complémentaire. Il existe tout de même quelques recouvrements de périmètres, par exemple entre la LP *Commercialisation des produits et services* et le parcours *Management et gestion commerciale* de la LP *Management des activités commerciales*.

Les licences du champ, toutes mono-disciplinaires, ont chacune pour objectif la maîtrise des concepts fondamentaux de la discipline. Dans l'ensemble, les objectifs en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont clairement énoncés et en adéquation avec ce que l'on peut attendre. Il reste néanmoins parfois difficile, faute d'informations fournies, de juger si les programmes mis en œuvre sont bien pertinents par rapport à ces objectifs, par exemple dans le cas des licences d'*Économie*, de *Gestion* ou de *Physique*. Les licences ont toutes pour principale vocation de préparer les étudiants à la poursuite d'études en master dans la discipline correspondante, mais aussi pour certaines vers une école d'ingénieur (licences de *Mathématiques* ou de *Physique*), ou vers les métiers de l'enseignement. Il n'est jamais fait aucune mention de débouchés professionnels possibles après une licence.

Quant aux licences professionnelles, elles préparent à de multiples métiers opérationnels au sein des entreprises et des organisations privées ou publiques, soit autour du management, soit autour de l'informatique. Les fonctions affichées sont quelquefois surestimées (par exemple le statut de cadre pour la licence *Management et gestion des organisations – parcours entrepreneuriat et TPE*, qui correspond davantage à un niveau master), ou surprenantes (par exemple, les métiers de responsable de production ou des achats après la LP *Management des processus logistiques*).

Les six masters offrent tous aux étudiants une possibilité de poursuite en doctorat. La spécialisation progressive et la variété de parcours (voire d'options) qu'ils offrent permettent de former à des métiers de cadre en général bien ciblés, à une exception près. En effet, pour le master *Mathématiques*, les débouchés dans l'industrie annoncés sont peu cohérents du fait d'une formation en statistiques insuffisamment développée et pas assez orientée vers l'entreprise, et les débouchés dans l'enseignement restent peu convaincants en raison du faible nombre d'unités de valeur dédiées à la préparation à l'agrégation de mathématiques.

Les formations du champ *Modélisation et management* s'insèrent dans un univers très concurrentiel marqué par une forte densité de l'offre de formation dans la région Île-de-France. Dans cette situation, certaines formations recherchent des positionnements de spécialité distinctifs : c'est le cas de la plupart des LP et des masters. Cela est moins le cas des licences, ce qui est compréhensible au vu de leurs objectifs mais pour lesquelles on regrettera la faiblesse voire l'inexistence d'une analyse de l'environnement académique régional. Certaines LP font au contraire le choix de rester plutôt généralistes pour se différencier d'autres LP régionales plus pointues. Malgré ces stratégies de différenciation, certaines formations du champ restent très concurrentielles, soit par d'autres LP du même type (les deux LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité*), soit par d'autres formations (concurrence du *bachelor* du Centre de formation des professions bancaires (CFPB) pour la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, par exemple). Certaines formations cherchent aussi à développer leur attractivité par d'autres moyens tels que le développement volontariste de la notoriété (LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* par exemple), la recherche de distinctions (classement Eduniversal pour plusieurs formations du champ), ou par la proposition d'enseignements dispensés intégralement en anglais (parcours *Analyse économique* du master d'*Économie* par exemple). Certaines formations ont noué de solides partenariats académiques qui se traduisent par le co-portage de certains diplômes avec des établissements extérieurs à l'UCP, mais sans que les modalités et la plus-value de ces collaborations ne soient toujours précisées.

L'environnement recherche est marqué par la présence de solides laboratoires dans les disciplines scientifiques couvertes par le champ, le Labex MME-DII et deux écoles doctorales, EM2P et Sciences et ingénierie (SI). Les masters sont adossés à ces laboratoires et bénéficient de cet environnement, mais on peut regretter que la façon dont la recherche enrichit l'activité de formation soit si peu explicitée.

En termes de partenaires socio-économiques, la plupart des formations du champ font état de relations suivies avec des entreprises. Dans certains cas, des entreprises peuvent jouer un rôle central dans la formation (La Poste pour la LP *Métiers de l'industrie*, la Société nationale des chemins de fer pour la LP *Management des transports et de la distribution*), ou des réseaux professionnels (DistriSup pour la LP *Commerce et distribution*, le CFPB pour la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, la fédération Syntec pour le parcours *Management des études marketing et d'opinions* du master *Management*). A l'échelle du champ, on note des relations établies avec plusieurs Centre de Formation des Apprentis (CFA) qui permettent une ouverture significative à la formation en apprentissage. Cependant, au vu de l'information disponible ces liens apparaissent rarement formalisés, ce qui est dommage car l'établissement de conventions pourrait permettre d'approfondir la relation et de la pérenniser. Il faut souligner la présence d'un chargé de relation avec les entreprises au sein de l'UFR Sciences et techniques dont l'activité bénéficie à plusieurs formations du champ. Les licences générales, en dehors de la licence *Informatique*, n'ont que très modérément mené l'analyse de leurs liens à l'environnement socio-économique. Enfin, la très faible ouverture du master *Mathématiques* au monde socio-économique peut faire douter de son caractère professionnalisant.

Le développement de coopérations internationales fait l'objet de projets de différentes natures, notamment pour certaines licences et pour les masters dans leur ensemble. Globalement, il s'agit cependant d'une dimension peu renseignée et peu détaillée. À titre d'illustration, il est difficile d'apprécier la façon dont les formations se saisissent des partenariats noués au niveau de l'établissement, ni leur impact sur le volume des mobilités étudiantes. Le plein potentiel de ces partenariats reste probablement à réaliser. Les coopérations à l'international sont absentes de la quasi-totalité des LP, si l'on excepte les LP *Management des activités commerciales, Technico-commercial et Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, qui ont déjà ou projettent d'avoir des partenariats (avec le Mexique, l'Indonésie, des pays de l'Océan Indien) visant à développer la mobilité étudiante. Cet état de fait est compréhensible pour des formations fortement ancrées dans leur tissu économique territorial, mais on peut malgré tout regretter que les potentialités de coopérations pertinentes semblent dans l'ensemble si peu explorées.

L'organisation des formations est globalement bien adaptée et permet une spécialisation progressive pendant le cursus licence et même en master, via des parcours ou des options pertinents. Dans l'ensemble, la structure des formations est lisible, même si l'architecture de certains masters paraît complexe (par exemple, la mention *Informatique et ingénierie des systèmes complexes* et la mention *Finance*), et même si le manque de précision dans les dossiers les rend parfois particulièrement difficiles à appréhender (master *Mathématiques* par exemple).

Globalement, l'alternance est bien développée. Les licences sont proposées en formation initiale classique, avec pour la plupart des stages facultatifs en troisième année. Les LP, elles, sont toutes proposées en alternance (sous des statuts d'apprentissage et/ou de contrats de professionnalisation). La situation des masters est plus contrastée : les masters *Finance, Management et Informatique et ingénierie des systèmes complexes* ouvrent tout ou partie de leurs parcours à l'alternance, alors que les masters *Physique, Mathématiques et Économie* ne sont proposés qu'en formation initiale classique. Dans les faits, au vu des données fournies, l'ouverture des formations aux salariés ou demandeurs d'emplois en reprise d'études ou aux procédures de validation des acquis de l'expérience reste limitée (à l'exception notable du parcours *Management des organisations scolaires - MADOS* - du master *Management*, exclusivement ouvert à la formation continue en enseignement à distance).

Des dispositifs spécifiques pour les étudiants ayant des contraintes particulières sont mis en place au niveau de l'université, en particulier un service d'accompagnement des étudiants handicapés. La licence professionnelle *Métiers de l'informatique : applications web* parcours *Web et applications mobile* qui s'adresse exclusivement aux étudiants en situation de handicap permanent constitue une initiative remarquable.

À des degrés divers, les partenariats établis avec les milieux socio-économiques facilitent la professionnalisation des étudiants (projets en entreprise, stages, alternance) et permettent la participation de professionnels dans les activités pédagogiques ou dans le pilotage des formations. Cela se vérifie en particulier dans les licences professionnelles. Le bilan est plus contrasté pour les masters avec en particulier une forte interrogation sur le master de *Mathématiques*. Si les projets et stages occupent globalement un rôle important dans les formations, leurs modalités de déroulement et de contrôle sont dans l'ensemble assez mal renseignées, ce qui limite la portée de l'appréciation. De plus, l'articulation de ces projets et stages avec l'élaboration d'un projet professionnel, ainsi que les dispositifs d'accompagnement pouvant y être associés, ne sont pratiquement jamais explicités.

L'adossé recherche des masters est de qualité et constitue un point fort, sauf pour certains parcours du master *Management*. Au niveau des licences, le lien est beaucoup plus distendu, même si les licences *Informatique* et *Mathématiques* proposent à leurs étudiants de troisième année de licence (L3) des stages ou des sujets d'études avec les laboratoires. La dimension recherche est quasi inexistante dans les LP, si ce n'est par la présence des enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques. C'est compréhensible dans une certaine mesure mais on regrette malgré tout qu'il n'y ait pas de réflexion engagée sur la façon dont certaines opportunités en recherche pourraient être saisies de manière adaptée au public de LP (les avancées sur les canaux de distribution en marketing par exemple, ou la chaire Objets connectés et services intelligents soutenue par Orange).

L'ouverture internationale des formations est très variable. Les licences *Économie* et *Gestion* font état d'une mobilité étudiante très significative, ce qui s'explique à la fois par l'adossé à des formations qui rendent la mobilité obligatoire (parcours MGI ou Diplôme universitaire *Economics and corporate english*), par de nombreux partenariats, et par une aide financière accordée par l'UFR Économie gestion visant à encourager la mobilité des étudiants aux revenus modestes. Les autres licences font état de partenariats et de mobilités mais l'absence de données précises conduit à nuancer l'appréciation. Au niveau des masters, la coopération internationale est en moyenne plus riche (à l'exception du master *Mathématiques*, faute d'information) : deux parcours de la mention *Management* organisent des missions ou des séminaires à l'étranger ; la mention *Économie* entretient des relations régulières avec l'Université du Québec à Montréal ; la mention *Finance* a un accord avec une université tunisienne et est en train de finaliser des accords prometteurs avec l'Université de Warwick en Grande-Bretagne ; le master *Informatique et ingénierie des systèmes complexes* dispose de plusieurs partenariats, met en œuvre des mécanismes d'aide à la mobilité et, ce qu'il faut souligner, a un projet de master international ; enfin, la mention *Physique* fait état de plusieurs partenariats en cours ou à venir.

La composition des équipes pédagogiques est rarement indiquée, ce qui est regrettable, notamment pour apprécier la présence des professionnels et leur apport à la formation par les interventions qui leur sont confiées, ou apprécier la place des enseignants-chercheurs. Quand l'information est disponible, il apparaît que les compositions ne sont pas toujours équilibrées : les enseignants-chercheurs sont parfois peu présents, notamment dans certaines LP (*Commerce et distribution* ; *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels* ; *Métiers de l'informatique : applications web* ; *Management des transports et de la distribution* ; *Management et gestion des organisations* parcours *Entrepreneuriat et TPE*) ou dans certains parcours de master *Management*. À l'inverse, les professionnels sont parfois absents (master *Mathématiques* par exemple).

Les formations ont toutes des responsables pédagogiques mais le fonctionnement des équipes et la répartition des responsabilités sont rarement connus. Parfois les formations semblent animées directement au niveau du département ou du conseil d'UFR. Les Conseils de perfectionnement ne sont pas encore opérationnels dans un grand nombre de formations. Quand ils fonctionnent, le personnel administratif et les étudiants n'y sont pas toujours associés. L'évaluation des enseignements et l'autoévaluation sont peu mises en œuvre. Le pilotage des formations bénéficie donc rarement des informations nécessaires et de l'analyse des Conseils de perfectionnements pour orienter le développement futur des formations.

Dans l'ensemble, les informations concernant les candidatures, les effectifs, leur évolution, les taux de réussite, le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont très parcellaires et, quand elles existent, pas toujours fiables. L'information concernant les licences est particulièrement pauvre.

Le peu de données disponibles révèlent une baisse des effectifs dans certaines LP sans que les causes en soient explicitées (LP *Commercialisation des produits et services*, LP *Management et gestion des organisations* parcours *Entrepreneuriat et TPE*). Pour les masters, il n'y a pas d'information sur les candidatures et les effectifs ne sont pas toujours mentionnés. Quand ils sont connus, les effectifs s'avèrent faibles ou en forte baisse pour certaines formations (mentions *Économie*, *Physique* et *Mathématiques*). Les effectifs sont stables en master *Management* (180 étudiants), on regrettera néanmoins de ne pas disposer de davantage de détails sur certains parcours.

Les taux de réussite en licence ne sont pas mentionnés, sauf pour la licence *Informatique*. Dans les licences professionnelles ils ne sont pas toujours mentionnés non plus ; ceux communiqués sont généralement bons (autour des 90,100 %), ce qui est attendu pour ce type de formation. En ce qui concerne les masters, les taux de réussite mentionnés sont parfois très faibles et inquiétants (35 % pour le master de *Mathématiques* et 54 % pour le master de *Physique*).

Concernant le suivi des diplômés, les données sont collectées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) à 6 et 30 mois après la formation mais les chiffres ne sont que rarement disponibles et plus rarement encore analysés, ce qui est très pénalisant pour le pilotage des formations. Pour les licences professionnelles des

chiffres plus précis sont parfois fournis, notamment lorsque les enquêtes sont réalisées directement par l'IUT ; les délais d'accès à l'emploi s'avèrent alors corrects mais il manque souvent des informations sur les postes occupés. Pour les masters, les données ne sont pas toujours produites, mais on relève de très bons taux d'insertion professionnelle pour les masters *Informatique et ingénierie des systèmes complexes*, *Management et Finance*.

Aucune donnée sur les poursuites d'études n'est délivrée pour les licences, alors même qu'il s'agit de leur objectif principal. Les chiffres donnés mentionnent pour certaines licences professionnelles des taux de poursuite d'études inquiétants voire très alarmants (LP *Métiers de l'industrie, conception et amélioration des processus et procédés industriels*, LP *Management des processus logistiques* parcours *Management de la chaîne logistique*). Pour les masters, seul le master de *Physique* mentionne le taux de poursuite d'études en doctorat (60 % pour 10 étudiants présents).

POINTS D'ATTENTION

Au-delà du fait qu'aucune formation spécifique ne fait expressément l'objet de points d'attention, plusieurs points d'attention plus généraux appellent une réelle vigilance.

Au niveau des formations, les dispositifs d'animation et de pilotage restent à consolider voire à construire. Très peu d'information est délivrée sur les équipes pédagogiques, leur composition, et l'animation qu'elles réalisent dans les diplômes qu'elles ont en charge. Il est peu fait état de dispositifs de pilotage associant toutes les parties prenantes et qui recueillent l'information, l'analysent et la traduisent en pistes d'amélioration. Les conseils de perfectionnement ne sont pas toujours mis en place, et quand ils le sont, leur composition et leur fonctionnement effectif posent souvent question. Peu de formations font état d'une analyse de leurs forces et faiblesses, et de perspectives d'évolution. Peu d'information est produit sur les candidatures, les recrutements, les effectifs, les résultats de l'évaluation des formations et des enseignements (dont on ne sait d'ailleurs pas toujours si elle est conduite, ni dans quelles conditions), les trajectoires de poursuites d'études ou d'insertion professionnelle. Si l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) collecte des données pour répondre aux besoins de l'enquête ministérielle, la production d'une information plus fine nécessaire pour le pilotage au niveau de chaque formation reste au bon vouloir et à la charge des équipes en composantes et n'est généralement pas effectuée, et le suivi de l'insertion professionnelle n'apparaît ainsi pas toujours être une préoccupation majeure des équipes pédagogiques ou de l'université. Enfin, l'approche compétence reste à l'état embryonnaire.

Au final, il est difficile de savoir en quoi l'université soutient ou pilote le déploiement de telles démarches, et l'incomplétude généralisée des informations fournies pour l'évaluation externe questionne sur le déroulement du processus d'autoévaluation et son pilotage.

Parmi les points d'attention transversaux qu'il est possible de dégager, on notera tout d'abord des taux de poursuite d'études alarmants dans plusieurs licences professionnelles, sans que des pistes d'analyse et de remédiation ne soient esquissées. Ensuite, une attention est à porter sur la composition des équipes pédagogiques, la présence d'enseignants-chercheurs paraissant parfois tellement faible dans certaines licences professionnelles voire certains parcours de master, que le caractère universitaire de la formation peut être questionné.

Enfin, si l'offre de formation reste globalement très claire et bien structurée, on relèvera quelques soucis de lisibilité dans les parcours et les options, pour quelques licences professionnelles et quelques masters.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ÉCONOMIE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation généraliste en trois ans ayant pour objectif principal la poursuite d'études en master *Économie* ou *Finance*. Les trois premiers semestres sont communs avec la licence *Gestion*. La spécialisation s'effectue progressivement au cours des trois derniers semestres. Délivrée uniquement en formation initiale classique, elle comprend un stage professionnel d'au moins 10 semaines en troisième année. Deux formations sélectives sont adossées à la licence, le Diplôme d'université (DU) *Economics and Corporate English* et le Cursus master en ingénierie (CMI) *Ingénierie économique* (baptisé aussi *Ingénierie financière*). Le volume horaire de la formation n'est pas précisé. Tous les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Économie et gestion, localisée sur le site des Chênes à Cergy-Pontoise.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité affichée de la formation est une poursuite d'études dans un master en <i>Économie</i> ou <i>Finance</i> : la licence vise donc à fournir à cette fin les bases de l'analyse économique et financière en même temps qu'une bonne maîtrise des outils nécessaires à cette analyse (mathématiques, statistiques). Aucune description précise et détaillée de la formation n'est donnée. Les informations portant sur la liste de l'ensemble des enseignements dispensés, le volume horaire de chacun d'eux, le nombre total d'heures d'enseignements ou encore la répartition des enseignements entre cours magistraux et travaux dirigés ne sont pas communiquées. Il est difficile dans ces conditions d'apprécier si les enseignements dispensés par la formation peuvent être jugés comme pertinents et cohérents par rapport à ses objectifs.</p> <p>Les emplois visés à l'issue de la formation dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) correspondent davantage à une insertion de niveau master qu'à une insertion de niveau licence, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de licence qui vise essentiellement à la poursuite d'études en master. Il ne faudrait toutefois pas oublier les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Économie</i> de l'Université de Cergy-Pontoise est sans doute proche des licences <i>Économie</i> au niveau national, bien qu'il soit malgré tout difficile d'en juger sans disposer de la maquette des enseignements. De par</p>

sa spécificité, la formation ne semble pas entrer en concurrence avec une autre formation de l'établissement. Bien que cela ne soit pas précisé explicitement, on peut penser que la formation est adossée au laboratoire Théorie économique, modélisation et applications (THEMA) (UMR CNRS 8184), le seul laboratoire d'économie et gestion au sein de l'établissement. De nombreux enseignants-chercheurs, dont on imagine qu'ils sont rattachés à ce laboratoire, interviennent dans la licence, ce qui laisse supposer l'existence d'une articulation entre enseignement et recherche.

En termes d'environnement socio-économique, la licence n'a établi aucun lien privilégié avec des entreprises, des associations, ou des partenaires industriels ou culturels : ce qui est regrettable car le développement de tels liens pourrait certainement faciliter la recherche de stages.

L'Université de Cergy-Pontoise a noué de nombreux partenariats au plan international. La licence *Économie* bénéficie de ces partenariats qui favorisent la mobilité des étudiants : un tiers des étudiants de troisième année de licence (L3) profite d'une mobilité internationale. Cette mobilité est également renforcée par l'adossement à la licence *Économie* de deux autres diplômes (le DU *Economics and Corporate English* et le CMI *Ingénierie économique*), qui imposent une mobilité obligatoire en L3. Par ailleurs, il faut saluer la politique adoptée par l'UFR Économie et gestion qui encourage la mobilité des étudiants modestes en leur allouant une enveloppe financière totale de 5000 euros destinée à cette fin.

Organisation pédagogique

Ne disposant pas de la maquette pédagogique de la formation, il est difficile d'apprécier pleinement la progressivité dans la spécialisation des enseignements. On sait toutefois que la L1 est commune aux deux mentions de licence (*Économie* et *Gestion* de l'établissement), de même que le premier semestre de la L2. La spécialisation se fait donc dès la L2 et se poursuit en L3. Par ailleurs, au second semestre de la L3, les étudiants choisissent des options, comme *Économétrie* ou *Finance de marché*, pouvant conditionner leur acceptation dans les masters proposés par l'établissement.

La formation est adaptée aux étudiants en situation de handicap, les mesures d'accompagnement étant coordonnées par le service d'accompagnement des étudiants handicapés de l'Université de Cergy-Pontoise. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés et sportifs de haut niveau) sont classiques. Il n'existe pas de dispositif d'enseignement à distance. La formation n'est pas organisée pour accueillir des étudiants en formation tout au long de la vie. Le processus de Validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas décrit, mais la licence n'a jamais reçu de candidature à des VAE.

La professionnalisation s'amorce en licence, mais il est clairement affiché que c'est essentiellement au niveau master qu'elle prend place. Les étudiants suivent toutefois un premier module de professionnalisation en L1 et un module *Projet professionnel* en L2, dispensés par la Direction orientation et insertion professionnelle de l'université (DOIP). Ils peuvent par ailleurs suivre un stage optionnel durant chacune de ces années. Les étudiants doivent impérativement suivre un stage d'au moins 10 semaines en L3, avec l'appui de la DOIP pour la recherche du stage. Compte tenu des contraintes de calendrier, ce stage ne peut avoir lieu qu'en été, ce qui ne manquera pas de poser un problème avec les nouvelles règles d'entrée en master et l'application du droit de poursuite d'études, chose dont sont conscients les responsables de la formation sans vraiment entrevoir de solutions satisfaisantes. Pour les étudiants du parcours passerelle, qui permet aux étudiants titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) de se réorienter vers des études longues, le stage est à juste titre optionnel. Il n'est pas précisé si des professionnels interviennent dans la formation, mais l'absence de contacts avec le milieu socio-économique laisse supposer que ce n'est pas le cas.

La part des enseignants-chercheurs qui interviennent en licence *Économie* n'est pas fournie. Par ailleurs, il n'est pas fait état de cours spécifiques tels que *Méthodologie de la recherche* ni de la rédaction d'un mémoire qui attesteraient d'un lien renforcé entre recherche et enseignement.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle, avec une plateforme de dépôt de supports de cours ; les pédagogies innovantes telles que les *serious games* ou les classes inversées ne sont manifestement pas présentes dans le diplôme (l'absence de la liste détaillée des cours ne permet toutefois pas d'en juger pleinement).

L'internationalisation de la formation est forte de par la proportion importante d'étudiants poursuivant une mobilité internationale en L3. L'enseignement des langues se résume à l'anglais, obligatoire durant les trois années de la formation. La mobilité entrante est difficile à apprécier, puisque le nombre et/ou la proportion d'étudiants étrangers accueillis au sein du diplôme ne sont pas fournis.

Pilotage

Une part de 42 % du volume total des enseignements dans les deux mentions de licence, *Économie* et *Management*, est assurée par des enseignants titulaires de l'UFR d'Économie et gestion (enseignants-chercheurs et professeurs agrégés (PRAG) confondus). 10% des enseignements sont assurés par des enseignants du secondaire et des personnels issus d'autres composantes de l'université, dont le statut et la composante ne sont pas indiqués mais dont on peut supposer qu'ils proviennent, pour l'essentiel, de l'UFR de Langues et études internationales pour les enseignements d'anglais, ou de l'UFR Sciences et techniques pour les enseignements de mathématiques, statistiques et informatique. Il est regrettable que la proportion d'heures assurées spécifiquement par des enseignants-chercheurs titulaires (issus de la composante ou provenant d'une autre composante) dans la licence *Économie* ne soit pas fournie. Bien que l'information soit peu claire, il semble que moins de 50 % des enseignements soit assuré par des enseignants chercheurs. Il est fait état d'un tableau de l'équipe pédagogique fourni en annexe mais ce document n'est pas accessible.

L'équipe pédagogique de la licence se réunit lors des Conseils d'UFR, en présence des élus étudiants, mais il n'existe pas de réunion propre à la licence. Aucun conseil de perfectionnement n'a été mis en place jusqu'à présent ; il est affirmé toutefois que sa mise en place est prévue très rapidement. En l'absence d'un tel conseil et étant donné que les élus étudiants participent très rarement aux Conseils d'UFR, la communication d'un point de vue formel entre l'équipe pédagogique et les étudiants semble assez limitée. Par ailleurs, il n'est fait pas mention de procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont mises à jour chaque année, à l'issue d'un vote par le Conseil d'UFR puis par la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'établissement. Ces modalités sont communiquées aux étudiants via le guide de l'étudiant qui est distribué lors de l'inscription. On regrette de n'avoir aucune précision sur ces modalités de contrôle. Le fonctionnement des jurys n'est pas non plus précisé. Aucun supplément au diplôme n'est fourni. Mais il est déclaré que l'approche par compétence n'a pas encore été développée dans la licence *Économie*.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont relativement nombreux : par exemple, les cours magistraux en L1 sont dupliqués, un soutien est proposé aux étudiants ayant obtenu de mauvais résultats à des tests de niveau, des séances de tutorat sont assurées par les étudiants de L3. Une réorientation vers une licence professionnelle intégrée est possible mais les modalités d'accès ne sont pas transmises.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants qui suivent la licence n'est pas communiqué. Pour autant la formation ne semble pas souffrir d'un manque d'attractivité au vu du nombre de candidatures reçues (plus de 2000 candidatures en 2018).

Les taux de réussite sur l'ensemble des étudiants de L1, L2 et L3 ne sont pas fournis, ce qui est regrettable. Le taux de réussite à l'issue de la L1 sur les primo-entrants uniquement est relativement faible (25%), bien que cela soit fréquent dans les L1 *Économie* sur le plan national. Le taux d'abandon n'est pas précisé, mais il semble qu'il soit relativement élevé, ce qui est là encore fréquent en L1. On ne connaît pas non plus les taux de réussite à l'issue de la L2 et de la L3.

Les enquêtes sur le devenir des étudiants sont réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) au niveau de l'université. Aucune autre information n'est donnée à ce sujet.

Des enquêtes sur l'insertion professionnelle sont également réalisées par l'observatoire, mais aucune donnée n'est fournie. La licence *Économie*, toutefois, n'a pas pour objectif d'insérer les étudiants dans la vie professionnelle mais de les emmener vers une poursuite d'études en master.

La proportion d'étudiants poursuivant leurs études en master n'est pas précisée non plus. Il aurait été intéressant de connaître l'adéquation entre les parcours choisis en L3 et le type de master intégré l'année suivante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Forte mobilité sortante des étudiants, notamment en L3
- Nombre de candidatures conséquent

Principaux points faibles :

- Taux de réussite faible en première année
- Étudiants trop peu associés aux réflexions sur la formation et son évolution (pas de conseil de perfectionnement, ni d'évaluation des enseignements)
- Utilisation du numérique trop limitée et pédagogies innovantes inexistantes
- Trop peu de relations nouées avec le monde socio-économique

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent se fondent sur une vision extrêmement réduite de la mention, en raison du nombre très important d'informations non fournies. La licence *Économie* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation dont l'objectif est de former des étudiants à la poursuite en master. Il est difficile d'apprécier si cet objectif est atteint, on ne peut au mieux que le supposer. La pédagogie semble traditionnelle, le développement du numérique et de pédagogies innovantes pourrait constituer un premier pas dans la bonne direction. Par ailleurs, développer une communication plus formelle avec les étudiants afin de les impliquer davantage dans le pilotage de la formation, et nouer des relations avec le monde socio-économique, permettraient aux responsables de recueillir des suggestions d'amélioration. Une participation plus forte des enseignants-chercheurs de l'établissement aux enseignements est également souhaitable. Enfin, dans la mesure où le recrutement en master se fait sur dossier et où il est possible que tous les étudiants de la troisième année de licence ne trouvent pas de place en master, renforcer la professionnalisation de la formation et mettre en place des enquêtes sur le devenir des diplômés pourraient se révéler utiles.

Les évolutions envisagées de la licence *Économie* s'inscrivent dans une perspective générale au niveau de l'Université de Cergy-Pontoise et de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Seine. Une amélioration du taux de réussite des étudiants de première année de licence est en particulier attendue, grâce au projet de Nouveaux cursus à l'université (NCU) pour lequel l'université est lauréate dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA3), qui prévoit de mieux orienter les étudiants tout au long du cursus de licence. La connexion directe entre ces perspectives d'évolution et le bilan de la licence n'est toutefois pas explicitée.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE GESTION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Gestion* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle se compose d'une première année (L1) et d'un premier semestre de deuxième année (L2) qui sont communs avec la mention *Économie*. Le choix de la mention gestion ne se fait donc de façon définitive qu'au deuxième semestre de la L2. Elle est délivrée uniquement en présentiel au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Économie et gestion. Des stages sont possibles mais facultatifs en L1 et L2, un stage de dix semaines est obligatoire en L3.

ANALYSE

Finalité
<p>Il est très difficile d'évaluer si la formation permet d'acquérir les connaissances attendues car aucune information n'est fournie quant aux enseignements délivrés au cours des trois années. De façon analogue, la poursuite d'étude en master professionnel est présentée comme un objectif mais aucune information n'est fournie sur le devenir des étudiants.</p> <p>Il n'y a pas de délocalisation proposée pour cette formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Aucune information n'est fournie sur les formations proches géographiquement avec lesquelles la licence <i>Gestion</i> pourrait être en concurrence. Une convention a été établie avec des lycées proches géographiquement afin de faciliter la réorientation des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles et un dispositif sélectif est mis en place pour intégrer des étudiants de Diplôme universitaire de technologie en troisième année. Ces éléments sont positifs pour la formation mais insuffisamment d'informations sont données sur le nombre d'établissements ou d'étudiants concernés.</p> <p>L'articulation de la licence avec la recherche est peu claire car ici aussi très peu d'informations sont données. La licence n'entretient aucun lien particulier avec des acteurs du monde socio-économique mais propose une cinquantaine de partenariats avec des universités sur plusieurs continents, en priorité en Europe, mais également en Asie et en Amérique du Nord et Amérique latine.</p>

Organisation pédagogique

La licence fait l'objet d'une spécialisation progressive. La L1 ainsi que le premier semestre de L2 sont commun aux deux mentions *Économie* et *Gestion*. Pour autant l'absence d'informations sur la maquette des différentes années rend difficile une évaluation plus précise. La formation est uniquement proposée en présentiel.

Il n'y a pas d'accueil d'étudiants en formation continue ou en alternance et il n'y a pas de dispositif d'enseignement à distance. Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques tout comme les dispositifs mis en place pour les sportifs de haut niveau, les salariés et les étudiants en situation de handicap. Aucune information n'est donnée sur le processus de Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les étudiants doivent faire un stage de 10 semaines en L3 ; ces stages sont possibles et facultatifs en L1 et L2. Un accompagnement est mis en place au travers de réunions d'information et d'un soutien de la Direction orientation et insertion professionnelle (DOIP). Il aurait été intéressant d'avoir des retours des étudiants quant à ces dispositifs.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente et lisible.

Le dossier ne contient pas suffisamment d'informations pour juger de la place de la recherche dans l'organisation pédagogique.

Le numérique est utilisé de façon assez classique (support de cours sur l'Espace numérique de travail (ENT), simulation de gestion, participation au projet Voltaire).

La mobilité internationale est encouragée et satisfaisante en troisième année. Aucune information n'est fournie sur les étudiants étrangers ou les échanges d'enseignants. Quant à la mobilité des étudiants à l'étranger, elle est très satisfaisante (un tiers des étudiants de L3). Ces bons résultats sont à mettre en lien avec le nombre important de partenariats ; de plus les étudiants qui partent à l'étranger en L3 peuvent bénéficier d'une bourse spécifique de l'UFR Économie gestion (5000 euros alloués chaque année).

Les cours d'anglais sont jugés insuffisamment importants en volume par l'équipe pédagogique qui constate une insuffisance des ressources en ligne notamment dans le travail de l'oral.

Pilotage

Il est fait mention d'un tableau de l'équipe pédagogique en annexe mais celui-ci n'est pas présent. Le dossier ne donne alors pas suffisamment d'éléments pour apprécier la composition de l'équipe pédagogique (répartition enseignants-chercheurs/enseignants du secondaire, sections universitaires, ...). Les quelques informations données mettent en évidence un sous-encadrement en enseignants-chercheurs et un volume d'heures enseigné par des vacataires trop important pour une licence.

La licence ne dispose pas de conseil de perfectionnement mais sa mise en place est prévue.

Les questions d'organisations sont discutées en conseil d'UFR (tous les deux mois maximum) où siègent l'équipe pédagogique et les élus étudiants. L'instance de pilotage de la formation est donc pour l'instant non satisfaisante.

L'évaluation des enseignements par les étudiants se fait via l'observatoire de la vie étudiante sur demande de l'enseignant. Aucune information n'est donnée sur le nombre d'enseignements ayant fait l'objet d'une évaluation au cours des dernières années ni sur les modalités de l'autoévaluation de la formation.

Les modalités de contrôle des connaissances sont diffusées auprès des étudiants via les modalités classiques (affichage, espace numérique de travail, ...). Celles-ci ne sont cependant pas précisées dans le dossier, pas plus que ne le sont les fonctionnements des jurys.

L'approche par les compétences n'a pas encore été développée.

Le recrutement se fait via Parcoursup et il n'est pas fait mention de dispositifs d'aide à la réussite spécifique.

Résultats constatés

Aucune information n'est donnée sur les effectifs des différentes années mais la licence fait l'objet d'un nombre de candidature très important (4409 en 2016-17, 2044 en 2017-18).

Aucune information récente n'est donnée sur le taux de réussite en L1, L2 et L3. C'est l'Observatoire de la vie

étudiante qui prend en charge l'analyse du suivi des étudiants mais aucune information, ni analyse n'est fournie quant au devenir des étudiants en termes de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelle.

Le dossier ne contient pas suffisamment d'informations pour juger du taux de réussite (seuls des chiffres de 2013-14 sont fournis pour la L1).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une bonne mobilité étudiante vers l'étranger en L3
- Un nombre important de candidatures

Principaux points faibles :

- Un manque d'informations dans le dossier
- Un volume d'enseignement assuré par des enseignants-chercheurs trop faible
- Une absence de conseil de perfectionnement, une faiblesse des dispositifs d'animation et de pilotage de la formation, et d'analyses de données relatives au diplôme (chiffres, suivi, etc.)
- Des liens avec le tissu socio-économique à structurer

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'évolution de l'architecture de la licence avec une composante majeure et une composante mineure afin de permettre une diversification des profils des diplômés sont très intéressantes ainsi que l'identification de moments clés pour l'orientation des étudiants en fin de premier, troisième et cinquième semestre. Cependant le manque d'information dans le dossier rend particulièrement difficile l'évaluation de la licence *Gestion* de l'Université de Cergy-Pontoise. Celle-ci apparaît cependant comme faisant l'objet d'un nombre conséquent de candidatures au portail et d'une bonne mobilité des étudiants vers l'étranger en L3. Le volume d'enseignement assuré par des enseignants-chercheurs apparaît cependant comme trop faible. Il est urgent de mettre en place une instance d'animation de la formation spécifique à la licence et de chercher à formaliser les liens avec le tissu socio-économique. De plus, une instance spécifique permettant une plus grande implication des représentants étudiants, devrait être mise en place afin de se saisir du pilotage de la formation.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Informatique* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation généraliste en informatique sur trois ans, avec une première année en tronc commun au sein d'un portail de sciences (mathématiques, informatique, physique et ingénierie) et une spécialisation en informatique dès la deuxième année. L'objectif premier est la poursuite d'études en master, Cursus master en ingénierie (CMI) ou école d'ingénieur. Il n'y a qu'un seul parcours, mais des choix d'options sont possibles en troisième année. Le diplôme est en formation initiale classique. L'enseignement est essentiellement dispensé en présentiel sur le site de Cergy-Pontoise, à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques, mais quelques modules sont proposés en enseignement à distance.

ANALYSE

Finalité
<p>La formation expose clairement ses objectifs de formation généraliste en informatique permettant une poursuite d'études. Les programmes d'enseignement sont en accord avec cet objectif.</p> <p>Les débouchés professionnels ne sont pas mentionnés explicitement. Certes, les diplômés s'orientent principalement vers la poursuite d'études en master, principalement le master de l'établissement, ou ont rejoint le CMI dès le deuxième semestre. Mais cela ne justifie pas le manque d'informations concernant les emplois visés, que ce soit au niveau master ou au niveau licence pour les étudiants qui ne souhaiteraient pas poursuivre d'études.</p> <p>Une délocalisation du diplôme en Chine est en cours, visant à former sur place au sein d'une université partenaire les étudiants durant les deux premières années et amener en troisième année à Cergy les meilleurs éléments. Ce projet ambitieux est à souligner.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Informatique</i> est bien insérée dans l'offre de formation de l'Université de Cergy-Pontoise. Elle fait partie d'un portail d'entrée commun avec les licences en <i>Mathématiques</i>, <i>Physique</i>, <i>Génie civil</i> et <i>Électronique-électrotechnique-automatique</i>. Elle alimente le master <i>Informatique et ingénierie des systèmes complexes</i>. Elle appuie en outre un CMI, ce qui la distingue au niveau national.</p> <p>La plupart des intervenants dans la formation sont issus du laboratoire de recherche en Informatique équipes</p>

traitement de l'information et systèmes (ETSI). De plus, les sujets bibliographiques en deuxième année et les stages en L3 peuvent être l'occasion de contacts supplémentaires. Mais l'interaction avec la recherche est naturellement limitée à ce niveau de formation.

L'interaction avec l'environnement socio-économique est facilitée par la présence d'un chargé de relation avec les entreprises au sein du département. Par ailleurs un Forum entreprises structure des contacts entre les étudiants et les professionnels. Enfin une Junior-entreprise est portée par l'association des étudiants. Globalement, ce point est donc bien pris en compte par la formation.

La coopération internationale est principalement constituée par la délocalisation en cours de développement avec un partenaire chinois. De plus, la formation reçoit des étudiants étrangers par des recrutements sur dossier et ce dans les trois années de licence. Enfin, certains étudiants font un stage de troisième année chez des partenaires du laboratoire de recherche. Toutefois, le volume des mobilités étudiantes n'est pas mentionné dans le dossier.

Organisation pédagogique

La spécialisation est progressive avec une première année très généraliste, et débute en deuxième année. Il n'y a qu'un seul parcours mais des choix d'options en troisième année qui sont assez diversifiés. La structure de la formation reste très lisible. Quelques enseignements sont faits intégralement à distance, le présentiel n'étant alors dédié qu'à la mise en pratique. Des dispositifs originaux sont en place pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques, handicapés, sportifs, salariés, ... Ils sont listés en détail. Il y a annuellement quelques Validations des acquis de l'expérience (VAE) qui passent par un dispositif d'établissement.

La professionnalisation est très présente dans la formation via le Forum entreprises et la Junior-entreprise déjà cités. Les projets, dont un projet de synthèse en troisième année, sont nombreux et pleinement intégrés à la formation. Ils contribuent de manière significative à la professionnalisation. Un stage obligatoire d'au moins 8 semaines est positionné en troisième année. Les étudiants sont aidés par le personnel dédié dans leur recherche de stage, celle-ci permet la mise en œuvre des méthodes de recherche d'emploi et contribue à la définition d'un projet professionnel personnel. Les étudiants de première année passent le Certificat informatique et internet (C2i). La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), bien renseignée, est la fiche nationale des licences *Informatique*.

Les relations avec le monde de la recherche sont évidemment assurées par la participation massive d'enseignants-chercheurs. Le projet de synthèse en troisième année peut porter sur un sujet académique, et des stages de troisième année sont possibles au sein du laboratoire de recherche ou chez des partenaires étrangers de celui-ci. Les étudiants ayant intégré le CMI ont des projets de recherche supplémentaires. Cet aspect est donc globalement très bien géré par la formation.

Le numérique est bien mis en œuvre au sein de la formation. Dès la première année, des enseignements l'utilisent, y compris avec des formes d'évaluation adaptées (quizz, QCM, ...), qui permettent aux étudiants un retour très rapide sur le niveau qu'ils ont acquis. Des ordinateurs portables sont prêtés aux étudiants qui n'auraient pas les moyens d'en acquérir. Enfin, certains modules utilisent les classes inversées.

L'ouverture à l'international passe par des enseignements d'anglais très suivis tout au long de la formation, et certains cours dans la discipline sont également dispensés en anglais. Par ailleurs un projet de délocalisation en Chine est actuellement en cours. Mais les mobilités étudiantes, tant entrantes que sortantes, ne sont pas mentionnées.

Pilotage

L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'enseignants-chercheurs. Les responsabilités pédagogiques par année sont bien décrites et tiennent compte de la spécialisation progressive qui implique des mutualisations en première et deuxième année. Le pilotage de la mention *Informatique* s'appuie sur le conseil de département informatique. Des groupes de travail portant sur des thèmes spécifiques sont également organisés dont un qui est inter-départements. L'articulation entre le pilotage de la mention informatique et celui du portail aurait cependant mérité d'être mieux explicité. Par ailleurs, il semble ne pas y avoir d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel, ce qui est très regrettable même au niveau licence.

Aucune mention n'est faite d'un conseil de perfectionnement. Une évaluation des enseignements a été conduite par une cellule de l'établissement mais celle-ci n'est absolument pas analysée dans le dossier.

Les modalités d'évaluation ainsi que le travail des jurys sont bien décrits. Il y a actuellement un travail de transcription des enseignements en compétences obtenues, on ne peut que regretter qu'il ne soit pas encore

finalisé. Le supplément au diplôme n'a pas été joint au dossier.

Le recrutement à l'entrée de la formation est massivement local. Des entrées extérieures sont possibles dans les trois années, soit de l'étranger soit nationales hors licence. Une réorientation vers une licence professionnelle est possible dès le premier semestre pour les étudiants en difficulté, et à l'inverse, un accès au CMI est possible au second semestre pour les étudiants de bon niveau. Des tests de positionnement rapides pour les étudiants de première année sont en place, menant éventuellement vers un accompagnement pédagogique de soutien ou tutorat. Plusieurs dispositifs de remise à niveau spécifiques additionnels sont aussi décrits. Globalement, l'orientation et l'aide à la réussite sont bien pris en charge.

Résultats constatés

La formation recrute essentiellement au niveau local, dans le département et les départements voisins. Les candidats à l'entrée dans cette licence sont nombreux : presque 10 par place dans la première année commune, dont une part importante souhaite apparemment s'orienter en *Informatique*. Les effectifs de première année sont en forte hausse. Il y a malheureusement un taux d'échec important en première année (taux de réussite inférieur à 30% sur les trois dernières années) en dépit des dispositifs d'accompagnement mis en place. Les taux de réussite augmentent en deuxième année mais ne sont pas très élevés (entre 50 et 70%). Ils s'améliorent franchement en troisième année.

Le suivi des diplômés est assuré par un service commun de l'établissement mais il n'y a aucune analyse qualitative des résultats de cette enquête. Il est difficile d'apprécier les débouchés de la formation.

Les taux et la qualité de l'insertion professionnelle ne sont pas suffisamment renseignés. On apprend juste que les cas d'insertion directe dans le monde du travail sont rares, ce qui n'est pas anormal pour un niveau licence.

Les diplômés poursuivent généralement leurs études, en majorité dans le master local et celui du CMI, mais là encore il manque des données chiffrées pour évaluer correctement ce point.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation généraliste classique bien intégrée à son environnement
- Bonne ouverture à l'international
- Dispositifs de professionnalisation pertinents
- Nombre important de candidatures

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite faibles en première et deuxième années
- Pas de conseil de perfectionnement
- Pas d'enseignements confiés à des intervenants extérieurs issus du monde professionnel

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est positionnée sur un domaine porteur et ses effectifs sont en hausse. Elle fait preuve d'un véritable souci de rapprochement avec son environnement. Une réflexion pertinente sur l'évolution de la formation est de plus déjà entamée en particulier pour prendre en compte les évolutions de l'enseignement de l'informatique au lycée. Un développement international est envisagé avec une délocalisation en Chine. Toutefois, la licence souffre encore des taux de réussite en première année et, dans une moindre mesure, en deuxième année trop faibles. Par ailleurs, la participation d'intervenants issus du monde professionnels serait bienvenue. Enfin, un conseil de perfectionnement doit être mis en place et on ne peut que recommander d'affiner le suivi des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence *Mathématiques* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation initiale classique en trois ans, proposée en présentiel sur le site de Cergy-Pontoise, à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. Elle se spécialise progressivement, passant d'une première année commune à un portail *Mathématiques, informatique, physique, ingénierie* à une troisième année spécialisée en *Mathématiques*. Les objectifs de la formation sont la poursuite d'études en master, soit en *Mathématiques fondamentales ou appliquées*, soit vers les métiers de l'enseignement, ou bien dans l'une des écoles d'ingénieurs du site avec à la clef des postes d'enseignants, d'ingénierie mathématique ou de chercheurs.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Mathématiques</i> est un diplôme intermédiaire, ouvrant sur une poursuite d'études, soit en master de <i>Mathématiques</i>, soit vers le professorat des écoles, soit encore vers une école d'ingénieurs. Les connaissances attendues sont communes à l'ensemble des licences <i>Mathématiques</i>. Les programmes d'enseignement proposés respectent ce cahier des charges.</p> <p>Les métiers visés sont clairement identifiés, mais il y a peu de débouchés professionnels en fin de licence.</p> <p>Il n'y a pas de délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Mathématiques</i> fait partie d'un portail de sciences et alimente naturellement le master de <i>Mathématiques</i> de l'Université Cergy-Pontoise ainsi que le master <i>Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF)</i> local. Un partenariat avec une école d'ingénieur locale est également mentionné.</p> <p>L'équipe pédagogique n'est pas décrite ; il est donc difficile d'apprécier le lien avec la recherche. Un très petit nombre de stages sont effectués dans le laboratoire, mais rien d'anormal pour un niveau licence.</p> <p>Les liens avec le monde socio-économique, en particulier dans le domaine du management ou de l'assurance, thématiques importantes de l'université, sont faibles, mais il s'agit d'une situation habituelle pour une licence</p>

Mathématiques.

Des accords internationaux existent mais aucune liste n'est donnée.

Organisation pédagogique

La mention propose une structure pyramidale classique, avec une première année commune à cinq mentions de licence, via un portail *Mathématiques, informatique, physique, ingénierie*, une orientation vers les mathématiques au cours de la seconde, et une spécialisation en troisième année. Cette organisation standard est très lisible. Il n'existe ni parcours ni option en troisième année, ce qui la rigidifie beaucoup et mériterait d'être expliqué. L'enseignement est dispensé en formation initiale classique et en présentiel. Un dispositif de validation des acquis existe mais ne concerne que quelques étudiants chaque année.

La formation comporte un stage obligatoire (quatre semaines en troisième année), mais dans la plupart des cas il s'agit d'un stage en établissement scolaire, les stages en entreprise étant difficiles à trouver pour des étudiants en licence généraliste de mathématiques. Si l'enseignement dans le secondaire est un débouché important des études universitaires, on peut s'interroger sur la pertinence de généraliser une telle expérience en établissement scolaire, d'autant plus qu'un tel stage est déjà institutionnalisé en master *MEEF* et que des dispositifs existent aussi en licence pour les étudiants intéressés (par exemple, les Emplois d'avenir professeur). Les dispositifs d'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel de l'étudiant ne sont pas détaillés. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est la fiche nationale des licences *Mathématiques*.

Un projet numérique avec utilisation de logiciels mathématiques est obligatoire en troisième année. Il permet aux étudiants d'apprendre à travailler à plusieurs et de façon plus autonome. Il est toutefois hautement regrettable qu'il n'existe pas de projet d'études et de recherche en mathématiques.

L'utilisation des techniques numériques se développe peu à peu. L'environnement numérique de travail donne accès, en plus des documents pédagogiques standard, à des vidéos de supplément aux cours et des QCM. Une Unité d'enseignement (UE) teste la pédagogie inversée en première année.

Des modules d'anglais sont présents dans la formation, mais il n'y a pas de certification proposée. Les accords internationaux passés permettent chaque année à une poignée d'étudiants de passer un semestre à l'étranger.

Pilotage

Il est regrettable de n'avoir aucune description de la composition de l'équipe enseignante. Les orientations pédagogiques de la mention sont prises par le conseil de département mais aucun détail n'est donné sur le rôle des responsables d'année, sur le pilotage effectif de la mention, sur l'articulation avec le pilotage du portail...

Le Conseil de perfectionnement vient seulement d'être créé et ne s'est pas encore réuni. Aucun détail n'est fourni sur l'évaluation des enseignements par les étudiants ni sur les modalités de l'autoévaluation.

Les modalités de contrôle de connaissances sont correctement expliquées et correspondent à un cadre standard contrôle continu/examen terminal. Aucun détail n'est donné sur la composition et le fonctionnement des jurys. Il n'existe pas de portefeuille de compétences. Le supplément au diplôme n'est pas fourni.

Il n'y a pas de données sur le recrutement d'entrée de formation. Le principal dispositif d'aide à la réussite est un tutorat basé sur le volontariat en première année, pour lequel on ne dispose d'aucun chiffre. On notera également positivement une semaine d'intégration en début de semestre pour accompagner les étudiants dans la transition lycée-université.

Résultats constatés

On ne dispose d'aucun chiffre sur les taux de succès ni sur les effectifs, hormis celui d'une soixantaine de diplômés pour la promotion 2012.

Le suivi des diplômés est effectué d'une part au niveau de l'université par l'Observatoire de la vie étudiante et d'autre part par le département de mathématiques. Si cette organisation paraît pertinente, on ne dispose malheureusement d'aucune étude chiffrée.

Les données fournies ne permettent pas d'analyser le taux et la qualité de l'insertion professionnelle.

Les données fournies ne permettent pas d'analyser le taux et la nature des poursuites d'étude.

CONCLUSION

Principal point fort :

- Une formation généraliste classique au programme solide et ambitieux

Principaux points faibles :

- Absence d'ouverture (ni parcours ni options) vers des mathématiques appliquées, en particulier vers des thématiques liées à des domaines connexes dans le champ
- Pas de projet d'étude et de recherche
- Pilotage et animation des formations réduits, pas de conseil de perfectionnement jusqu'en 2018
- Effectifs, taux de réussite, et devenir des diplômés non connus

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Mathématiques* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation généraliste bien insérée dans un portail de sciences et à spécialisation progressive. De façon étonnante, il n'y a cependant, en troisième année, ni parcours, ni option. Les unités d'enseignement proposées correspondent à une licence de mathématiques pures plutôt exigeante, ce qui peut poser des problèmes aux étudiants intéressés par une poursuite d'études dans des masters ou parcours de master appliqués. Aucune perspective d'évolution n'est proposée dans le dossier. Il serait pourtant naturel de réfléchir au développement d'un parcours thématique orienté vers l'économie et la finance, en cohérence avec les autres domaines du champ de formation. Toutefois, en l'absence de données sur les effectifs et la nature précise des poursuites d'études, il n'est pas possible d'émettre une recommandation.

Le choix d'un stage obligatoire, qui, en pratique, est presque toujours un stage en établissement scolaire (et qui ne convient pas forcément à des étudiants souhaitant poursuivre par un master appliqué par exemple) ; et d'un projet numérique en lieu et place d'un projet d'étude et de recherche mériteraient d'être justifiés et, le cas échéant, discutés en interne. En l'absence d'informations plus précises, il n'est pas possible d'émettre une recommandation.

De façon générale, il est difficile d'apprécier convenablement la mention, car très peu de chiffres et d'explications sont fournis. Il n'y a même pas de réel bilan qualitatif.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PHYSIQUE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Physique* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation généraliste en trois ans permettant l'acquisition progressive des connaissances théoriques et expérimentales de base dans les différents domaines de la physique moderne et l'initiation à la démarche scientifique. Elle prépare à la poursuite d'études dans un master *Physique* ou *Physique et ingénierie*, finalité recherche ou professionnelle, ou encore dans un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Elle est aussi une bonne formation pour une poursuite d'études en école d'ingénieurs. La licence est portée par le département de physique qui fait partie de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences et techniques localisée sur les sites de Saint Martin et Neuville-sur-Oise à Cergy-Pontoise. Elle relève de façon principale du champ *Modélisation et management* et de façon secondaire du champ *Sciences et ingénierie* affichés par l'Université de Cergy-Pontoise. La mention est délivrée en formation initiale classique ; elle est accessible par la Validation des acquis de l'expérience (VAE), d'acquis professionnels (VAP) ou d'études supérieures (VES).

ANALYSE

Finalité
<p>Le débouché principal de la licence <i>Physique</i> est la poursuite d'études en master <i>Physique</i> ou <i>Physique et ingénierie</i> (à finalité recherche ou professionnelle), en master <i>MEEF</i> ou encore en école d'ingénieurs.</p> <p>La maquette détaillée des enseignements, le supplément au diplôme, les connaissances et compétences apportées au cours de la formation ne sont pas communiqués. Il est simplement affirmé que le contenu de la formation est bien en cohérence avec le cadre national des formations dans le domaine. Il est difficile par ailleurs d'apprécier si les emplois visés à l'issue de la formation correspondent bien à ceux listés dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Sur un plan international il existe plusieurs conventions entre l'Université de Cergy-Pontoise et des universités étrangères. Il serait utile de savoir combien d'étudiants de la licence <i>Physique</i> sont concernés par une mobilité sortante, ainsi que le nombre d'étudiants étrangers accueillis ces dernières années.</p> <p>Sur un plan régional, on regrette qu'une analyse, même réduite, de la mention par rapport aux autres mentions</p>

Physique de la région Île-de-France ou au niveau des établissements constituant du projet Paris Seine, en matière d'attractivité et de spécificités ou non de la formation, ne soit pas menée.

Sur un plan local et concernant le lien entre formation et recherche, l'indication explicite des laboratoires d'appartenance des enseignants-chercheurs participant à l'équipe pédagogique pourraient préciser la forme de l'environnement scientifique.

On pourrait également avoir intérêt à connaître de façon plus précise les différents outils mis ou non à disposition des formations par l'établissement ou l'UFR et quels sont leurs rôles : Observatoire de la vie étudiante (OVE), Service de relations internationales, enseignement des langues, tutorat étudiant, enseignants référents par exemple.

Il serait utile de connaître également la place des enseignements professionnalisants et, de manière plus globale, l'inscription du diplôme dans le milieu socio-économique.

Organisation pédagogique

La licence *Physique* présente une structure classique de spécialisation progressive en « Y » avec deux portails d'entrée en première année de licence (L1) : *Mathématique, informatique, physique, ingénierie (MIPI)* ou *Physique chimie sciences de la terre ingénierie (PCSTI)*. En L2, l'étudiant intéressé par la physique poursuit avec deux majeures : *Mathématiques et informatique (MP)* pour le portail *MIPI*, ou *Physique et chimie (PC)* pour le portail *PCSTI*, les deux parcours conduisant à la L3 de *Physique*, qui est une année de spécialisation, avec des ouvertures sur les spécialités de master.

La réalisation d'un projet en fin de L2 est proposée pour un travail expérimental ou informatique. Un stage d'au moins un mois est prévu au second semestre de L3. S'agissant de ces deux dispositifs positifs, il serait utile que cette démarche soit détaillée en ce qui concerne l'encadrement, la méthode d'évaluation et le nombre de crédits ECTS affectés, les lieux de stage (se font-ils en laboratoires académiques, en entreprises) ainsi que leurs modalités. Les stages sont évalués classiquement par la rédaction d'un rapport et une soutenance orale. C'est un lien essentiel de la formation avec la recherche. Le laboratoire de Physique théorique et modélisation (LPTM) (UMR CNRS 8089) semble le plus impliqué dans la licence avec la promotion auprès des étudiants d'un colloque présentant les sujets d'actualités de la physique théorique.

En L2 le projet peut concerner l'informatique et l'Unité d'enseignement (UE) Méthodes numériques est obligatoire en L3. Des salles informatiques sont mises à disposition. Le fonctionnement et le contenu de la plateforme pédagogique numérique pourrait être précisé. L'environnement numérique est géré par une structure de l'établissement, le Service d'ingénierie pédagogique (SEFIAP) : il serait utile de connaître son rôle et son implication dans la formation.

Jusqu'au premier semestre de la L3, des UE libres sont proposées et peuvent être choisies dans les formations de l'UFR Langues et sciences humaines. Il aurait été utile de donner des précisions : acquisition de combien de crédits ECTS, combien d'étudiants concernés, quels enseignements sont majoritairement choisis, lien possible avec le projet professionnel de l'étudiant. Un enseignement d'ouverture professionnelle, culturelle et sportive pour 10 crédits ECTS est évoqué sans précision.

La formation est adaptée aux étudiants en situation de handicap, les mesures d'accompagnement étant coordonnées par le service d'accompagnement des étudiants handicapés de l'Université de Cergy-Pontoise. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés et sportifs de haut niveau) sont classiques. Il n'existe pas de dispositif d'enseignement à distance. La formation n'est pas organisée pour accueillir des étudiants en formation tout au long de la vie.

La préparation à l'insertion professionnelle est confiée à une structure de l'établissement, la Direction de l'Orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) pour ce qui est de la rédaction de CV, de la préparation d'entretiens et lettre de motivation.

La formation offre un parcours renforcé durant les deux premières années de type classes préparatoires universitaires aux grandes écoles : il aurait fallu connaître le mode de recrutement, les effectifs, les débouchés et la façon dont l'enseignement est renforcé. Un partenariat avec deux écoles d'ingénieurs, l'École nationale supérieure de l'électricité et de ses applications (ENSEA) et l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI), est affiché mais sans autre précision. Il n'est pas indiqué en particulier comment sont admis ces étudiants ni s'il existe une dérogation sur le nombre de crédits ECTS attribué par année.

L'enseignement des langues repose sur des unités d'enseignement d'anglais à tous les semestres durant les deux premières années de licence. Un cours scientifique de L3 est dispensé en anglais.

Les dispositifs d'aide à la réussite et de passerelles entre formations devraient être décrits précisément ; en

particulier on aimerait savoir en quoi consiste la semaine d'intégration au début de la L1, la plateforme pédagogique permettant de travailler individuellement, les prérequis de la formation et les tests de positionnement, et quelles informations et conséquences en sont déduites. La mise en place d'un système d'enseignants référents dès la L1 pour aider chaque étudiant tout au long de son cursus universitaire et le guider dans ses choix est à saluer.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités réputées connues des étudiants mais qui ne sont pas communiquées.

Pilotage

Les grandes orientations de la licence sont prises par le département de physique dans son ensemble et votées par son conseil. Les décisions organisationnelles sont prises en concertation avec l'équipe pédagogique de la licence. La composition de l'équipe pédagogique est communiquée mais il aurait été utile de connaître les spécialités de chaque enseignant-chercheur responsable des différentes années et parcours. Il manque des détails sur le conseil de perfectionnement de la formation qui est commun à toutes les formations de physique : composition, périodicité des réunions, enseignements qui en découlent. Les attributions respectives du conseil de perfectionnement et du conseil de département ne sont pas précisées. Il ne semble pas y avoir d'intervenants extérieurs.

Il existe une évaluation des enseignements par l'OVE ; aucune analyse n'est présentée. Les modalités d'évaluations des étudiants ne sont pas renseignées. Il n'y a pas d'analyse de l'acquisition des compétences.

Résultats constatés

Le dossier ne fournit aucun résultat chiffré sur la période considérée en ce qui concerne les effectifs et l'attractivité (mais dans la grille employée pour évaluer les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la mention, la faiblesse des effectifs est reconnue comme une menace), le taux de réussite ou encore le devenir des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Existence d'enseignants référents en première année
- Instauration de projets dès la deuxième année
- Mise en place d'une semaine d'intégration en première année

Principaux points faibles :

- Des effectifs reconnus comme faibles.
- Peu d'intervenants extérieurs et de relations avec l'environnement économique.
- Pas d'information sur l'insertion des diplômés en dehors de l'établissement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Au niveau du champ, l'établissement précise sa stratégie avec en particulier l'obtention d'un projet dans le cadre de l'appel du Plan d'investissement d'avenir (PIA) / Nouveaux cursus universitaires (NCU) concernant un collège universitaire de premier cycle : cela offre sans doute de nombreuses potentialités. Il aurait été intéressant de présenter l'autoévaluation de la licence *Physique* à la lumière de ce projet et dans cette perspective d'évolution.

Les responsables de la licence pointent certaines faiblesses avérées de la formation (faible part d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel, absence de lien direct avec l'environnement économique ne favorisant pas le recrutement au niveau licence, compétition directe avec le système de préparation aux Grandes écoles), mais aucune piste n'est véritablement avancée pour tenter de les amoindrir. Il est vivement recommandé de se saisir de ces questions.

Globalement, l'évaluation de la formation est difficile à partir du peu d'informations communiquées ; formuler des recommandations dans ce contexte apparaît comme une tâche ardue.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle (ABFCC)* de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), parcours *Conseiller de clientèle particuliers multicanal (CCPM)* et parcours *Conseiller de clientèle expert (CCE)* vise à former aux métiers de conseiller de clientèle dans le secteur bancaire. Pour le parcours *CCPM*, les enseignements sont dispensés au département Économie gestion en formation initiale, sous le régime de l'alternance ; pour le parcours *CCE*, ils sont dispensés au département Techniques de commercialisation de l'Institut universitaire de technologie (IUT), en formation continue.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs professionnels et pédagogiques de la formation sont relativement bien exposés. Les moyens proposés semblent globalement y correspondre, avec un apport de compétences techniques, commerciales et transversales, pour analyser l'environnement bancaire pour le parcours *CCE*, et réussir des certifications professionnelles bancaires et commerciales pour le parcours *CCPM*.

Le fait que les enseignes bancaires accueillent des alternants pour leur proposer un CDI (*CCPM*) ou envoient leurs collaborateurs en formation pour les faire évoluer après avoir été en poste au moins quatre ans (*CCE*) atteste de la bonne adéquation entre les contenus de cette LP et les besoins du secteur. Le parcours en formation initiale vise le métier de conseil clientèle de particuliers en agence ; le parcours en formation continue assure une montée en compétences pour des promotions internes. Le terme de « multicanal » dans l'intitulé de la LP *CCPM* demande à être explicité.

Il n'y a pas d'informations chiffrées sur la poursuite d'études et notamment sur le cursus *Institut technique de banque (ITB)* du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB).

Le dossier ne fait pas état d'une délocalisation de la licence professionnelle. La formation répondant à la réalité française de l'industrie bancaire, cela ne se justifierait pas forcément.

Positionnement dans l'environnement

Il existe de très nombreuses formations du même type tant en Île-de-France qu'au niveau national. Le parcours *CCE* souffre de la concurrence (qualifiée de « menace ») du *bachelor* développé par le CFPB, pourtant partie prenante de cette LP *ABFCC*. L'originalité du parcours *CCPM* réside dans sa formule « intégrée », dite unique en France : deux années d'alternance à la suite d'un semestre ou d'une année en initial.

Les besoins du secteur bancaire sur le territoire pourraient permettre des recrutements importants, mais la localisation géographique (Sarcelles notamment) pénalise visiblement les recrutements : les promotions sont plutôt de taille limitée (15 à 25 pour *CCPM*, pas de chiffres pour *CCE*).

L'environnement recherche n'est nullement évoqué, aucun laboratoire de recherche n'est mentionné.

Le positionnement dans l'environnement local semble plus avéré, du fait de la collaboration avec les établissements de crédit, l'intervention de professionnels dans la formation et le partenariat avec le CFPB.

Il n'est fait mention ni de liens avec des établissements académiques étrangers, ni de coopérations à l'international, ni de mobilité des étudiants : l'alternance et la formation continue donnent à la formation un ancrage sur le territoire national.

Organisation pédagogique

Le souci de professionnalisation est affirmé, notamment par une alternance cours/entreprise, d'une période de stage (*CCPM*), ainsi que des dispositifs pédagogiques mettant l'accent sur les cas pratiques, la formation au digital, l'apprentissage de l'anglais et la réalisation d'un projet tutoré. Deux Unités d'enseignement (UE) sont validées par Validation des acquis de compétences VAC, les autres par l'IUT et le CFPB pour l'UE professionnelle.

En revanche, l'adossement avec la recherche semble inexistant.

Les modalités d'enseignements mises en place sont variées (possibilité de Validation des acquis de l'expérience (VAE), validation des acquis professionnels (VAP), apprentissage, formation continue), permettant à un large public de pouvoir accéder à la formation : étudiants en formation initiale pour *CCM* et collaborateurs en formation continue pour *CCE*.

L'utilisation du numérique n'est pas extrêmement développée, même si les enjeux du digital dans la banque paraissent être un fil conducteur dans les enseignements (*CCPM*) C'est à ce niveau qu'une articulation avec la recherche pourrait être intéressante. Des certifications professionnelles sont proposées (*CCPM*). Des innovations pédagogiques sont mises en place : le laboratoire de langues pour l'anglais, le *e-learning* pour la bureautique, ou encore la classe inversée pour la technique bancaire.

L'existence d'une licence professionnelle dite « intégrée » est d'une grande originalité pour le parcours *CCPM*. Celle-ci permet la réalisation de deux années d'alternance pour des candidats en réorientation au bout d'un semestre ou plus récemment, dès le baccalauréat. Les groupes sont par ailleurs, complétés avec des étudiants titulaires d'un Brevet de technicien supérieur (BTS) *Banque* et soucieux de compléter leur formation par une troisième année. Le dossier affirme que le parcours *CCPM* est aussi un parcours d'une licence *Économie-gestion*, qu'on peut supposer générale. Cette appartenance pose question.

Le dossier mentionne une attention pour les étudiants en situation de handicap, en collaboration avec les établissements bancaires d'accueil.

Il est à noter que le dossier est très incomplet : il ne comporte ni la maquette des enseignements, ni la composition de l'équipe pédagogique. Il ne comporte ni la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP), ni l'annexe au diplôme. L'évaluation de l'organisation pédagogique est rendue très difficile.

Pilotage

Compte tenu des informations présentes dans le dossier, il s'avère complexe d'en évaluer correctement le pilotage. L'équipe pédagogique semble bien adaptée à la professionnalisation de la formation avec à la fois, des intervenants universitaires et professionnels mais le dossier n'apporte pas toutes les précisions nécessaires : leurs parts relatives, les enseignements respectivement réalisés. Il est fait état de maîtres de conférences intervenant dans la formation sans plus de détails ni sur les cours assurés, ni sur leurs spécialités. Ceci n'est pas satisfaisant pour un diplôme dispensé à l'université. Le pilotage de la formation est assuré par deux responsables

dont les fonctions ne sont pas toujours assez précisément identifiées.

Les modalités de pilotage de la formation semblent satisfaisantes : annuellement, un comité de pilotage associe l'équipe pédagogique et les représentants de la profession bancaire (CFPB et enseignes). On peut regretter qu'il ne soit pas fait état de la participation des étudiants en formation initiale et en formation continue.

Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont assez clairement énoncées dans le dossier mais aucun dispositif formalisé d'accompagnement et de suivi de l'acquisition des compétences ne semble mis en place au-delà d'une écoute certaine des étudiants et d'un suivi par un tuteur dans l'établissement de crédit (pour *CCPM*). Pour le parcours *CCE*, les modalités d'évaluation des étudiants sont abordées : elles sont classiques et variées. Pour le parcours *CCPM*, l'évaluation n'est pas possible : le dossier n'est pas renseigné sur les crédits internationaux, les dispositifs de capitalisation, le fonctionnement des jurys, etc.

On peut regretter qu'il ne soit pas fait mention d'enquêtes de satisfaction et d'évaluations des enseignements par les étudiants. Par ailleurs, l'annexe descriptive au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles ne figurent pas au dossier.

Les modalités de recrutement sont classiques dans chaque parcours : dossier fondé sur l'expérience pour le *CCE* et recrutement sur dossier à l'issue d'un Bac+2, d'une réorientation ou du baccalauréat en *CCPM*.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez faibles (une vingtaine d'étudiants par promotion en *CCPM*). Aucun élément n'est fourni pour en suivre l'évolution, ou pour en apprécier la sélection (nombre de candidatures non précisé). Les taux de réussite ne sont pas détaillés dans le dossier (seulement 100 % de réussite évoqué en *CCPM*).

Il n'est pas fait état d'enquêtes d'insertion professionnelle (*a priori* par manque de recul pour le parcours *CCPM*). Des poursuites d'études existent, mais ne sont pas quantifiées.

D'une façon générique, les résultats de cette formation sont impossibles à évaluer avec précision.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens étroits avec la profession bancaire, permettant de dispenser la formation en alternance et en continue selon les parcours
- Une LP intégrée originale (dans le parcours *CCPM*), proposant à des étudiants de suivre leurs études en tant que collaborateurs embauchés sous CDI
- La préparation et le passage, intégrés dans le cadre de la formation, de l'ensemble des certifications professionnelles nécessaires (parcours *CCPM*)

Principaux points faibles :

- Des modalités de pilotage parfois mal identifiées (parcours *CCPM*)
- Un partage mal connu des rôles entre le CFPB et l'université au niveau de la mention
- Une contribution des enseignants-chercheurs au diplôme mal identifiée

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*, parcours *CCPM* et parcours *CCE* fonctionne de manière satisfaisante (tout au moins au regard des informations disponibles). Son contenu et son organisation sont globalement bien adaptés à ses objectifs, même si les modalités de pilotage sont parfois mal identifiées (parcours *CCPM*). Le partage des rôles entre le CFPB et l'université, au niveau de la mention, n'est pas

clairement détaillé, et la contribution des enseignants-chercheurs à la formation est difficilement identifiable. Enfin, la formation gagnerait probablement à associer davantage les étudiants au pilotage, et à mettre en place des enquêtes d'évaluation des enseignements et des trajectoires professionnelles des apprenants après l'obtention du diplôme.

Compte tenu des informations disponibles, souvent très incomplètes et imprécises, l'évaluation de cette formation est particulièrement difficile sur plusieurs points essentiels. Il n'est pas fait état non plus de perspectives d'évolution de la formation, alors que le secteur bancaire connaît actuellement des mutations importantes. La formation pourrait chercher davantage à bénéficier des apports récents de la recherche, notamment sur les nouveaux modes de distribution, la digitalisation, l'évolution et la compréhension des attentes et des comportements des consommateurs, etc.



LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCE ET DISTRIBUTION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Commerce et distribution* parcours *Distrisup management* est une formation professionnalisante en un an pour des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2. Elle forme aux métiers de manager ou chef de rayon dans la distribution via l'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation pour les plus de 30 ans). Elle comprend un total de 600 heures (hors projet et hors stage). La LP appartient au réseau national Distrisup qui regroupe dix-huit universités et seize enseignes de la grande distribution alimentaire ou spécialisée.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs professionnels de la formation sont très clairement présentés. On apprécie notamment la déclinaison des compétences à acquérir autour des trois axes des métiers de la distribution (gestion, commerce, management). Les compétences sont complètement en phase avec les métiers visés par la formation qui sont clairement renseignés. Les enseignements se distribuent également selon ces trois axes et sont cohérents par rapport aux compétences et métiers visés. Cependant <i>Distrisup management</i> est présenté comme un parcours et le dossier ne présente aucune information sur les autres parcours de cette licence professionnelle.</p> <p>Depuis deux ans il semble qu'il y ait un taux de poursuite d'étude conséquent alors que ce n'est pas la finalité de cette LP. Il n'est pas spécifié de délocalisation de cette LP.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle apparaît comme peu concurrencée à un niveau local. Son orientation Distribution complète d'autres licences professionnelles de l'Université de Cergy-Pontoise (clairement présentées dans le dossier) tournées vers le commerce qui sont soit plus généralistes ou tournées vers un autre secteur (la banque). Au niveau régional, deux autres licences professionnelles <i>Distrisup</i> existent. Une coordination a été mise en place entre les trois licences professionnelles notamment en termes de calendrier et celles-ci s'ancrent dans des territoires différents. En dehors du réseau, d'autres licences professionnelles sont des concurrents directs et forment aux métiers de la grande distribution. Cependant l'appartenance au réseau Distrisup apporte une source de différenciation (notoriété, visibilité, ...). Le réseau favorise également l'ancrage de la licence professionnelle dans l'environnement socio-économique en liant la formation à 16 enseignes de la grande</p>

distribution. La création de la licence professionnelle en 2012-2013 répond d'ailleurs à un besoin des enseignes locales. Aucune information n'est donnée sur des coopérations à l'international mais cette dimension n'apparaît pas comme centrale pour les métiers visés par la formation.

Du fait de la spécificité de la LP de coller exactement aux besoins des entreprises partenaires, nous pourrions regretter qu'il n'y ait pas de collaboration spécifique avec la recherche, notamment sur l'évolution des modes de distribution ou de consommation. Aucune collaboration avec la recherche n'est spécifiée notamment dans l'évolution de la profession et des modes de distribution.

Organisation pédagogique

La structuration de la formation est très claire. Elle se réalise uniquement en alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation pour les plus de 30 ans). Aucune information n'est donnée quant aux adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, etc.), ainsi que la démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE). La professionnalisation occupe, comme il se doit pour une licence professionnelle, une place importante dans la formation. Elle est clairement favorisée par l'inscription dans le réseau Distrisup et l'alternance. On apprécie que le maître d'apprentissage doive avoir au moins trois ans d'expérience dans le métier. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire.

Les objectifs des projets et de l'apprentissage (dit « Activité en entreprise ») sont clairement définis et avec une vraie progressivité en ce qui concerne l'apprentissage. Les modalités d'évaluation sont également clairement définies. Aucune information n'est donnée sur la place de la recherche dans l'organisation de la formation. Cela peut être cohérent que la recherche n'occupe pas une place centrale dans ce type de formation. Ce lien avec la recherche peut être lu au travers de l'intervention d'enseignants-chercheurs mais il pourrait être plus clairement mis en avant. Le numérique est mobilisé de façon assez classique notamment au travers de la réalisation de simulations de gestion. La formation apparaît comme peu ouverte à l'international mais ceci est cohérent par rapport aux objectifs visés.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée. Les intervenants extérieurs du domaine de la grande distribution ont des niveaux de compétence et de responsabilité en phase avec la formation (chef de secteur, chef de magasin) et interviennent dans leur cœur de métier. Cependant ils représentent une part trop faible des enseignements (98 heures sur 600 heures hors projet et stage). Cela peut paraître surprenant étant donné l'ancrage de la formation dans un réseau qui les lie aux enseignes de la grande distribution. Environ un quart des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs qui interviennent dans leur domaine de spécialité. 30 % des enseignements sont assurés par des professionnels et le solde par des enseignants de l'Institut universitaire de technologie (IUT) Technique de commercialisation.

Aucun comité de perfectionnement à proprement parler n'est organisé mais le pilotage de la formation se réalise au travers de différentes réunions organisées durant l'année (11). Celles-ci sont répertoriées avec des compositions et des objectifs clairement spécifiés. Les réunions sont très variées (depuis la réunion de rentrée jusqu'à l'assemblée générale du réseau Distrisup), on notera cependant que les étudiants y siègent assez rarement. Aucun dispositif n'est formalisé pour procéder à l'évaluation des enseignements par les étudiants. Aucune information n'est donnée quant à une démarche d'autoévaluation. Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences sont assez classiques et le contrôle continu permet un bon suivi. L'apprentissage ne se prête pas à la mobilité étudiante mais une ouverture sur l'international est présente dans la maquette via l'enseignement d'anglais qui représente un volume d'heures adapté à ce type de formation.

Résultats constatés

Aucune information n'est donnée sur le nombre de candidatures ce qui ne permet pas de juger de l'attractivité de la formation. Les étudiants inscrits proviennent pour un tiers environ de Diplômes universitaires de technologie et pour deux tiers de Brevets de technicien supérieur. Il est notable qu'il n'y a pas d'inscrits issus de licence au cours des dernières années alors que les titulaires d'une deuxième année de licence d'*Économie gestion* sont identifiés comme un public visé.

Le taux de réussite proche de 90% en moyenne sur les cinq dernières années est très bon. Les taux de retours des enquêtes de suivi des étudiants six mois après leur diplôme sont acceptables (supérieurs à 66%). Le taux de

poursuite d'étude après la licence professionnelle est problématique (50% en 2016, 42,86% en 2017).

Aucune information n'est donnée sur les masters ou écoles privées dans lesquelles les étudiants poursuivent leurs études. La moitié des répondants sont en CDI dans les métiers ciblés et les entreprises partenaires du réseau Distrisup. Depuis deux ans il semble qu'il y ait un taux de poursuite d'études conséquent alors que ce n'est pas la finalité de cette LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un très bon ancrage socio-économique via le réseau Distrisup et l'organisation de la formation en alternance
- Pour les étudiants qui ne poursuivent pas leurs études, une bonne insertion professionnelle en adéquation avec la finalité du diplôme
- Un bon taux de réussite

Principaux points faibles :

- Une forte poursuite d'études après l'obtention du diplôme
- Un volume trop faible d'enseignements assurés par des intervenants extérieurs de la grande distribution
- Une absence d'évaluation des enseignements

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Commerce et distribution parcours Distrisup management* apparaît comme bien en phase avec les besoins du secteur de la distribution notamment grâce à son inscription dans un réseau mêlant formations et enseignes de la distribution. Les taux de réussite sont satisfaisants, et, pour les étudiants ne poursuivant pas leurs études, l'insertion professionnelle est en réelle adéquation avec les finalités du diplôme. En revanche, un nombre trop important d'étudiants poursuit ses études après la licence professionnelle, sans que les raisons en soient analysées et les pistes d'amélioration explorées. Il est vivement recommandé que les responsables de formation et le réseau des entreprises partenaires s'emparent d'urgence de ce problème, afin de revenir à des taux de poursuites d'études conformes aux objectifs d'un diplôme de licence professionnelle. Le rapport fait état d'une réflexion sur la mise en place d'un portefeuille de compétences. Ceci est bien sûr intéressant et la réflexion sur les compétences est déjà bien avancée dans ce diplôme. La présence des professionnels du secteur devrait être renforcée dans les enseignements. Des efforts sont à réaliser pour impliquer davantage les étudiants dans le pilotage de la formation via une évaluation des enseignements et une meilleure participation aux instances de pilotage.



LICENCE PROFESIONNELLE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation des produits et services* comprend un parcours qui s'intitule *Management et gestion commerciale des services (MGCS)*. Elle est portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Cergy-Pontoise, antenne de Sarcelles, département Techniques de commercialisation. Elle vise à former des commerciaux et des assistants marketing dans le secteur des services aptes à évoluer rapidement vers des fonctions managériales. La formation est proposée exclusivement en alternance en formation initiale et continue. L'enseignement est assuré en présentiel sur le site de l'IUT de Cergy-Pontoise.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la LP sont clairement précisés et visent à répondre à l'importance des activités de services et à la forte demande des entreprises dans ce domaine. On peut relever que la maquette pédagogique balaye un ensemble large à travers des éléments constitutifs qui ne se différencient pas fondamentalement de ceux proposés dans le cadre d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) en <i>Techniques de commercialisation</i>. Les débouchés mentionnés (commercial, assistant manager ou marketing, responsable de point de vente, ...) ainsi que les compétences attendues reflètent également cette large ouverture.</p> <p>Si certains métiers indiqués dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) semblent correspondre à la formation comme attaché commercial, d'autres paraissent plus éloignés (tout au moins à l'issue de la formation) comme responsable grands comptes.</p> <p>Cette formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Si plusieurs LP dans le champ de la commercialisation de produits et services sont proposées localement par d'autres IUT (IUT de Marne la Vallée, IUT de Vélizy par exemple), le dossier mentionne que la LP <i>MGCS</i> est la seule à préparer les étudiants aux métiers des services au sens large. On peut toutefois remarquer que le parcours <i>MGC</i> de la LP <i>Management des activités commerciales</i> proposé par l'IUT de Cergy-Pontoise sur le site de Pontoise-Saint-Martin est très proche. Les intitulés sont en effet très similaires et l'observation des deux maquettes</p>

et des métiers préparés montre également une forte proximité entre les deux parcours. On pourrait s'interroger à ce titre sur la pertinence d'un rassemblement de ces deux parcours au sein d'une même mention.

L'articulation entre la formation et l'environnement de la recherche et les laboratoires n'est pas précisé en dehors de l'intervention d'enseignants-chercheurs et de l'incorporation des résultats des recherches universitaires clés dans le secteur des services.

Des partenariats avec des entreprises implantées localement ont été mis en place notamment dans le cadre d'une immersion de terrain d'une semaine. Cette immersion d'une semaine, financée par la région, permet aux étudiants de découvrir les démarches d'expérience client mises en place dans certains points de vente (Galeries Lafayette, Techshop, ...). Parallèlement, sans que cela soit très formalisé, des visites d'entreprises ont lieu dans le cadre de différents cours.

Aucune information n'est donnée sur d'éventuelles coopérations à l'international.

Organisation pédagogique

Les Unités d'enseignement (UE) et Éléments constitutifs (EC) sont présentés dans le document. Ils font apparaître un poids important des UE Projet et Activités professionnelles qui représentent 23 crédits ECTS et un coefficient identique. Les trois autres UE (Relations commerciales, Management commercial, et Services) représentent quant à elles les 37 autres crédits ECTS pour valider l'année qui sont répartis équitablement sur chaque UE. On peut toutefois s'interroger sur la répartition des heures entre ces UE qui, avec le même nombre de crédits, ont des volumes horaires forts différents (respectivement 150 heures, 104 heures, et 128 heures). La formation reçoit chaque année quelques demandes de Validation des acquis de l'expérience (VAE).

La maquette pédagogique comporte un grand nombre de similarités avec celle d'un Diplôme universitaire de technologie *Techniques de commercialisation* et la spécialisation dans le domaine des services n'est pas particulièrement saillante. Seuls deux intitulés d'EC Marketing des services et Qualité des services renvoient explicitement au domaine des services. De plus, la différenciation avec la LP *MGC* reste très peu marquée malgré les changements opérés par les responsables de la LP suite aux recommandations faites par les experts lors de la précédente évaluation de l'Hcéres. En effet, seuls deux EC sont significativement différents entre les deux LP : Logistique et Qualité des services pour la LP *MGC* et Management des ventes et Analyse des données pour la LP *MGC*. Tous les autres EC, à quelques variations près, ont des intitulés identiques qui ne démontrent pas un positionnement distinct (par exemple Négociation relation client/Négociation).

La partie Applications professionnelles de la maquette constitue par contre son point fort avec l'organisation de plusieurs projets dont une semaine « terrain » au contenu très riche, et l'organisation d'ateliers de développement personnel et professionnel. Cette partie est complétée par une expérience professionnelle forte réalisée en alternance que ce soit dans le cadre de la formation initiale ou continue. On peut toutefois s'interroger sur l'indication d'emplois qui semblent éloignés, tout au moins en sortie de formation, du niveau de la licence comme responsable grands comptes. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est fournie, et les modalités de contrôle et d'évaluation des stages et projets tutorés sont clairement mentionnées.

S'agissant d'une licence à vocation professionnelle, la place de la recherche n'est que simplement évoquée à travers la prise en compte des travaux académiques dans le secteur des services.

La place du numérique dans la formation est particulièrement marquée à partir d'un projet d'animation des réseaux numériques visant à mieux faire connaître la formation.

La place de l'international n'est pas évoquée.

Pilotage

Les professionnels assurent 27% du volume des enseignements et passeront à 34% lors de cette année universitaire. Ils représentent 50% des intervenants. Ce décalage entre les deux proportions (horaire et nombre) paraît logique compte tenu du fait que ceux-ci peuvent n'intervenir que sur des points très spécifiques dans un cours. Les enseignants d'autres établissements assurent quant à eux 4,5% et les enseignants de l'université 68%. Une telle répartition est conforme aux standards dans une LP. Il n'est toutefois pas précisé la part des enseignants-chercheurs ni le profil des professionnels, ce qui permettrait de mieux apprécier la composition de l'équipe pédagogique. Celle-ci se réunit dans le cadre des 4 ou 5 conseils du département Techniques de commercialisation lors desquels toutes les questions de fonctionnement et d'organisation sont abordées.

Le Conseil de perfectionnement se réunit une fois par an en début d'année universitaire. Il est constitué de tous

les enseignants et maîtres d'apprentissage. On peut s'interroger sur la pertinence d'une composition aussi large tout en n'associant ni le personnel administratif ni les étudiants. D'autre part, on peut se demander s'il est vraiment judicieux de le placer en début d'année alors que toutes les modalités de fonctionnement de la formation sont déjà fixées. L'évaluation de la formation par les étudiants est réalisée en janvier et en juin et semble permettre la mise en place d'améliorations, le dossier ne précise toutefois pas lesquelles. Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation et affirment la recommander.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à ce qui se pratique dans les LP.

Le recrutement des étudiants est réalisé sur dossier dans un premier temps, puis à partir d'entretiens dans un second temps. Les profils ciblés sont les étudiants qui viennent de DUT Techniques de commercialisation ou de DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA), de deuxième année de licence (L2) en Économie gestion, et de Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) dans les secteurs du commerce.

Résultats constatés

Sur le plan du recrutement, la LP semble avoir une bonne notoriété (elle est classée dans le *Top 25* des meilleures licences en management par l'agence d'évaluation SMBG-Eduniversal) ce qui lui permet d'avoir un taux de sélectivité satisfaisant avec 250 candidatures pour 20 places offertes. On observe toutefois une forte décroissance des effectifs (38 en 2012-2013 ; 16 en 2016-2017) qui n'est pas commentée. Les DUT représentent en moyenne un peu plus de la moitié des effectifs et les BTS l'autre part. Même si les étudiants en deuxième année de licence (L2) font partie des publics cibles, un seul étudiant provenant de cette filière sur la période 2012-2017 a suivi la formation. Le taux de réussite est excellent avec environ un échec par an.

Deux enquêtes annuelles de suivi étudiants sont réalisées par l'Université. Dans le cadre de la LP, le nombre de répondants par rapport aux diplômés est très satisfaisant (entre 80 et 98% sur la période 2013-2017) même si certains chiffres sont manifestement erronés ou mal présentés (par exemple, le nombre d'inscrits en 2012-2013 est de 38, le nombre de répondants de 18 et le taux de retour de 98%).

La durée moyenne de recherche d'emploi a fortement diminué entre 2013 et 2017 puisque 45% des étudiants ont mis moins de six mois à trouver un emploi en 2013, alors que 100% ont mis moins de trois mois en 2017 avec toutefois une part des CDD entre les deux périodes qui, de minoritaire, est devenue majoritaire (12% en 2013 contre 62% en 2017). Il manque des résultats plus précis pour montrer la véritable insertion professionnelle des étudiants et son adéquation avec les métiers indiqués dans la fiche RNCP.

Le nombre de poursuite d'études est élevé certaines années. Sur la période 2013-2017 le nombre d'étudiants en poursuite d'études a toujours été supérieur à 30%. Il a été de 46% en 2016-2017. Même si cela ne relève pas totalement de la responsabilité de la LP, il n'est mentionné aucune mesure pour modifier cette tendance.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation qui s'appuie sur un secteur des services dynamique en termes d'employabilité
- Une bonne dynamique pédagogique de projets dans la formation

Principaux points faibles :

- Une maquette pédagogique trop généraliste par rapport à un DUT Techniques de commercialisation, et de surcroît très proche d'une autre LP portée par le même IUT, problème déjà souligné lors de la précédente évaluation
- La baisse du nombre d'inscrits

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Malgré les changements réalisés par les porteurs de la formation depuis la dernière évaluation du Hcéres, la distinction entre cette LP et la LP *Management des activités commerciales*, parcours *Management et gestion commerciale* reste très peu marquée. Une réflexion de fond apparaît indispensable. Celle-ci pourrait examiner la pertinence d'une spécialisation autour d'un secteur d'activité ou de métiers ciblés afin de donner une cohérence d'ensemble à ces différentes formations. La véritable différenciation de cette LP, notamment par rapport au DUT, pourrait d'ailleurs contribuer à la rendre plus attractive et ainsi participer à l'arrêt de la baisse du nombre d'inscrits.

Le souhait des responsables de mettre en place, dès l'année prochaine, un portefeuille de compétences permettant aux étudiants de suivre pas à pas leur progression est une initiative intéressante.



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UPC

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des activités commerciales* de l'Université de Cergy-Pontoise propose deux parcours assurés en présentiel : *Transport de Voyageurs (TV)* porté par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Lettres et sciences humaines (LSH), et *Management et gestion commerciale (MGC)* porté par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Cergy-Pontoise dans le cadre de son département Techniques de commercialisation (site de Pontoise). Les deux parcours sont proposés en formation initiale et continue, selon des modalités d'enseignement classiques ou en alternance. Les deux parcours répondent à des objectifs spécifiques et n'ont pas de compétences métier communes. Le parcours *TV* vise à former des agents de maîtrise dont les compétences sont conformes au référentiel de la capacité européenne en transport de voyageurs. Le parcours *MGC* est quant à lui orienté vers le management de petites structures commerciales indépendantes ou intégrées.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs des deux parcours sont clairement précisés. Le parcours *TV* propose une formation technique avec pour objectif de former à des postes d'encadrement (agent de maîtrise) dans le domaine du transport pour des métiers clairement identifiés (assistant d'exploitation, gestionnaire de parc, ...). Seuls des intitulés génériques des Unités d'enseignement (UE) étant indiqués (Enseignement général et méthodes, Enseignements de spécialité,...), il n'est pas possible d'apprécier la cohérence des enseignements par rapport aux objectifs de la formation.

Le parcours *MGC* a pour principal objectif de former aux métiers de la vente de produits et services dans des petites structures commerciales indépendantes ou intégrées (agence bancaire, rayon de grands distributeurs, équipe de représentant, agences d'intérim, ...). Si certains métiers semblent correspondre à la formation et à des postes directement accessibles en fin de LP (attaché commercial) d'autres paraissent plus éloignés (responsable grands comptes), ou sont peu en phase avec le cœur de la formation (assistant chef de produit) qui ne comporte qu'un seul Élément constitutif (EC) traitant du marketing (mercatique et relation avec la clientèle/mercatique des services).

Aucune délocalisation de cette formation n'est mentionnée.

Positionnement dans l'environnement

Le parcours *TV* évolue dans un environnement favorable à son développement avec un vivier professionnel très dense en Île-de-France. Seules deux autres licences ont le même positionnement. Elles sont situées dans des régions assez éloignées (Lyon et Lille). Le parcours *MGC*, orienté sur le management de petites structures commerciales, a un positionnement très large et est considérée comme la plus polyvalente des LP d'Île-de-France. On a toutefois beaucoup de mal à la distinguer du parcours d'une autre LP de l'IUT de Cergy-Pontoise dont la dénomination (*Management et gestion commerciale des services*) et la maquette pédagogique sont très proches.

L'articulation entre la formation et l'environnement de la recherche et les laboratoires n'est pas précisée en dehors de l'intervention d'enseignants-chercheurs.

Le parcours *TV* se déroule en partenariat avec l'École nationale supérieure du transport de voyageurs (ENSTV) et avec le centre Apprendre et se former en transport et logistique (AFTRAL) qui est un Centre de formation des apprentis (CFA) de la branche *Transport*. Des liens avec des acteurs incontournables du transport comme la SNCF ou la société gérant les transports urbains de l'agglomération (STIVO) existent sans pour autant avoir été contractualisés. Quant au parcours *MGC*, il travaille avec l'École supérieure des métiers des agences d'emploi (ESMAE) pour la partie apprentissage. D'autres partenariats avec des sociétés telles que Canon, Partouche, BCA Expertise se sont également développés dans le cadre de parcours aménagés en formation continue, parfois complétés par des démarches de Validation des acquis et de l'expérience (VAE). Ce dispositif semble séduire de nombreuses entreprises puisque de nouveaux partenariats sont en cours de négociation actuellement.

Les coopérations internationales se cantonnent à l'accueil d'étudiants étrangers notamment dans le cadre d'une convention de coopération franco-mexicaine pour le parcours *MGC*.

Organisation pédagogique

Comme déjà mentionné, seuls les titres génériques des UE du parcours *TV* sont présentés avec les compétences attendues. Ceci est particulièrement pénalisant en termes de lisibilité et d'évaluation du parcours. Pourtant, le programme de ce parcours paraît disposer d'un certain nombre d'atouts. Il s'appuie sur le référentiel de compétences de la capacité européenne en transport de voyageurs permettant de délivrer une attestation de capacité professionnelle à gérer une entreprise de transport de voyageurs. La maquette a été pensée sous forme de blocs de compétences pour un public de formation continue notamment. Pour le parcours *MGC*, la maquette par Éléments constitutifs (EC) est présentée. Elle confirme le champ large de cette formation avec une spécialisation globalement peu marquée par rapport au contenu d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) *Techniques de commercialisation*. La Validation des acquis et de l'expérience (VAE) mise en place à partir de modules de formation proposés aux entreprises est particulièrement intéressante.

La place de la professionnalisation semble être un axe fort des deux parcours avec de nombreux partenariats mis en place avec les milieux professionnels que ce soit au niveau des interventions, de l'offre de stage, ou du suivi des projets tutorés. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des deux parcours est jointe au dossier.

La place de la recherche n'étant pas une priorité dans le cadre d'une LP, celle-ci se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs.

Pour le parcours *TV*, la place du numérique dans la formation se manifeste surtout à travers l'utilisation de logiciels professionnels (Hastus, ainsi qu'une initiation aux systèmes d'information de gestion). Pour les deux parcours, elle se concrétise également par le recours à l'Espace numérique de travail (ENT) de l'université.

Face à l'internationalisation grandissante des entreprises de transport, le parcours *TV* a décidé de privilégier l'enseignement de l'anglais avec 50 heures de cours avec la possibilité de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC), financé par l'université. Il pourrait être pertinent d'en faire de même dans l'autre parcours.

Pilotage

Le dossier ne fournit aucune information sur la composition et la répartition de l'équipe pédagogique entre professionnels, enseignants-chercheurs, et enseignants. Il est seulement mentionné pour le parcours *TV* que les intervenants professionnels sont fortement présents et issus d'entreprises comme STIVO, SNCF, RATP, Kéolis. Pour le parcours *MGC*, le pilotage est segmenté par type de formation avec un responsable respectif pour les

formations initiale, apprentissage et continue.

Le dossier ne permet pas de déterminer précisément si un conseil de perfectionnement fonctionne. Pour le parcours *TV*, il est simplement mentionné qu'un conseil de perfectionnement est désormais obligatoire au sein de l'université et que son cadrage est en révision pour couvrir plusieurs formations. Il s'agirait en l'occurrence pour le parcours *TV* d'un regroupement entre les formations relevant du domaine des transports. Un tel découpage pose la question de la cohérence entre les deux parcours de la mention. Pour le parcours *MGC*, il est fait mention à « un conseil » qui réunit les trois responsables de la formation, deux intervenants professionnels et d'autres membres de l'équipe pédagogique. Il est par ailleurs envisagé un conseil de perfectionnement avec une composition plus élargie dont le périmètre est actuellement en cours de discussion.

Pour le parcours *TV*, en dehors du fait que les modalités de suivi des connaissances respectent le cadre national de l'arrêté LP du 17/11/1999 et que les étudiants signent en début d'année un document attestant la prise de connaissance de ces informations, aucune information n'est donnée dans le dossier. Pour le parcours *MGC*, ces informations sont données dans le supplément au diplôme (anciennement Annexe descriptive au diplôme) et correspondent à ce qui est pratiqué classiquement dans une LP. Ce document n'est par contre pas fourni pour le parcours *TV*.

Aucune information n'est donnée sur les modalités de recrutement et les passerelles si ce n'est que les candidats sont sélectionnés par des tests d'entrée et un entretien de motivation permettant une sélectivité garantissant la réussite de tous pour le parcours *TV*. Un dispositif de mise à niveau est mis en place en début d'année sans préciser exactement le nombre, le type de cours, et le nombre d'étudiants concernés.

Résultats constatés

Aucune information précise n'est donnée sur les effectifs et leur évolution, l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude.

Le parcours *MGC* mentionne 500 candidatures pour 25 places en formation initiale et entre 100 et 200 candidatures pour la formation en apprentissage mais le nombre de places pour celle-ci n'est pas communiqué de manière explicite. Outre les parcours aménagés dédiés à la formation continue (voir plus haut), un ou deux étudiants sous ce statut intègrent chaque année la licence. Ce parcours reçoit également une vingtaine de candidatures dans le cadre de la VAE. Enfin, ce parcours fait partie du dispositif Mexprotec et accueille chaque année un étudiant d'origine mexicaine.

Pour le devenir des diplômés, il est mentionné que l'Observatoire de l'université réalise des enquêtes à 6 et 30 mois après obtention du diplôme et que les taux de réponse à ces enquêtes semblent s'améliorer. Pour le parcours *TV*, le taux d'insertion à 6 mois des diplômés qui cherchent un emploi est de 100% mais il n'est pas indiqué la proportion de ceux qui poursuivent leurs études. Il est simplement mentionné que les poursuites d'études ont tendance à augmenter en raison de la politique des entreprises qui préfèrent proposer des contrats d'apprentissage de deux ans. Notons également que l'information donnée lors des ateliers projets sur les possibilités de poursuite d'études n'est sans doute pas la meilleure stratégie pour que les étudiants cherchent un emploi à la sortie de la LP.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne collaboration avec les milieux professionnels (notamment locaux)
- Délivrance de l'attestation de la Capacité professionnelle européenne de transport pour le parcours *Transport de voyageurs*
- Le dynamisme de l'activité formation continue du parcours *Management et gestion commerciale*

Principaux points faibles :

- Pour le parcours *Management et gestion commerciale*, un positionnement très large insuffisamment différencié du DUT *Techniques de commercialisation* et très proche du parcours *Management et gestion commerciale des services* de la licence professionnelle mention *Commercialisation des produits et services*

- Méconnaissance du nombre de candidatures, de l'évolution des effectifs, des taux de réussite, et du suivi des diplômés
- Composition de l'équipe pédagogique et répartition des enseignements méconnues
- Programme pédagogique non disponible pour le parcours *Transport de Voyageurs*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il est difficile de porter un avis global sur la mention de la LP *Management des activités commerciales*, tant ses deux parcours sont foncièrement différents. Les responsables du parcours *TV* réfléchissent d'ailleurs, à juste titre, à un changement de mention pour donner au parcours une meilleure visibilité. Il paraît par contre difficile, pour rester en phase avec le référentiel de la Capacité européenne en transport de voyageurs, d'envisager une évolution du programme. Pour le parcours *MGC*, la réflexion porte essentiellement sur la recherche de partenariats avec de grandes entreprises afin de développer la formation continue, ce qui apparaît manifestement comme une orientation pertinente. Une autre piste d'évolution serait également d'envisager un rapprochement (ou, au contraire, une différenciation plus marquée) de ce parcours avec le parcours *Management et gestion commerciale des services* de la LP *Commercialisation des produits et services*, tant les maquettes pédagogiques sont proches.

Il reste difficile de dire dans quelle mesure ont été prises en compte les recommandations de la précédente évaluation dans laquelle les experts soulignaient déjà la difficulté d'évaluer une formation ne disposant que d'informations très partielles. Il est donc impératif que ces deux parcours se dotent d'éléments factuels détaillés (notamment l'évolution des effectifs, l'évaluation des enseignements par les étudiants, et le devenir des diplômés) afin de mener une autoévaluation solide sur laquelle les responsables pourront s'appuyer pour réfléchir à l'évolution de la formation.

Sur le plan de l'alternance, ces deux parcours doivent poursuivre leur développement en cherchant à formaliser les partenariats par des conventions dans la mesure du possible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES PROCESSUS LOGISTIQUES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Management des processus logistiques* de l'Université de Cergy-Pontoise, est une formation d'une année, visant l'insertion professionnelle immédiate. Délivrée en présentiel à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Cergy-Pontoise, sur le site d'Argenteuil, cette formation accueille des étudiants en alternance pour un cursus comprenant 450 heures d'enseignement et 170 heures de projet tuteuré, au sein d'un parcours unique centré sur le management de la chaîne logistique. Cette formation est également accessible en formation continue et par le biais de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues à l'issue de la formation sont très clairement explicitées, tout comme les compétences visées. Les contenus des enseignements proposés permettent de les acquérir. La maquette de la formation couvre tout aussi bien des enseignements transversaux comme l'anglais ou la communication professionnelle, que des enseignements techniques liés à la performance ou au pilotage de la chaîne logistique. L'existence d'une annexe descriptive au diplôme permet aux tiers d'appréhender les thématiques principales enseignées mais pas nécessairement les compétences précises acquises par chaque étudiant.</p> <p>Les métiers visés à l'issue de la formation sont listés dans le dossier et repris dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Si le lien entre les compétences acquises à l'issue de la formation et la plupart des métiers visés est naturel, on est tout de même amené à s'interroger quant à la capacité de la formation à viser des métiers tels que responsable de production ou acheteur.</p> <p>Cette formation ne comporte pas de délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les licences professionnelles centrées sur la logistique sont au nombre d'une cinquantaine au plan national, et d'une dizaine en Île-de-France. Majoritairement, ces dernières sont spécialisées sur un aspect de la logistique, ce qui distingue donc la formation proposée par l'IUT de Cergy-Pontoise, par nature plus généraliste.</p> <p>L'adossement de la formation à la recherche passe par l'intégration d'enseignants-chercheurs dans l'équipe</p>

pédagogique pour 43% du volume enseigné.

Des relations durables sont nouées avec de grandes entreprises dont les bases logistiques sont proches, et cela se concrétise au travers de l'accueil d'alternants. L'historique de cet accueil est retracé sur cinq années dans le dossier. Toutefois, ces relations ne sont pas formalisées au travers de partenariats auprès d'entreprises ou d'acteurs institutionnels de la logistique, ce qui est sans doute dommage pour l'insertion -notamment immédiate- des diplômés.

Enfin, la LP n'a pas d'ouverture internationale significative, ce qui est le cas de la plupart des formations de ce type et ne constitue donc pas un défaut.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de cette formation en alternance est lisible et progressive. Les méthodes pédagogiques au sein de la licence professionnelle sont classiques. L'utilisation du numérique est présente avec notamment l'emploi d'un Espace numérique de travail (ENT), mais aussi l'enseignement de progiciels et de logiciels spécifiques à la logistique. Les pratiques pédagogiques sont orientées « projet » et l'utilisation de « jeux intelligents » est à souligner.

La formation est accessible aux publics à contraintes particulières. Le processus de Validation des acquis de l'expérience (VAE) est bien décrit. Il est mis en œuvre chaque année et concerne entre deux à six candidats, ce qui est significatif.

La professionnalisation est un élément significatif de la formation qui n'est accessible qu'en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation). La présence d'un projet tuteuré, si elle est classique en licence professionnelle, tout comme l'utilisation courante d'études de cas, participent à la professionnalisation des étudiants. La nature du projet tuteuré et du mémoire professionnel est bien en lien direct avec la finalité de la formation. Cette part de la formation orientée vers la professionnalisation représente 25 crédits ECTS sur 60.

La fiche RNCP détaille bien les objectifs, compétences et métiers de cette formation

L'enseignement des langues dans la formation passe par la mise en place très classique d'un module d'anglais technique. La possibilité est donnée aux étudiants de passer l'examen du *Test of English for International Communication* (TOEIC).

Enfin, les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique et un logiciel anti-plagiat est utilisé pour l'examen des travaux rendus.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée, conformément aux attendus d'une licence professionnelle et sa composition est équilibrée entre les différents profils d'enseignants (deux maîtres de conférences en logistique, deux PRAG et trois PAST). Les enseignements sont réalisés à 45% par des professionnels, spécialistes de leur domaine. Les rôles et responsabilités pédagogiques, le pilotage de l'équipe enseignante ou son fonctionnement sont bien décrits dans le dossier et témoignent d'un pilotage engagé de la formation avec de nombreuses réunions qui jalonnent l'année universitaire. Enfin, le conseil de perfectionnement est en place depuis 2011 et se réunit annuellement. Néanmoins, l'absence de comptes rendus empêche d'apprécier son réel fonctionnement. Pour autant, son fonctionnement est effectif et conduit à la mise en place d'une nouvelle maquette de formation pour la prochaine année universitaire.

L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas évoquée dans le dossier. L'avis des étudiants est sans doute recueilli durant les différentes réunions organisées sur l'année mais l'existence d'un recueil individuel, anonyme et formalisé ne semble pas mis en place.

La formation bénéficie de ressources dédiées au plan matériel et au plan de la gestion administrative.

Les étudiants sont informés des modalités de contrôle des connaissances, mais le dossier ne précise pas celles-ci. De la même manière le dossier n'évoque pas précisément les modalités de réunion des jurys, qui ont pourtant bien lieu.

Les enseignements et les Unités d'enseignement (UE) sont transcrits en compétences et la mise en place d'un portefeuille de compétences est prévue dans les deux années à venir.

Des jurys de sélection mensuels de février à septembre permettent de recruter les candidats. Il n'y a pas de détail sur les modalités de recrutement.

Quant aux dispositifs d'aide à la réussite, une remise à niveau est mise en place en début de formation pour harmoniser les savoirs d'étudiants aux profils variés. Enfin, le suivi individuel des étudiants par un tuteur pédagogique participe également à l'aide à la réussite et est appréciable.

Résultats constatés

Les effectifs sont significatifs, même s'ils sont fluctuants d'une année à l'autre, et les taux de réussite sont bons. La formation est attractive avec un nombre moyen de candidatures de 167 pour un effectif moyen de 23 alternants.

La plupart des étudiants sont issus de Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS) ou Diplôme universitaire de technologie (DUT). On peut regretter la part faible des étudiants en provenance de deuxième année de licence (L2), mais cela est somme tout assez fréquent dans le cadre des licences professionnelles.

La formation dispose de données provenant d'une enquête à six mois réalisée par l'IUT sur le suivi des étudiants sortants. Cette enquête bénéficie de taux de réponse significatifs et révèle des taux de poursuite d'études très élevés et systématiquement supérieurs à 50% des répondants. On peut noter, par exemple, que 81% des diplômés de 2015 ont répondu à l'enquête et ont déclaré à 81% être en poursuite d'études. Pour leur grande majorité, ils suivent un master en alternance.

Le pilotage de la formation a mis en œuvre des actions destinées à limiter les poursuites d'études (absence de lettre de recommandation, avis défavorable au transfert de dossier entre universités, recrutement de candidats avec des projets d'insertion directe...), en vain. Le fait que les étudiants soient « systématiquement acceptés en master » complique bien entendu les choses et montre l'emprise limitée du pilotage de la formation à enrayer ces poursuites d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un réseau solide d'entreprises partenaires
- Pilotage de la formation de qualité
- Nombre de candidatures important

Principaux points faibles :

- Poursuites d'études beaucoup trop nombreuses
- Manque d'un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Management des processus logistiques*, parcours *Management de la chaîne logistique*, de l'Université de Cergy-Pontoise, propose un programme de formation en adéquation avec les métiers recherchés dans le secteur dynamique de la logistique. Son ancrage professionnel tient à la mise en place de l'alternance, de méthodes pédagogiques orientées « projet » ainsi qu'à la coordination avec les milieux économiques locaux au travers des liens tissés avec de grandes entreprises disposant de bases logistiques proches. Des partenariats plus formalisés pourraient être recherchés avec ces entreprises pour favoriser l'insertion immédiate des diplômés après la formation. Le pilotage de celle-ci est de qualité et efficace, même s'il ne parvient pas à endiguer des poursuites d'études bien trop nombreuses, principalement vers des masters en alternance. Les partenariats avec les entreprises locales du secteur logistique pourraient constituer un début de solution, tout comme des discussions avec les responsables des masters en question. La licence souhaite évoluer vers des approfondissements en logistique internationale, logistique industrielle et réorganisation et amélioration des

processus logistiques, ce qui lui donnerait une dimension plus spécialisée, et qui pourrait constituer une voie pertinente pour accroître l'insertion professionnelle immédiate à l'issue de la licence professionnelle.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES TRANSPORTS ET DE LA DISTRIBUTION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management des transports et de la distribution* parcours *Gestion des réseaux ferrés (GRF)* est une formation en alternance par contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle forme en un an des étudiants titulaires d'un Bac+2 au métier de technicien circulation dans le domaine du transport et de l'exploitation ferroviaire. La formation comprend un total de 450 heures d'enseignement et se réalise sur le site de l'Institut universitaire de technologique (IUT) d'Argenteuil.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation en termes de métier sont clairement mis en avant. Les enseignements sont cohérents par rapports à ces objectifs et aux compétences liées. Ils visent notamment à fournir un socle commun de compétences transversales communes à des étudiants aux profils variés tout en les initiant aux spécificités du secteur de la gestion des réseaux ferrés.</p> <p>Aucune information n'est fournie quant à d'éventuelles délocalisations.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>Management des transports et de la distribution</i> parcours <i>GRF</i> a peu de concurrence au niveau national et seulement quatre formations comparables sont identifiées. Elle apparaît comme complémentaire à d'autres formations en transport et logistique de l'Université de Cergy-Pontoise (par exemple, la licence <i>Management des processus logistiques</i>).</p> <p>Le lien avec la recherche reste limité et se fait uniquement via les enseignements assurés par des enseignants-chercheurs.</p> <p>La SNCF est partenaire exclusif de la formation et certains modules sont dispensés dans le centre de formation de la SNCF. Ceci est une bonne chose. Il n'existe aucun partenariat avec des établissements étrangers ce qui est assez traditionnel pour une licence professionnelle.</p>

Organisation pédagogique

La LP *Management des transports et de la distribution* parcours GRF est proposée uniquement en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ce qui est tout à fait adapté à ce type de formation professionnalisante. La *Gestion des réseaux ferrés* est présentée comme un parcours mais constitue en fait une mention à part entière.

La LP peut accueillir des personnes handicapées mais la situation n'a pas encore été rencontrée. La formation est également ouverte à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) mais n'y a pas encore été confrontée. La professionnalisation occupe comme il se doit une place importante.

60% des interventions sont réalisées par des professionnels. Les étudiants réalisent également un projet tuteuré qui est encadré à la fois par un enseignant de l'IUT et par un professionnel, ce qui est une bonne chose. Le projet tuteuré et l'activité en entreprise représentent à eux deux 21 crédits ECTS sur les 60 nécessaires à la validation du diplôme, un poids important mais en phase avec le positionnement de la formation. Les modalités de suivi et d'évaluation des projets et des stages sont clairement présentées. Le Centre de formation des apprentis (CFA) propose également un accompagnement à l'insertion professionnelle (réalisation d'un CV, préparation aux entretiens) ce qui est intéressant. Il n'y a pas de fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Le lien entre les enseignements et la recherche apparaissent trop ténus : seulement un maître de conférences et un post-doctorant interviennent dans la formation pour moins de 10% des enseignements. C'est dommage car même s'il s'agit d'une licence professionnelle, les apports de la recherche fournissent une ouverture aux futurs professionnels.

Le numérique occupe une place assez classique dans la formation (plateforme pédagogique, logiciels de simulation,...). Sur le plan pédagogique, l'ouverture à l'international se réalise par des cours d'anglais dont les objectifs sont en phase avec les finalités de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée (enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels). Une part trop faible des enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs (6% par un maître de conférences et 4% par un post-doctorant). La répartition des responsabilités et des rôles au sein de l'équipe pédagogique est clairement décrite. L'équipe pédagogique se rassemble régulièrement. Environ 40% des enseignements sont réalisés par des formateurs de la SNCF ce qui est cohérent car il s'agit également du principal employeur des diplômés de la formation. Quelques consultants ou formateurs indépendants interviennent dans la formation mais leur importance est raisonnable.

Le Conseil de perfectionnement est en place et se réunit annuellement. Il est composé de professionnels de la SNCF, d'enseignants et de représentants des étudiants ce qui semble adapté.

Le dossier présente clairement le processus et les critères de recrutement des étudiants, qui sont par ailleurs très cohérents. Des évaluations des enseignements sont réalisées par chaque enseignant à la fin de chaque cours. La formation est régulièrement évaluée par les étudiants, les enseignants et l'entreprise dans le cadre d'un bilan semestriel. L'évaluation des étudiants se fait par le contrôle continu ce qui permet un bon suivi des progressions des étudiants. Les étudiants sont bien informés des modalités d'évaluation et d'obtention du diplôme. Aucune information n'est fournie sur la constitution des jurys d'examen.

La formation a développé une approche par les compétences et chaque Unité d'enseignement (UE) renvoie à une compétence particulière. Le dossier contient une annexe mettant clairement en vis-à-vis enseignements et compétences.

La licence professionnelle recrute des étudiants aux profils variés. On observe un réel souci d'accompagner ces étudiants dans leur diversité pour leur permettre d'acquérir un socle de méthodologies et de connaissances communes.

Résultats constatés

La formation est confrontée à un manque d'attractivité des métiers auxquels elle forme et depuis 2012 le nombre de places disponibles est supérieur au nombre d'inscrits. Pour autant la licence professionnelle parvient à rassembler un nombre satisfaisant d'étudiants chaque année (environ 22 pour les cinq dernières années). Des actions sont mises en place pour attirer les étudiants (participation à des forums, journées portes ouvertes). La

plupart des étudiants sont en contrat d'apprentissage et seuls quelques-uns en contrat de professionnalisation. Le taux de réussite est très élevé (proche de 100%) et le taux d'abandon très faible. Un suivi des diplômés à six mois est réalisé par l'IUT. Cette enquête qui bénéficie d'un bon taux de retour permet de mettre en évidence une très bonne insertion professionnelle des étudiants. En effet, plus de 80% des diplômés sont en emploi six mois après la fin de la formation et parmi ceux-ci la quasi-totalité est en CDI dans le mois qui suit l'obtention de son diplôme. Les emplois occupés sont en phase avec la formation. La poursuite d'étude est très exceptionnelle et cela est cohérent avec l'objectif du diplôme (un étudiant par an).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence professionnelle très spécialisée
- Une très bonne insertion professionnelle
- Un partenariat de qualité avec la SNCF, principal employeur des diplômés
- Une bonne adéquation UE - compétences

Principaux points faibles :

- Un déficit d'attractivité du métier de technicien circulation dans le domaine du transport et de l'exploitation ferroviaire
- Peu d'enseignants-chercheurs avec seulement deux intervenants dans la formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans rencontrer de réels problèmes d'effectifs, la licence professionnelle *Management des transports et de la distribution* parcours *GRF* rencontre des problèmes d'attractivité liés aux métiers auxquels elle prépare. Elle prévoit de continuer à travailler à renforcer l'image de ces métiers avec l'aide de son partenaire la SNCF notamment via un effort de communication. Elle envisage également la mise en place d'autres partenariats afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de la SNCF, ce qui est effectivement souhaitable. Un effort pourrait également être réalisé afin de donner une place un peu plus importante à des enseignants-chercheurs intervenant dans leur domaine de spécialité.



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* parcours *Entrepreneuriat en très petites entreprises* (TPE) a pour objectif de former de futurs dirigeants de petites et moyennes entreprise (PME) et de TPE. La formation s'adresse à des étudiants titulaires d'un Bac+2 et se déroule en un an en alternance sur deux sites de formation (Lycée Santos Dumont à Saint Cloud et Université de Cergy-Pontoise). Elle comprend un total de 450 heures de formation.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues et le métier visé (dirigeant ou cadre de TPE) sont clairement exposés. Il est néanmoins à souligner qu'un poste de cadre correspond généralement davantage à un niveau master. Les enseignements sont répartis en six Unités d'enseignement (UE) et permettent d'aborder différentes compétences en phase avec ces objectifs. Aucun projet de délocalisation n'est mentionné.
Positionnement dans l'environnement
La formation est assez peu concurrencée au niveau régional et national puisque seulement deux licences professionnelles comparables sont identifiées en Île-de-France et six autres au niveau national. Un partenariat avec l'Association de gestion des formations en alternance pour les petites et moyennes entreprises (AGFAPME) est présenté comme une source de différenciation et d'ancrage dans le tissu socio-économique. Cependant, d'une part, ce partenariat est parfois évoqué au futur ce qui nous conduit à nous interroger sur sa mise en œuvre et, d'autre part, aucune information n'est donnée sur l'existence de partenariats similaires dans les formations concurrentes. Par ailleurs, aucune information n'est donnée sur des formations en concurrence indirecte (par exemple tournées vers les petites et moyennes organisations). Aucune information n'est fournie quant à l'articulation de la formation avec la recherche. Aucune information n'est donnée sur des projets tournés vers l'international ce qui est dommage car ils peuvent avoir toute leur place dans ce type de formation si l'on pense à des TPE exportatrices.

Organisation pédagogique

Entrepreneuriat en TPE est présenté comme un parcours de la LP *Management et gestion des organisations* mais aucune information n'est fournie sur d'éventuels autres parcours de cette formation. La formation se réalise en apprentissage ce qui est une modalité d'enseignement bien adaptée à ce type de formation professionnalisante.

Aucune information n'est fournie quant aux adaptations aux étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs de haut niveau, salariés, etc.), ainsi que la démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE).

La professionnalisation est particulièrement présente via un projet tuteuré et l'alternance. Le projet tuteuré porte sur la reprise ou la création d'une TPE et se déroule sur le site de Saint-Cloud. Il n'est pas clairement expliqué pourquoi le suivi de ces projets ne peut être réalisé sur le site de Cergy-Pontoise, plus largement la nécessité d'un double site de formation n'est pas suffisamment justifiée. Concernant la période en entreprise aucun rapport écrit n'est demandé et seul le tuteur de l'entreprise d'accueil accorde une note à l'étudiant ce qui est très problématique. Le rapport contient insuffisamment d'informations quant au type d'entreprises et de missions que réalisent les alternants. Il serait par exemple intéressant de savoir si tous les alternants réalisent leur apprentissage en TPE. La place de l'AGFAPME dans la formation est insuffisamment explicitée, ainsi que les dispositifs mis en place pour accompagner les étudiants dans l'obtention d'une alternance.

La fiche du Répertoire nationale des certifications professionnelles (RNCP) est présente et très claire.

Aucune information n'est donnée sur la place de la recherche dans la formation. Ceci est fort dommage car la professionnalisation n'exclut pas de s'appuyer sur des travaux de recherche d'autant plus que l'entrepreneuriat constitue un champ de recherche dynamique en sciences de gestion. Seuls deux enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, dont aucun en sciences de gestion, et représentent moins de 10% des enseignements. Cette situation est fort problématique étant donné l'objet de la licence professionnelle.

Le numérique est présent de façon assez classique pour ces formations notamment sous la forme de simulation de gestion.

L'ouverture à l'international de la formation se fait uniquement par un cours d'anglais ce qui est assez classique pour ce type de formation.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique est problématique. En effet, seules 13,3% des interventions sont réalisées par des personnes travaillant réellement dans des TPE, moins de 10% par des enseignants-chercheurs et environ les deux-tiers des enseignements (63,33%) sont réalisés par des enseignants du second degré. La formation est cogérée par deux responsables rattachés respectivement au lycée Santos-Dumont de Saint Cloud et l'Université de Cergy-Pontoise. La part de l'université est très faible comme en témoigne la place des enseignants-chercheurs dans les enseignements.

Les étudiants ne siègent pas au conseil de perfectionnement ce qui est problématique. La formulation ne permet pas de bien comprendre si l'ensemble de l'équipe pédagogique est convié. Aucun compte-rendu ou ordre du jour du conseil de perfectionnement n'est joint, ce qui ne permet pas de rendre compte des sujets abordés.

Aucune information n'est donnée quant à des évaluations des enseignements par les étudiants, ni sur le processus d'autoévaluation. Les étudiants sont évalués via un contrôle continu avec au moins une des deux notes obtenues résultant d'un travail individuel. Aucune information n'est donnée quant au jury d'examen.

Les compétences que doit acquérir l'étudiant ne sont pas clairement mises en évidence et aucun suivi n'est évoqué. Aucun supplément au diplôme n'est joint au dossier. Aucune information précise n'est fournie sur le processus de recrutement.

Résultats constatés

Bien qu'elle n'ait été créée qu'en 2016, la formation est attractive et le nombre de candidatures va croissant au cours de ses trois années d'existence. Cependant la promotion de 2017 n'est que de 14 étudiants. Aucune information n'est donnée sur ce faible nombre d'inscrits et l'on ne sait pas s'il s'agit d'un choix de la part de l'équipe pédagogique, de l'absence de bons candidats, du fruit de rétractations suite à des pluri-candidatures

ou la conséquence du nombre d'offres d'apprentissage. Bien que les Brevets de techniciens supérieurs (BTS) ne représentent que 45% des candidatures, ils forment 80% des effectifs, le reste de la promotion de 2017 étant formée de Diplôme universitaire de technologie (DUT). Aucun candidat ne vient de deuxième année de licence (L2), ce qui est dommage.

Aucune information n'est donnée sur le taux de réussite. Peu d'informations sont données sur les modalités de suivi des étudiants. La jeunesse de la formation ne permet pas d'avoir un grand recul et seuls les résultats de l'enquête de 2017 sont fournis. Ceux-ci ne permettent pas de savoir si les diplômés travaillent effectivement en TPE mais aucun n'apparaît être dirigeant de TPE ni cadre alors qu'il s'agit d'un objectif de la formation. Aucune analyse n'est fournie en ce sens et cela devrait être un point de vigilance. Parmi les répondants, on observe qu'ils sont aussi nombreux à trouver un emploi qu'à poursuivre leurs études. Cette situation problématique n'est pas analysée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une licence professionnelle bien organisée en alternance
- Une formation peu concurrencée au niveau local

Principaux points faibles :

- Une trop forte proportion de poursuite d'études
- Une formation à la dimension universitaire très insuffisante
- Une trop faible part des enseignements réalisés par des intervenants issus du monde de l'entreprise et des TPE
- Une trop faible part des enseignements réalisés par des universitaires ; aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion ni spécialiste de l'entrepreneuriat
- Une implication des étudiants trop faible dans le pilotage de la formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* parcours TPE est de création très récente et l'augmentation du nombre de candidatures conduit les responsables pédagogiques à envisager l'ouverture d'un deuxième groupe d'étudiants. Il conviendrait, avant de songer à une telle extension, de renforcer la dimension universitaire de la formation existante. Il est en effet important que les enseignants-chercheurs de l'université soient plus présents dans les enseignements. Il serait souhaitable que ce renforcement passe notamment par des interventions d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion spécialistes de l'entrepreneuriat. Les intervenants issus des TPE devraient également être davantage présents dans les enseignements.

L'équipe pédagogique devrait prendre part à l'évaluation de la période en entreprise au moins pour une partie afin de permettre une certaine équité dans l'évaluation des étudiants.

Enfin, il faudrait chercher à mettre en phase les objectifs de la formation avec le devenir des étudiants en cherchant à former davantage de dirigeants de TPE (perspective annoncée) et en mettant en place des actions (recrutement, information, ...) afin de faire diminuer la poursuite d'étude qui dévie la licence professionnelle de sa finalité.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET AMÉLIORATION DE PROCESSUS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La présente formation s'inscrit dans le champ *Modélisation et management*. Elle est dispensée en présentiel à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Cergy-Pontoise au département Qualité logistique industrielle et organisation (QLIO) du site d'Argenteuil. Elle vise à former en 375 heures de cours des cadres intermédiaires en charge d'appliquer les principes et méthodes du *Lean management* pour améliorer la performance des processus industriels. Elle est ouverte en formation initiale classique, en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation), aux salariés en formation continue, et accueille en moyenne une quinzaine d'étudiants par an. La formation ne propose aucune délocalisation.

ANALYSE

Finalité
La formation vise à former des managers de première ligne capables de contribuer au changement organisationnel grâce à leur maîtrise des techniques de production <i>Lean</i> , de l'amélioration continue ou plus largement de l'organisation industrielle. Elle correspond en cela aux besoins des entreprises industrielles à la recherche d'une amélioration de leur compétitivité par des processus industriels plus efficaces. Les compétences attendues sont bien définies et exposées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le contenu de formation est en phase avec les objectifs. Les modalités de publicité de l'offre de formation ne sont pas précisées. Les secteurs industriels visés sont nombreux, et les profils de postes potentiels bien identifiés.
Positionnement dans l'environnement
La formation, bien que très localisée, relève d'une préoccupation industrielle très généraliste. L'équipe pédagogique a identifié des formations similaires ne présentant pas de concurrence directe, à l'exception potentiellement de la LP <i>Coordonnateur des améliorations de processus</i> de l'IUT de Montreuil (Université Paris 8). L'environnement recherche du diplôme n'est pas identifié. En matière de relations avec les partenaires socio-économiques, seul est évoqué un partenariat avec La Poste, dont ni le contenu ni la contribution spécifique à la formation ne sont précisés. Un travail de recensement des entreprises accueillant les étudiants aurait, <i>a minima</i> , permis de comprendre l'étendue des terrains de formation.

Il semblerait que l'essentiel des liens avec le tissu socio-économique soit le fait de la participation d'acteurs extérieurs dans la formation. La relation avec le Centre de formation des apprentis (CFA) SUP 2000 permet l'ouverture de la formation à l'apprentissage.

On ne constate aucune relation internationale.

Organisation pédagogique

Les enseignements ont été réorganisés en 2016 et se structurent désormais autour de trois blocs de compétences cohérents et complémentaires (harmonisation – modélisation – transformation). On peut regretter le faible volume de cours de gestion des ressources humaines ou de management, au regard d'une formation qui traite directement du changement organisationnel. Il n'existe pas de dispositif d'adaptation de parcours ou d'options visant à intégrer des profils d'étudiants hétérogènes. L'accueil d'étudiants en formation continue ou en Validation d'acquis de l'expérience (VAE) est possible, mais les dispositifs spécifiques les concernant ne sont pas précisés, alors qu'il est attendu que la maquette pédagogique rénovée favorise l'ouverture au public de formation continue.

Le projet collectif encadré et le projet professionnel individuel occupent une part significative de la formation (24 crédits ECTS sur 60). Leurs modalités sont bien détaillées et leur encadrement est conforme aux pratiques courantes. En revanche, le reste des enseignements n'est pas suffisamment détaillé (volume horaire, modalités d'enseignement...). Le cadre formalisé de l'apprentissage permet d'assurer un suivi satisfaisant de la période en entreprise, avec notamment une définition claire des rôles respectifs du maître d'apprentissage et du tuteur pédagogique ainsi que l'organisation de deux visites annuelles en entreprise. Les missions confiées aux apprentis sont bien présentées et sont tout à fait conformes aux objectifs affichés de la formation. L'absence de calendrier ne permet pas d'apprécier le rythme d'alternance ni la façon dont le stage des étudiants en formation initiale classique, d'une durée au moins égale à 26 semaines, s'intègre dans la formation.

L'articulation avec la recherche est minimale, comme cela est fréquent dans ce type de formation professionnalisante. Cependant la présence d'un unique enseignant-chercheur titulaire dans l'équipe ne peut permettre à elle seule l'enrichissement de la formation par les résultats de la recherche.

Les enseignements sont dispensés de façon traditionnelle et il n'est fait mention d'aucun dispositif numérique ni de démarches pédagogiques innovantes, ce qui est regrettable compte tenu du fait que la gestion des processus industriels se prête assez bien à des formes d'animation différentes des pratiques universitaires conventionnelles telles que des *serious games* par exemple.

La dimension internationale semble se résumer à un cours d'anglais de 35 heures et les éventuelles certifications en langue étrangère sont laissées à l'initiative de l'étudiant. Il n'y a aucun dispositif favorisant la mobilité des étudiants.

Pilotage

La formation est pilotée par un maître de conférences associé (MAST). Les enseignements sont assurés pour un tiers par les enseignants du département dont une part singulièrement faible par l'unique enseignant-chercheur titulaire (5% du volume horaire total). La formation intègre donc de nombreux acteurs du monde socio-économique pour 64% du volume horaire total, dont deux professeurs associés (PAST) pour 35% du volume horaire total. L'expérience de ces professionnels est directement en rapport avec la spécialité enseignée, et leurs interventions couvrent l'ensemble des Unités d'enseignements (UE).

Le pilotage s'appuie sur un conseil de perfectionnement ainsi que sur un bilan pédagogique qui associe l'équipe pédagogique, le CFA, les maîtres d'apprentissage et les étudiants, selon des modalités non précisées. Ces instances dégagent des pistes d'amélioration potentielles et ont contribué par exemple à la rénovation en 2016 de la maquette pédagogique. Les étudiants participent également à l'élaboration d'une enquête de satisfaction à laquelle ils répondent en cours de formation. Quelques extraits de ces évaluations et rapports de conseils auraient été appréciés pour mesurer la pertinence des perspectives d'améliorations évoquées. La dimension restreinte de l'équipe pédagogique (neuf enseignants) autorise une coordination sur un mode informel.

L'absence de supplément au diplôme et de règlement d'examens ne permet pas d'évaluer l'attribution des crédits ECTS. Le suivi des compétences ne fait appel à aucun outil particulier (livret de compétences, portfolio...), alors que ce point commence à se généraliser dans les formations professionnelles.

Le recrutement semble viser exclusivement des étudiants de Diplôme universitaire de technologie (DUT). La moitié des étudiants sont ainsi recrutés en interne à l'IUT Cergy-Pontoise. Les autres publics visés par le

recrutement sont des titulaires de Brevet de Techniciens Supérieurs (BTS). Le processus de recrutement n'est pas décrit, notamment les critères et les modalités de sélection.

Résultats constatés

La formation est un débouché cohérent pour les étudiants issus de départements QLIO, Gestion Logistique et Transport (GLT) ou Génie Mécanique et Productique (GMP). En revanche, elle n'est clairement pas destinée à des étudiants de L2. Le recrutement des étudiants se fait majoritairement dans le vivier interne du département et les effectifs oscillent entre 11 et 22 étudiants, avec de très bons taux de réussite (toujours supérieurs à 90%). Le dossier ne permet pas d'évaluer la part des étudiants sous statut d'apprenti, mais il semble que ce soit la modalité dominante. Le nombre d'étudiants poursuivant leurs études est beaucoup trop élevé (de l'ordre de 57% en moyenne et parfois jusqu'au trois-quarts de la promotion comme dans l'enquête 2015) car cela vient en contradiction avec la finalité professionnelle de la formation. Il s'agit essentiellement de poursuites d'études en master selon les modalités de l'alternance. L'équipe pédagogique souligne la responsabilité des établissements d'accueil dans cet état de fait, ce qui peut s'entendre, à condition de ne pas proposer simultanément une voie de poursuite d'études fléchée vers les masters de l'UCP comme cela est actuellement mentionné dans les perspectives.

Les données sur l'insertion professionnelle sont limitées aux résultats de l'enquête de la situation 30 mois après le l'obtention du diplôme, réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'établissement. Les taux de réponse sont très satisfaisants (toujours supérieurs à 60%), et les diplômés qui ne poursuivent pas leurs études ont presque tous trouvé un emploi. Cependant, il ne s'agit pas toujours d'un emploi stable (le taux moyen de contrats à durée indéterminée est de l'ordre de 50%) et on ne connaît pas la qualité de l'adéquation des emplois occupés avec la formation. Globalement, les enquêtes d'insertion professionnelle sont insuffisamment détaillées pour apprécier le devenir des étudiants, alors que le faible nombre de diplômés concernés (entre deux et sept selon les années) devrait permettre un suivi beaucoup plus qualitatif des trajectoires d'insertion.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Contenus d'enseignement bien adaptés aux finalités de la formation
- Forte implication des formateurs issus du monde socio-économique dans la formation
- Ouverture à l'alternance, et en particulier aux contrats d'apprentissage grâce à la collaboration avec le CFA SUP 2000

Principaux points faibles :

- Niveau beaucoup trop élevé du taux de poursuite d'études au regard de l'objectif de professionnalisation
- Insuffisance des partenariats récurrents et formalisés avec des entreprises industrielles identifiées ou des organisations professionnelles
- Bien trop peu d'enseignants-chercheurs investis dans la formation
- Méconnaissance des trajectoires d'insertion professionnelle des diplômés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'analyse de l'équipe est intéressante ; elle est bien argumentée (pertinence d'une formation de ce type au regard de l'évolution des besoins du monde industriel), mais souffre d'un manque de précision en ce qui concerne sa mise en œuvre concrète dans la formation.

Le taux de poursuite d'études, préoccupant, ne peut être expliqué à partir des éléments fournis dans le dossier. Il soulève la question du positionnement des métiers visés (niveau technicien ou niveau cadre). Il conviendrait donc

de préciser ce positionnement, par exemple en enrichissant le référentiel de compétences et en tissant des relations plus étroites et formalisées avec les employeurs industriels du territoire. Le travail engagé autour des Certificats de compétences universitaires va dans ce sens et mérite d'être poursuivi. Le développement des labellisations et certifications (*Green belt lean six sigma* par exemple) suggéré par l'équipe pédagogique constitue une autre piste à privilégier, dans la mesure où elles représentent une caution appréciée du monde industriel.

L'accueil d'apprenants en formation continue pourrait être développé en visant des profils plus techniques (notamment du secteur de la productique) et en proposant des enseignements de remise à niveau.

Un renforcement de la dimension académique de l'équipe pédagogique pourrait permettre de mieux faire connaître la formation et de renforcer la diversité des approches (en intégrant les dimensions managériales du changement organisationnel par exemple).

Enfin, l'exercice d'autoévaluation serait pleinement bénéfique s'il pouvait s'appuyer sur des traces formelles issues des nombreux dispositifs de concertation et d'amélioration continue que l'équipe met en œuvre dans le pilotage de la licence professionnelle, et sur un suivi plus complet et qualitatif des trajectoires d'insertion des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : APPLICATIONS WEB

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'informatique : applications web*, portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques de l'Université de Cergy-Pontoise, propose deux parcours : *Développement web et mobile (DWM)* et *Web et applications mobiles (WAM)*. Le premier parcours propose deux spécialités : *Développement mobile* et *Objets connectés*. Le second parcours s'adresse uniquement à des étudiants en situation de handicap permanent. L'objectif principal est de former des développeurs dans le web et le web mobile directement opérationnels. Elle est ouverte uniquement en alternance par contrat de professionnalisation ou par apprentissage. L'enseignement est assuré en présentiel.

ANALYSE

Finalité
Les compétences attendues sont clairement exposées et correspondent essentiellement au développement web. Les métiers visés sont tout à fait en accord avec la formation. Les enseignements semblent en cohérence avec les objectifs affichés, il aurait toutefois été pertinent d'inclure une maquette plus détaillée dans le dossier précisant les crédits ECTS octroyés par Unité d'enseignement (UE) et les volumes horaires par Élément constitutif (EC) pour donner une meilleure idée du contenu de la formation. Cette formation n'est pas délocalisée.
Positionnement dans l'environnement
Le parcours <i>DWM</i> est reconnu par le classement « <i>Eduniversal</i> », ce qui lui donne une attractivité sur le plan national. La spécialité <i>Internet des objets</i> profite, elle, de la renommée internationale du FacLab, le FabLab de l'UCP (<i>fabrication laboratory</i>) et d'une chaire Orange. Le parcours <i>WAM</i> a, quant à lui, un positionnement très original et semble-t-il unique en France dans une filière de ce type. Il vise à accueillir des personnes en situation de handicap permanent et leur offrir des débouchés en adéquation avec leur handicap. Aucune interaction entre la formation et la recherche n'est mentionnée ce qui est classique dans une LP. Pourtant l'existence d'une chaire avec Orange mériterait sans doute une réflexion car elle pourrait peut-être permettre le développement de relations fructueuses sur ce plan. L'environnement professionnel socio-économique de cette LP est très riche, comme le montre le

fonctionnement exclusivement par alternance de la formation. Les liens de la formation avec les entreprises d'Île-de-France sont forts, aussi bien avec les grands groupes qu'avec les structures de tailles plus réduites comme les agences web. Le parcours *WAM*, en particulier, répond à un besoin exprimé par des acteurs du monde socio-économique. Toutefois, aucun accord cadre n'est mentionné, et la description des relations avec les entreprises mériterait d'être mieux mise en valeur.

Si aucune coopération internationale n'est mentionnée dans le dossier, la spécialisation *Internet des objets* qui est reconnue sur le plan international pourrait être développée pour engager des coopérations intéressantes.

Organisation pédagogique

La LP propose le parcours *DWM* avec deux spécialités (*Développement mobile* et *Internet des objets*), et le parcours *WAM*. Ils se déroulent tous les deux en alternance (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Des Validations des acquis de l'expérience (VAE) sont assez régulièrement demandées pour le parcours *DWM* mais débouchent essentiellement sur des validations partielles. Le parcours *WAM* est trop récent pour avoir reçu ce type de demande.

L'organisation du parcours *DWM* en séquences pédagogiques compactes permet d'accueillir des personnes en formation continue qui peuvent alors valider des modules sous forme de diplôme universitaire. Le parcours *WAM* propose un fonctionnement plus classique avec une seule spécialité structurée en modules correspondant aux fondamentaux du développement pour le web et les applications mobiles permettant la progressivité de l'apprentissage. Le volume horaire classique est complété par 70 heures d'accompagnement du handicap. Les tests effectués lors de l'admission sont utilisés pour mettre en place une remise à niveau à distance préalablement à la formation. L'équipe apparaît très impliquée dans le suivi de ces étudiants.

La professionnalisation est naturellement très présente puisque la formation est délivrée uniquement en alternance, et renforcée par quatre projets, dont un de synthèse, avec mise en situation réelle (tenue de délai, travail à distance...). Les étudiants ont 20 semaines de formation à l'université et 31 semaines en entreprise, avec un rythme non précisé. L'organisation du cursus est construite pour impliquer au mieux l'étudiant dans la formation de son projet professionnel. Par exemple, la fonction de Chef de projet, souvent peu valorisée dans ce type de formation à Bac+3, bénéficie d'un accompagnement spécifique toute l'année. Les futurs Chefs de projet organisent les équipes et leur fonctionnement dans les projets principaux. D'autre part, les étudiants sont encouragés à la découverte de leur futur environnement technologique de façon autonome à travers par exemple des *hackathons* ou par des heures de cours dédiées à la découverte du monde professionnel. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la licence est fournie dans le dossier mais pourrait être plus développée pour montrer les spécificités de chaque parcours et spécialisation. L'évaluation des projets et des stages est clairement précisée.

La place de la recherche pourrait facilement être développée autour notamment de la spécialisation *Objets connectés* et la chaire Orange.

Le numérique est par la nature même de la formation très présent. De plus, une large palette d'outils, communément utilisés pour le développement professionnel en équipe, sont utilisés : logiciels de travail collaboratif, de partage de code, de gestion et de suivi de projet.

La place de l'international pourrait aussi être développée à travers notamment la spécialisation *Objets connectés*. L'anglais technique est enseigné mais sans précision sur le volume horaire. Aucun cours n'est réalisé en anglais.

Pilotage

Chaque parcours dispose de sa propre équipe pédagogique dont les modalités de fonctionnement sont conformes à ce qui est pratiqué dans la plupart des LP. Les deux équipes se réunissent bimestriellement et examinent les différentes questions pédagogiques qui se posent tout au long de l'année. Si la répartition entre professionnels et enseignants est bien équilibrée dans le parcours *DWM* (environ 50/50), ce n'est pas le cas pour le parcours *WAM* dans lequel seulement trois professionnels interviennent et ne représentent que 15 % des enseignements. Il est à noter également que dans le parcours *DWM* un seul enseignant réalise 192 heures et dans le parcours *WAM* un autre enseignant effectue 129 heures. Un meilleur équilibre entre intervenants serait souhaitable. Les fonctions occupées par les professionnels n'étant pas indiquées, il est difficile d'évaluer la bonne correspondance avec les métiers visés. On peut par contre saluer l'intégration dans la formation de plusieurs enseignants-chercheurs, ce qui faisait l'objet d'une recommandation de la précédente évaluation.

Le Conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas très clairement détaillée se réunit au moins une

fois par an. Son rôle et son intérêt auraient pu toutefois être décrits car il semble avoir quelques difficultés à se réunir dans sa totalité. L'évaluation anonyme des enseignements par les étudiants n'est pas faite. La conversion des UE en crédits ECTS n'est pas donnée.

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu, dont les modalités ne sont pas précisées. Il est seulement précisé qu'elles sont validées au niveau de l'établissement et accessibles aux étudiants. Les compétences sont évaluées collégalement par les enseignants, les professionnels et les étudiants lors des différents projets. Cette évaluation ne donne pas lieu à un suivi particulier dans un portefeuille ou un livret de l'étudiant. Les suppléments au diplôme de chaque parcours sont fournis.

Les deux parcours recrutent sur dossier et après entretien individuel, des titulaires d'un diplôme de niveau Bac+2 en informatique (Brevet de technicien supérieur (BTS) ou Diplôme universitaire de technologie (DUT) principalement), ou sur des profils atypiques (reconversions, autodidactes, ...).

Résultats constatés

Le dossier ne contient aucun élément permettant de quantifier les effectifs, les taux de réussite ou d'insertion professionnelle. Les données issues des structures de l'établissement, la Direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle (DOIP) et l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ne sont pas fournies. Il est indiqué que ces structures seront sollicitées à l'avenir. Cette absence d'information n'est pas normale et interdit toute analyse ou pilotage efficace.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Environnement socio-économique favorable dans les secteurs porteurs du web et de l'Internet des objets
- La chaire Orange dans le cadre de la spécialisation *Objets connectés*
- Un parcours original dédié aux personnes en situation de handicap
- La place importante de l'alternance

Principaux points faibles :

- Non connaissance des taux d'insertion et du devenir des diplômés
- Présence trop faible de professionnels dans le parcours *WAM*
- Volume des enseignements et des suivis projets trop concentré sur quelques enseignants
- Aucun bilan global de la formation n'est fait pour réfléchir à son avenir

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En dehors de réflexions menées sur des aspects particuliers de la formation, aucune analyse globale n'est faite pour réfléchir à l'avenir de la LP, ce qui est dommage face au potentiel de cette licence qui est innovante à plusieurs égards et a des liens solides avec l'industrie dans un environnement socio-économique favorable.

Le parcours *WAM* dédié aux personnes en situation de handicap mériterait d'être développé comme envisagé par les responsables de la LP, pour peut-être devenir la filière nationale de formation dans ce domaine. Le parcours *DWM* se distingue des formations web standards par une organisation qui permet à l'étudiant de construire son projet professionnel grâce à plusieurs mises en pratique et à la liberté qui lui est donnée de proposer des sujets ou d'expérimenter de nouvelles technologies dans le FabLab. Paradoxalement, l'évaluation des enseignements par les étudiants n'est même pas évoquée alors qu'elle devrait trouver toute sa place dans un tel fonctionnement.

Enfin, le volume des enseignements effectués par des professionnels dans le parcours *WAM* doit être revu ainsi que le volume des interventions assurées par quelques enseignants dans les deux parcours.

Au-delà de ces différents points, les informations disponibles très incomplètes rendent l'analyse difficile. Par exemple, les données sur l'évaluation des enseignements par les étudiants et le devenir des diplômés ne sont pas connues (ce qui faisait déjà l'objet d'une recommandation de la précédente évaluation) alors que leur prise en compte permettrait de mieux réfléchir à l'évolution de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie (CP)* vise à former aux métiers de gestion de la paie et d'assistant en ressources humaines. Les enseignements sont dispensés à l'Unité de formation et de recherche (UFR) d'Économie et gestion de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP). La formation est organisée en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) des Sections d'apprentissage créées par les entreprises franciliennes (SACEF) à Paris, et avec l'École de la formation en alternance (IFCAE) à Cergy-Pontoise, sous le régime de l'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation). Elle s'adresse aussi à des candidats en formation continue et en Validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs professionnels et pédagogiques de la formation sont clairement exposés. Les enseignements proposés sont globalement adaptés à l'atteinte de ces objectifs, avec un apport de compétences juridiques, techniques et transversales, dont des éléments de déontologie pour les sciences de gestion.

En revanche, l'intitulé du diplôme n'est pas uniformisé, mais en tout état de cause dépasse largement la seule gestion de la paie. 30 % des étudiants accèdent à des postes en ressources humaines sans rapport avec la seule gestion de la paie.

Les missions assurées par les alternants, les postes occupés par les diplômés et les partenariats avec deux centres de formation par alternance attestent de la bonne adéquation entre les contenus de la formation et les objectifs de professionnalisation. Plusieurs masters, dans la région ouvrent leurs portes « facilement » aux étudiants issus de cette LP ce qui peut favoriser l'incitation à la poursuite d'études.

La formation ne fait pas l'objet d'une mise en œuvre à l'étranger. Les cadres réglementaires relatifs à la paie étant si contingents aux pays, une exportation de la formation ne semble pas pertinente.

Positionnement dans l'environnement

Il existe de très nombreuses formations du même type tant en Île-de-France, qu'au plan national : cette concurrence importante explique sans doute aussi des effectifs parfois limités.

Des synergies sont évoquées avec une autre LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* de l'UCP.

L'adossement avec la recherche est inexistant (il est fait état de l'intervention variable d'enseignants-chercheurs sans plus de précision ni mention de leur spécialité), ce qui, même pour une LP, n'est pas satisfaisant. Par ailleurs, aucun laboratoire de recherche n'est mentionné dans le dossier.

Le positionnement dans l'environnement local est quant à lui plus avéré, en particulier via des conventions dans la durée avec le CFA SACEF (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) et l'IFCAE (contrats de professionnalisation). On peut regretter que les acronymes ne soient pas définis et les partenaires non décrits.

Il n'est question ni d'établissements académiques étrangers, ni de mobilités internationales, la formation n'étant pas dispensée en dehors du territoire français.

Organisation pédagogique

Le souci de professionnalisation est affirmé, essentiellement au travers du dispositif de l'alternance cours/entreprise, possible dès l'été précédant la rentrée. Celui-ci semble trouver toute sa place dans la structure de la formation.

Les modalités d'enseignement mises en place sont variées : possibilité de VAE, validation des acquis professionnels (VAP) pour certaines Unités d'enseignement (UE), apprentissage, contrats de professionnalisation, formation continue. Ceci permet à un large public de pouvoir accéder à la formation, d'après la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) jointe au dossier et correctement renseignée. Le dossier ne comporte pas d'annexe descriptive au diplôme.

Un projet tutoré en groupe encadré par un enseignant et un mémoire individuel (relatif à l'expérience en entreprise) complètent avec pertinence les dispositifs de professionnalisation. Les deux travaux font l'objet d'une soutenance et leurs modalités d'évaluation sont bien détaillées. Il n'existe pas de lien visible avec la recherche.

Le dossier ne mentionne pas de dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau.

L'utilisation du numérique dans les enseignements n'est pas explicitement développée. L'usage d'une salle informatique est simplement précisé. Des innovations pédagogiques existent néanmoins : des jeux de rôles sont notamment organisés. Des certifications professionnelles sont encouragées (par exemple en anglais).

La LP CP n'est pas le lieu d'échanges d'étudiants entre pays.

Pilotage

L'équipe pédagogique est relativement équilibrée entre enseignants académiques et professionnels. On regrette néanmoins l'absence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion dans l'équipe pédagogique. La place des professionnels est importante (54 % des heures d'enseignement), leurs interventions semblent bien ciblées sur les aspects professionnels et relèvent de leurs champs de compétences. Le pilotage de la formation est assuré par un enseignant titulaire de l'Université et ses fonctions sont clairement identifiées.

Les modalités de pilotage de la formation sont satisfaisantes, avec chaque année la réunion d'un Conseil de perfectionnement, associant équipe pédagogique et administrative, représentants de la profession. Il n'est cependant pas fait état de la présence des étudiants dans ce conseil.

Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont assez clairement énoncées dans le dossier. Aucun dispositif formalisé d'accompagnement, de suivi d'acquisition de ces compétences et d'aide à la réussite n'est précisé, en dépit du souci permanent d'écoute des étudiants.

Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas détaillées dans le dossier, qui présente bien par ailleurs les règles de fonctionnement du jury et d'obtention du diplôme. On peut regretter qu'il n'existe pas d'évaluations formalisées des enseignements par les étudiants.

Les candidats à la formation sont sélectionnés de manière classique sur dossier et entretien téléphonique.

Résultats constatés

Les effectifs sont satisfaisants pour une formation de ce type et relativement stables (entre 22 et 27 étudiants depuis cinq ans pour une centaine de candidatures). Les taux de réussite sont très satisfaisants mais semblent diminuer au cours des dernières années (de 100 % à seulement 77 % les dernières années disponibles). Les taux de poursuites d'études (entre 16 et 18 %), essentiellement en master *Ressources humaines*, sont à surveiller : l'objectif d'une LP (de surcroît en alternance) demeure l'insertion professionnelle immédiate.

Les enquêtes d'insertion existent, à 30 mois, au niveau de l'université. Les données présentées font état d'une bonne insertion professionnelle des diplômés, avec des délais d'accès à l'emploi corrects (91 % des diplômés insérés après 30 mois). Les emplois occupés par les diplômés semblent en bonne adéquation avec la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Professionnalisation avérée, notamment grâce aux bénéficiaires d'une formation dispensée en alternance
- Bonne insertion professionnelle des diplômés

Principaux points faibles :

- Équipe pédagogique ne comportant aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion.
- Pilotage de la formation n'associant pas suffisamment les étudiants, non présents au Conseil de perfectionnement.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* fonctionne de manière satisfaisante. Son contenu et son organisation sont globalement bien adaptés à ses objectifs. Le souci de la professionnalisation pour une insertion réussie est constant. Toutefois, la formation gagnerait à renforcer son équipe pédagogique avec des enseignants-chercheurs en sciences de gestion et à associer davantage les étudiants à son pilotage (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements).



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : RÉVISION COMPTABLE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable (RC)* vise à former à des métiers d'assistant en comptabilité. Les enseignements sont dispensés à l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), en formation initiale sous le régime de l'alternance (apprentissage) en liaison avec le Centre de formation des apprentis des sections d'apprentissage créées par les entreprises franciliennes (CFA SACEF) à Paris.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs professionnels et pédagogiques de la formation sont clairement exposés. Les enseignements proposés sont globalement adaptés à l'atteinte de ces objectifs, avec un apport important de compétences techniques dans les domaines comptable et fiscal, complétées par des enseignements d'anglais et un projet tutoré. Les différents métiers visés à l'issue de la formation semblent bien correspondre à ses objectifs et à ses contenus pédagogiques.</p> <p>L'intitulé du diplôme fait parfois l'objet d'une contraction ; il pourrait parfois être réducteur par rapport à la formation.</p> <p>La formation ne fait pas l'objet d'une mise en œuvre à l'étranger. Les cadres comptables étant vraisemblablement contingentés aux pays, la pertinence d'une exportation de la formation ne semble pas pertinente.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Il existe de très nombreuses formations du même type tant en Île-de-France qu'au plan national : cette concurrence importante explique sans doute aussi des effectifs limités (environ 20 étudiants par promotion).</p> <p>L'adossement avec la recherche est inexistant (il est fait état de l'intervention variable d'enseignants-chercheurs sans plus de précision ni mention de leur spécialité), ce qui, même pour une LP, n'est pas satisfaisant. Par ailleurs,</p>

aucun laboratoire de recherche n'est mentionné dans le dossier.

Le positionnement dans l'environnement local est quant à lui satisfaisant, en particulier via les liens étroits avec un Centre de formation d'apprentis (CFA) : le CFA SACEF, ancré dans les professions comptables, et plus largement de finance et de gestion.

Il n'est fait mention ni d'établissements académiques étrangers, ni de mobilités internationales, la formation n'étant pas dispensée en dehors du territoire français.

Organisation pédagogique

Le souci de professionnalisation est affirmé, essentiellement au travers du dispositif de l'apprentissage et d'une alternance cours/entreprise, possible dès l'été, qui précède la rentrée. Le rythme de l'alternance est bien adapté aux besoins spécifiques de la profession comptable et permet d'augmenter le temps de présence en entreprise des étudiants en période de révision comptable. En revanche, le dossier ne précise pas clairement si l'ensemble de la promotion relève du régime de l'apprentissage.

Un projet tutoré encadré par un enseignant et un professionnel ainsi qu'un mémoire (ou rapport de stage ; il n'est néanmoins pas précisé dans le dossier que la formation comporte des étudiants stagiaires, en plus des étudiants apprentis) complètent les dispositifs de professionnalisation. Les deux travaux font l'objet d'une soutenance et leurs modalités d'évaluation sont bien détaillées. Il n'existe pas de lien visible avec la recherche.

Le dossier ne mentionne pas de dispositifs spécifiques pour l'accueil d'étudiants en situation de handicap ou sportifs de haut niveau. Il n'est pas fait état de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

L'utilisation du numérique n'est pas très développée dans les enseignements pour autant que les informations communiquées dans le dossier permettent d'en juger. La licence professionnelle RC n'est pas le lieu d'échanges d'étudiants entre pays. Une certification est encouragée et passée sur la base du volontariat en anglais.

Le dossier ne comprend pas la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ni l'annexe descriptive au diplôme.

Le dossier ne renseigne pas sur la possibilité de suivre les enseignements en formation continue. Il n'indique pas non plus la composante d'accueil au sein de l'UCP.

Pilotage

L'équipe pédagogique est très déséquilibrée : la plupart des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels (experts-comptables, commissaires aux comptes, avocats...). Leurs interventions semblent ciblées sur leurs domaines d'expertise mais l'équipe pédagogique ne comprend aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion. Ceci est regrettable. Le dossier évoque l'implication d'enseignants-chercheurs de l'UCP, que le détail de la maquette ne confirme pas, d'autant plus que le pilotage de la formation est assuré par un professeur associé (également expert-comptable). Les fonctions de ce dernier sont par ailleurs clairement identifiées.

Les modalités de pilotage de la formation sont satisfaisantes, avec chaque année la réunion d'un conseil de perfectionnement, associant équipe pédagogique, représentants du CFA partenaire et de la profession comptable. Il n'est cependant pas fait état de la présence des étudiants dans ce conseil, ni de personnels administratifs.

Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont assez clairement énoncées dans le dossier. Le diplôme permet d'obtenir plusieurs dispenses aux unités d'enseignement du Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). Aucun dispositif d'accompagnement, de suivi de l'acquisition des compétences et d'aide à la réussite ne semble mis en place. Les modalités d'évaluation des étudiants ne sont pas détaillées dans le dossier, qui présente bien par ailleurs les règles de fonctionnement du jury, sa composition et d'obtention du diplôme.

On peut regretter que le dossier ne contienne ni enquêtes de satisfaction, ni évaluations des enseignements par les étudiants et que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit pas formalisée. Par ailleurs, l'annexe descriptive au diplôme et la fiche du répertoire national des certifications professionnelles sont absentes du document.

Les candidats à la formation sont sélectionnés de manière classique sur dossier et entretien.

Résultats constatés

Les effectifs sont assez limités (20 étudiants pour une centaine de candidatures), mais il est impossible de juger de leur évolution en l'absence de statistiques dans le dossier. Les taux de réussite, d'abandon, de poursuites d'études ne sont pas précisés.

Des enquêtes d'insertion professionnelle à l'échelle de l'UCP sont évoquées mais comme leurs résultats ne sont pas communiqués. Ainsi, l'insertion professionnelle réelle à l'issue de cette formation est impossible à appréhender objectivement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens étroits avec la profession comptable, notamment au travers de la présence d'experts comptables dans l'équipe pédagogique
- Professionnalisation affirmée, grâce à une formation proposée en apprentissage

Principaux points faibles :

- Devenir des diplômés non disponible (insertion professionnelle à l'issue du diplôme, poursuite d'études,...)
- Équipe pédagogique ne comportant aucun enseignant-chercheur en sciences de gestion
- Conseil de perfectionnement n'incluant pas les étudiants

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS :

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable* fonctionne de manière plutôt satisfaisante, tout au moins au regard des informations disponibles. Elle est organisée en alternance, s'appuie sur des réseaux professionnels des professions comptables et répond aux attentes des entreprises. Toutefois, la formation gagnerait à renforcer son équipe pédagogique avec des enseignants-chercheurs en sciences de gestion et à associer davantage les étudiants au pilotage de la formation, par leur présence au conseil de perfectionnement. Enfin, il semble urgent de réaliser des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle ou de se procurer celles apparemment réalisées par l'UCP, pour une véritable réflexion sur les moyens mis en œuvre. Aucune perspective d'évolution du diplôme n'est avancée, en dépit des évolutions fortes que connaît le secteur d'activités.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (MRIT)* parcours *Réseaux et sécurité* de l'Université de Cergy-Pontoise (Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques) est une formation à vocation professionnalisante en un an qui s'effectue en alternance. Elle vise globalement des débouchés dans le secteur des réseaux informatiques et des applications logicielles, avec un accent mis sur les problématiques liées à la sécurité.

ANALYSE

Finalité
<p>L'objectif de la licence professionnelle <i>MRIT</i> parcours <i>Réseaux et sécurité</i> est de former des techniciens capables de mettre en œuvre et exploiter les réseaux informatiques. La formation s'intéresse plus particulièrement aux aspects touchant la sécurité, qu'elle soit comportementale, matérielle, ou logicielle. Ces compétences sont très recherchées par les entreprises. Les métiers visés sont bien identifiés.</p> <p>Le déroulé de la formation est cohérent et l'ensemble des Unités d'enseignement (UE), très riche, recouvre très bien l'ensemble des compétences attendues. On peut noter une belle diversité des UE transversales : communication, relations client, droit et gestion de projet.</p> <p>La formation ne fait l'objet d'aucune délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Dans la région, il existe d'autres formations dans le domaine <i>Métiers des réseaux informatiques et télécommunications</i>, aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée. Cependant la spécialisation autour des problématiques de sécurité lui apporte une coloration qui la singularise. Par ailleurs la formation est opérée en collaboration avec l'École pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (EPMI) ; cela se traduit par la participation dans l'équipe pédagogique d'enseignants de cette école. Cependant, il est regrettable que le contenu de ce partenariat ainsi que le partage des rôles entre les deux entités ne soient pas davantage précisés dans le dossier. Le partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) Union permet la mise en</p>

œuvre de l'apprentissage.

Les éventuelles interactions avec la recherche ne sont pas développées dans le dossier. Le faible adossement recherche est classique et compréhensible dans le cas d'une licence professionnelle, mais il serait souhaitable malgré tout d'explorer les possibilités d'enrichissement de la formation à partir des avancées de recherche, ne serait-ce qu'à travers l'identification des spécialités des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique.

La formation s'effectuant en alternance, un certain nombre d'entreprises locales et nationales, et pour certaines citées dans le dossier, accueillent les étudiants de manière récurrente. En revanche il n'est fait état d'aucune collaboration privilégiée (sous la forme de partenariat formalisé par exemple), à l'exception de la participation des professionnels à l'équipe pédagogique. Il faut noter que la formation bénéficie du vivier d'entreprises partenaires commun aux autres formations alternantes du département Sciences et techniques, de niveau licence ou master.

Organisation pédagogique

La formation, d'un volume annuel de 525 heures, ne comporte qu'un seul parcours et il n'y a pas d'UE optionnelles. Le découpage en de nombreuses UE (18) ne rend pas très lisible l'articulation des enseignements autour de grands domaines. Par ailleurs, le projet tutoré (100 heures) ne représente pas le quart du volume horaire de la formation comme le demande l'arrêté de 1999.

La formation s'effectue en alternance, soit sous forme d'apprentissage, soit sous forme de contrat de professionnalisation. Les données fournies ne permettent pas d'apprécier la part de chacun de ces publics, ni si la formation accueille effectivement des apprenants en formation initiale classique ou des salariés en formation continue en dehors du contrat de professionnalisation. Le rythme de l'alternance est conçu en tenant compte aussi bien des attentes des entreprises que des impératifs pédagogiques, et il est parfaitement décrit, au même titre que les modalités de suivi des étudiants en alternance mené par un duo maître d'apprentissage-tuteur qui se réunit à l'occasion de deux visites en entreprise.

La professionnalisation occupe une place prépondérante dans le cursus, notamment grâce à l'alternance, mais également par la nature des UE, qui sont directement liées à des compétences-métier, qu'elles soient techniques ou transversales. La formation comporte une période en entreprise et un projet tutoré.

Le diplôme est accessible via une procédure de Validation des acquis de l'expérience (VAE) ; néanmoins seules des VAE partielles ont été accordées jusqu'à présent. Le nombre de demandes de VAE n'est pas précisé dans le dossier.

La fiche du Répertoire national de certifications professionnelles (RNCP) est bien présente dans le dossier, mais il n'y a pas de dispositifs spécifiques « certification des compétences » ou d'aide à l'insertion professionnelle. Cependant la recherche d'une entreprise d'accueil est accompagnée par le responsable des relations avec les entreprises du département.

Les étudiants bénéficient d'équipements informatiques appropriés dans une salle de classe dédiée et sécurisée, ce qui est atout très appréciable. Par ailleurs, ils profitent d'un certain nombre d'outils numériques accessibles via une plateforme Moodle : supports vidéo en ligne, outils d'autoévaluation par QCM générés automatiquement.

Concernant l'ouverture à l'international, le dispositif se résume à une UE d'anglais dit « à usage professionnel », représentant 30 heures en présentiel. Le dossier ne précise pas le niveau visé.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'une moitié d'enseignants et d'enseignant-chercheurs et une autre moitié de professionnels. La liste des intervenants qui est fournie n'est pas suffisamment détaillée : elle ne précise pas la section du Conseil national des universités (CNU) des enseignants, n'identifie pas clairement les professionnels, ne précise pas leurs fonctions. Il est par conséquent difficile d'apprécier les niveaux de compétence et l'adéquation des fonctions aux UE enseignées. Il est en particulier difficile d'apprécier la part relative des enseignants de l'UCP et de l'EPMI, ce qui est tout à fait regrettable.

La formation s'appuie sur plusieurs mécanismes de pilotage : une commission pédagogique (enseignants et professionnels), des rendez-vous annuels avec les étudiants, et un Conseil de perfectionnement. Ce dernier semble correctement composé mais la liste de ses membres n'est pas donnée. Il ne se réunit pas tous les ans. Aucun compte-rendu ni exemple de proposition corrective issue de ses délibérations ne sont donnés.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont portées à la connaissance des étudiants par voie

d'affichage et explicitées en début de formation. Le dossier ne fait pas mention d'un dispositif de suivi de l'acquisition des compétences (portefeuille), ni à un éventuel supplément au diplôme.

Le recrutement des étudiants s'effectue auprès d'un public composé de Brevets de technicien supérieur (BTS) *Service informatique aux organisations*, de Diplômes universitaires de technologie (DUT) de différentes disciplines, mais aussi de deuxièmes années de licence générale (L2). Malheureusement aucune donnée quantitative ne permet d'apprécier cette diversité. Le processus de sélection, bien décrit, correspond aux bonnes pratiques en la matière (examen des dossiers puis éventuellement entretiens personnels).

Résultats constatés

Cette licence professionnelle accueille environ 20 étudiants chaque année. Le nombre de candidatures, d'environ 300 en moyenne, est conséquent. Le taux de réussite est satisfaisant mais assez variable (entre 80 et 100%). Les raisons des abandons, parfois importants (jusqu'à 4 sur 20 inscrits en 2016-2017), ne sont pas données.

Le taux de poursuite d'études est considérablement élevé depuis plusieurs années : (43% en 2017, 56% en 2016, 55% en 2015), principalement vers des masters. Cela est préoccupant pour une formation dont la vocation est l'insertion directe sur le marché de l'emploi. Aucune analyse ne vient expliquer ce phénomène. Le suivi de l'insertion professionnelle s'appuie sur les données produites par l'Observatoire de l'établissement et par le CFA partenaire, ou sont issues de contacts directs avec les anciens étudiants. Cependant, le dossier ne fournit qu'une synthèse très incomplète (qui ne précise pas les taux de réponse, les postes occupés, les rémunérations, etc.). Il est à noter que cette partie du dossier fait référence à des annexes qui n'ont pas été fournies.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Richesse des enseignements avec une bonne articulation des compétences de spécialité et des compétences transverses
- Une alternance bien organisée
- Attractivité importante

Principaux points faibles :

- Taux de poursuite d'études beaucoup trop important
- Composition de l'équipe pédagogique non détaillée
- Structuration peu lisible de la maquette pédagogique (UE très nombreuses et volume horaire insuffisant pour le projet tutoré)
- Réunions du Conseil de perfectionnement non régulières

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation offre un cursus original dans la région, de par sa coloration en sécurité informatique. Elle bénéficie d'un nombre conséquent de candidatures, et propose un éventail riche de contenus pédagogiques. Cependant, et c'est regrettable, l'équipe pédagogique ne tire pas vraiment parti de son autoévaluation en ne formulant pas de perspectives d'évolution.

Les compétences visées par ce diplôme sont très convoitées par les entreprises. On constate pourtant un taux de poursuite d'études très élevé et il serait nécessaire d'analyser ce phénomène, voire de bien s'assurer du positionnement des métiers visés à un niveau technicien. De même, il faudrait s'interroger sur le nombre d'abandons parfois élevé, alors même que le recrutement s'appuie sur un entretien de motivation. Enfin, le dossier, très lacunaire, rend malheureusement difficile l'appréciation de l'insertion professionnelle ou de la

composition de l'équipe pédagogique. Il serait ainsi indispensable de réunir de manière plus régulière le Conseil de perfectionnement, pour renforcer le pilotage de la formation et prendre en considération ces différents constats. Cela permettrait également de rendre l'architecture des UE plus lisible, et de redonner au projet tutoré une place conforme à l'arrêté sur les licences professionnelles.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* comprend un seul parcours intitulé *Direction des services d'hébergement en hôtellerie internationale*. Elle est portée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) d'Économie et de gestion de l'Université de Cergy-Pontoise. Elle a pour objectif de former des professionnels en management des services relatifs à la prise en charge d'un client de loisirs ou d'affaires dans un hôtel international. La formation s'articule autour de trois volets : l'hôtellerie, les langues étrangères et la gestion d'un établissement. Réalisée en alternance, les enseignements ont lieu sur le site de Gennevilliers.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements permettent de les acquérir. L'articulation des trois volets, hôtellerie, langues étrangères et gestion, donne une bonne cohérence d'ensemble à la formation. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation, comme l'est l'objectif d'insertion professionnelle, en cohérence avec les besoins du secteur. Un projet de délocalisation de la formation à l'île Maurice en 2020 a été conclu récemment.
Positionnement dans l'environnement
La LP évolue dans un environnement de plus en plus concurrentiel depuis cinq ans, et parmi les formations proches, quelques-unes présentent des spécialités identiques orientées autour de l'hébergement hôtelier international. À défaut de se démarquer par son contenu, la formation privilégie le renforcement de sa notoriété au travers de sa participation à des salons, de sa présence sur les réseaux sociaux numériques, et de sa légitimation grâce à des distinctions acquises auprès d'organismes professionnels reconnus dans le secteur. Comme nombre de LP, l'articulation de la formation avec la recherche se résume à l'intervention d'enseignants-chercheurs de l'Université de Cergy-Pontoise dans la formation ainsi que l'encadrement de projets tutorés, ce qui semble cohérent avec les objectifs professionnalisants de la licence.

La formation est organisée avec le Centre de formation des apprentis (CFA) Sections d'apprentissage créées par les entreprises franciliennes (SACEF) qui est un CFA généraliste de la région Île-de-France. Elle s'appuie sur un partenariat avec deux associations professionnelles du secteur hôtelier.

Un projet mené avec des partenaires basés dans des pays de l'océan indien, zone à fort potentiel touristique, devrait permettre à terme de développer la coopération internationale de cette licence.

Organisation pédagogique

L'organisation de la LP est cohérente et respecte un certain équilibre des Unités d'enseignements (UE) dispensées pour aborder les trois volets de spécialisation de la formation (hôtellerie, gestion et langues). La formation est dispensée en alternance uniquement que ce soit en formation initiale (contrats d'apprentissage) ou en formation continue (contrats de professionnalisation). Une seule validation des acquis et de l'expérience a été demandée pour l'instant. Elle a fait l'objet d'une validation totale en 2018.

La professionnalisation tient une grande place dans la formation. Outre l'alternance, un projet tutoré permet aux étudiants d'analyser la situation d'une entreprise hôtelière à travers une mission spécifique qui fera l'objet d'un dossier soutenu à l'oral. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont lisibles et en adéquation avec les finalités de la formation, ainsi que son contenu.

Comme la plupart des LP, le lien de la formation avec les activités de recherche se limite à l'intervention d'enseignants-chercheurs.

Certains enseignements proposent des nouvelles pratiques pédagogiques innovantes mobilisant des outils numériques notamment à travers un jeu d'entreprise qui simule l'exploitation d'un hôtel et un cours de revenue management enseigné à distance.

L'ouverture internationale de la formation est incontestable, tant en termes de volumes horaires des cours de langues étrangères que du contenu des enseignements. Malgré cela, aucune véritable expérience professionnelle n'est organisée à l'international si ce n'est à travers une Unité d'enseignement (UE) dans laquelle l'étudiant est amené à analyser un environnement hôtelier international. Le projet sur l'océan Indien devrait permettre de développer cette dimension.

Pilotage

La composition de l'équipe pédagogique semble équilibrée entre les enseignants et les praticiens dont les métiers correspondent au cœur de la formation. On peut toutefois regretter de ne pas avoir de précision sur le statut des titulaires (enseignant ou enseignant-chercheur) à quelques exceptions près. L'organisation et le fonctionnement de l'équipe pédagogique n'est pas précisé.

Un Conseil de perfectionnement se réunit chaque année. Toutefois l'absence de représentants des étudiants est à déplorer, d'autant plus qu'il n'est fait état d'aucune modalité d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes à ce qui se pratique dans les LP. La maquette est équilibrée ainsi que la répartition des crédits ECTS, proportionnels aux volumes horaires de formation. L'approche par compétences n'a pas encore été développée et fait actuellement l'objet d'une réflexion. Le supplément au diplôme est fourni.

Le nombre de candidats à l'entrée est d'environ une centaine chaque année pour une vingtaine d'inscrits (entre 21 et 27). Il serait intéressant de connaître le nombre de candidats retenus pour mesurer plus finement l'attractivité de la formation et sa sélectivité. Les modalités de recrutement ainsi que l'origine des étudiants ne sont pas précisées.

Résultats constatés

Le nombre de candidatures n'étant pas précisé pour chaque année, il est difficile d'apprécier l'évolution de l'attractivité de la formation, ni la diversité du recrutement.

Les taux de réussite sont très honorables avec en moyenne moins de deux échecs par an.

Le suivi du devenir des diplômés est assuré par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université. Les résultats montrent que l'insertion professionnelle des diplômés est très forte, bien que ces chiffres doivent être relativisés en raison du faible taux de réponse à l'enquête (entre 30 et 50 %). Quant au taux d'étudiants poursuivant des

études à l'issue de la LP, il reste très raisonnable (entre 0 % et 25 %).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation reconnue dans le milieu professionnel
- Excellents taux d'insertion professionnelle pour les répondants à l'enquête
- Articulation de la formation autour de trois volets complémentaires : hôtellerie, gestion et langues

Principaux points faibles :

- Manque d'expérience professionnelle effective à l'international dans la formation
- Absence de participation des étudiants au Conseil de perfectionnement
- Absence de procédures d'évaluation des enseignements

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation remplit les critères de qualité d'une LP dans le secteur de l'hôtellerie. La répartition entre enseignants et professionnels correspond aux normes appliquées dans les LP. Les enseignements sont bien équilibrés. La formation remplit ses finalités en matière d'insertion professionnelle avec un taux de poursuite d'études contenu. Le projet envisagé avec des partenaires basés dans l'océan Indien est une opportunité pour développer des coopérations à l'international. De plus les perspectives de développement de la formation continue en complémentarité avec le dispositif de validation des acquis et de l'expérience constituent un axe pertinent.

Étant donnée la présence accrue de formations similaires dans la zone géographique, il serait souhaitable, outre le renforcement prévu du réseau d'entreprises et des anciens étudiants, d'améliorer les dispositifs de pilotage et d'évaluation de la formation, et de réfléchir à la pertinence d'une différenciation accrue et/ou à la consolidation de son attractivité.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE TECHNICO-COMMERCIAL

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) mention *Technico-commercial* comprend un seul parcours intitulé *Commercialisation des produits et services industriels (CPSI)* porté par l'IUT de Cergy-Pontoise. La LP a pour objectif de former des étudiants ayant un Bac+2 dans le secteur secondaire aux fonctions de technico-commercial rapidement opérationnel sur le marché du travail. À cet égard, cette licence leur permet d'acquérir une double compétence en leur fournissant des compétences commerciales complémentaires. La formation propose deux modalités d'enseignement (classique et alternance) assurées en présentiel sur le site de Pontoise.

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de cette licence est exprimée très clairement ainsi que les débouchés professionnels attendus. L'objectif de cette licence est d'apporter une double compétence à des étudiants originaires de formations Bac+2 du secteur secondaire. Elle répond aux besoins du marché où les technico-commerciaux font partie des profils les plus recherchés par les entreprises.</p> <p>Cette formation n'est pas délocalisée.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence paraît être une des pionnières dans le domaine de la formation des technico-commerciaux. Il est toutefois dommage qu'il ne soit pas fait référence à l'existence des autres formations dans ce domaine au niveau régional afin de permettre une analyse plus fine de son positionnement.</p> <p>Aucune information n'est donnée sur d'éventuelles relations avec les laboratoires de recherche.</p> <p>La formation étant proposée en alternance, des exemples d'entreprises partenaires sont fournis mais aucune information n'est délivrée sur le type de partenariat.</p> <p>Sur le plan international, on note un partenariat avec une université indonésienne permettant à deux étudiants de faire leur stage au sein de ce pays. En termes de mobilité entrante, un étudiant mexicain est accueilli chaque année dans le cadre du programme universitaire franco-mexicain Mexprotec.</p>

Organisation pédagogique

La LP est proposée à la fois en formation initiale classique et par alternance. Le rythme pour l'alternance est de trois jours en entreprise et deux jours en formation. Les différentes Unités d'enseignement (UE) sont présentées avec trois UE théoriques relatives à des compétences fondamentales, industrielles et commerciales, et deux UE professionnalisantes. La liste des Éléments constitutifs (EC) afférents aux UE figure dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Nous ne disposons pas d'éléments sur le nombre des Validations des acquis et de l'expérience (VAE).

Sur le plan professionnel, outre l'alternance ou le stage de 14 semaines, des actions commerciales ou des études de marché sont proposées tout au long de l'année en partenariat avec des entreprises. La fiche RNCP est fournie, et les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des stages et des projets tuteurés précisées.

La place de la recherche n'est pas explicitement mentionnée.

On peut souligner la place accordée au numérique à travers un module de *e-marketing*, et un jeu de simulation en négociation qui se déroule en visio-conférence avec un intervenant de langue anglaise et offre aux étudiants la possibilité de mettre en pratique les cours d'anglais.

Pilotage

L'animation du diplôme est assurée par un responsable pédagogique pour les deux groupes avec un secrétariat administratif. Le Centre de formation des apprentis (CFA) Sup 2000 est le partenaire du groupe alternance. On note également un responsable des projets tuteurés pour le cycle initial. Concernant l'équipe pédagogique, elle est composée de manière assez équilibrée avec 35 % de professionnels, 25 % d'enseignants extérieurs, 40 % d'enseignants de l'IUT. Quant à la répartition des enseignements, il est simplement indiqué que les professionnels représentent 43 % de ceux-ci. Pour donner une meilleure idée de la répartition de l'ensemble des intervenants, il serait judicieux de détailler ces informations en indiquant notamment la proportion d'enseignants-chercheurs et la répartition des heures de cours.

Le Conseil de perfectionnement est composé de l'ensemble des parties prenantes de la formation. Il se réunit en début d'année afin d'informer les maîtres d'apprentissage, puis en milieu d'année dans une configuration qui correspond plutôt, semble-t-il, à l'équipe pédagogique, et en fin d'année pour faire le point sur la formation que ce soit à partir des fiches d'évaluation des enseignements ou des comptes rendus de visite en entreprise. Ces réunions régulières ont permis manifestement d'améliorer la formation aussi bien en ce qui concerne les pratiques pédagogiques, les partenariats avec les entreprises, ou le rythme de l'alternance. Il serait toutefois sans doute nécessaire d'éclaircir ce qui relève du conseil de perfectionnement et de l'équipe pédagogique.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont cohérentes et correspondent aux pratiques habituelles dans les LP. Elles sont indiquées dans le supplément au diplôme. Il est prévu de mettre en place un portefeuille de compétences.

La sélection des candidats se fait sur dossier puis entretien. Un accompagnement personnalisé est proposé aux étudiants postulant en apprentissage afin de les aider dans la recherche d'une entreprise.

Résultats constatés

Les effectifs sont à peu près stables depuis 2014 et oscillent autour de 30-35 inscrits en-deçà de l'effectif attendu. Il est indiqué que la qualité des dossiers baisse, sans pour autant mentionner l'évolution du taux de sélection. Le nombre total d'étudiants venant de Diplômes universitaires de technologie (DUT), de Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) et de licence deuxième année (L2) correspond à moins de la moitié du nombre total d'inscrits. Il serait souhaitable d'avoir des précisions sur l'origine de l'autre moitié des étudiants. Le taux de réussite à cette licence est très élevé et atteint 100% sur les trois dernières années.

Le suivi des diplômés est réalisé par l'IUT à partir d'une enquête menée 6 mois après la fin de la formation. Les résultats de cette enquête tels que présentés restent toutefois incompréhensibles et mériteraient d'être revus pour donner une vision exacte de l'évolution de la formation (par exemple le taux de retour de l'enquête réalisée en mars 2017 auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2016 est de 89% avec 33 répondants mentionnés, alors que par ailleurs il est indiqué que le nombre d'inscrits sur l'année 2015-2016 était de 32). Outre ces incohérences, le taux de poursuite d'études montre que les précautions prises lors du recrutement sont manifestement insuffisantes, notamment pour l'année 2017 où l'on constate que sur 24 étudiants ayant répondu

à l'enquête 20 ont choisi de poursuivre leurs études. Cela pose la question de la pertinence de cette licence en tant que LP si cela devait se poursuivre.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un fonctionnement offrant le choix entre formation en alternance et formation classique
- Un bon équilibre entre professionnels et enseignants

Principaux points faibles :

- Un taux de poursuite d'études très élevé en 2017
- Un nombre insuffisant de candidats à l'alternance face aux besoins exprimés par les entreprises

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Face aux difficultés de faire correspondre les candidatures à la LP avec les attentes des entreprises qui ont des besoins de recrutement importants dans la région, les responsables de la LP se sont fixés pour objectif le renforcement des partenariats pour développer les *job-dating*, les visites d'entreprises. Il serait sans doute également pertinent de mener une analyse approfondie de l'attractivité du diplôme auprès des étudiants afin de mieux comprendre leurs objectifs ce qui alimenterait parallèlement la réflexion engagée par l'équipe pédagogique sur le taux de poursuite d'études. L'objectif affiché de développer à terme des partenariats à l'international peut être également un axe intéressant.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ÉCONOMIE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Économie* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation en deux ans dont l'objectif général est de former des étudiants à l'analyse et à la modélisation des données économiques. Il propose deux parcours : *Ingénierie économique (IE)*, à orientation opérationnelle et professionnelle marquée, et *Analyse économique (AE)*, plus axée sur la recherche et la poursuite d'études en doctorat. La formation comprend des enseignements dispensés en majorité sous forme de cours magistraux. Elle est délivrée en formation initiale classique. Aucune procédure de Validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est réalisée. Les métiers visés diffèrent selon le parcours : ingénieur statisticien, *data analyst*, chargé d'étude marketing ou d'exposition au risque, actuaire débutant, pour le parcours *IE*, des débouchés dans les grandes institutions internationales, les administrations françaises et étrangères ou encore dans le secteur privé, notamment financier, pour le parcours *AE*. Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Économie et gestion, localisée sur les sites des Chênes et de Saint-Martin à Cergy-Pontoise, et dans les locaux de l'ESSEC (uniquement en deuxième année du parcours *AE*).

ANALYSE

Finalité
Les connaissances et compétences attendues des deux parcours sont clairement exposées et les contenus des enseignements, par ailleurs bien détaillés, permettent de les acquérir. Les débouchés explicités sont nombreux et variés (notamment dans le parcours <i>IE</i> , de par la nature de ce parcours). Ils correspondent bien à la formation dispensée, quel que soit le parcours.
Positionnement dans l'environnement
Le parcours <i>IE</i> se distingue assez bien des autres masters de ce domaine, y compris au niveau national, de par la combinaison de plusieurs outils d'analyse de données au sens large. Le parcours <i>AE</i> propose un contenu relativement classique et pourrait donc être en concurrence avec de nombreux masters ; il se distingue tout de même d'autres masters par le fait que les enseignements en deuxième année de master (M2) sont tous en anglais et par sa coopération avec l'École supérieure des sciences économique et commerciales (ESSEC). Ces deux spécificités sont de nature à renforcer l'attractivité de ce parcours au niveau national voire international. Le master d' <i>Économie</i> est adossé au laboratoire Théorie économique, modélisation et applications (ThEMA)

(UMR 8184 du CNRS) et les enseignants dispensant des cours dans le master sont rattachés en grande majorité à ce laboratoire, ce qui atteste d'un lien fort entre enseignement et recherche. Par ailleurs, les étudiants du parcours *AE* doivent assister aux séminaires de recherche du laboratoire, ce qui les initie à la recherche relativement tôt dans leur parcours. Le comité de pilotage de la formation intègre par ailleurs des chercheurs reconnus au plan international.

Le parcours *IE* est bien inséré dans l'environnement socio-économique et entretient des relations privilégiées avec plusieurs entreprises de renommée nationale, notamment dans les secteurs de la banque et du marketing.

Le master a su développer des collaborations internationales, telles qu'une coopération avec l'Université du Québec à Montréal (UQAM), qui implique des échanges d'étudiants entre les deux universités.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très lisible avec une spécialisation progressive puisque la première année de master (M1) comprend une proportion assez élevée de cours communs. En M2, les cours sont spécialisés et séparés entre les parcours.

La dimension professionnalisante de la formation est satisfaisante. Un stage de 10 semaines minimum est prévu dès le M1 dans les deux parcours. En M2, selon le parcours, le suivi d'un stage d'une durée minimale de trois mois (parcours *IE*) ou la rédaction d'un mémoire de recherche (parcours *AE*) sont obligatoires. Les étudiants du parcours *AE* peuvent également effectuer un stage en laboratoire, en plus de leur mémoire. Une seule certification est proposée dans le master : il s'agit d'une certification liée à l'utilisation d'un logiciel d'économétrie (SAS) pour les étudiants du parcours *IE*. Plusieurs projets encadrés sont prévus dans la formation.

La recherche est présente dans l'organisation pédagogique, un nombre important de cours étant dispensés par des enseignants-chercheurs et certains travaux de recherche étant prévus au cours de la formation.

Le master d'*Économie* de l'Université de Cergy-Pontoise ne propose pas d'innovations pédagogiques. Cependant, le numérique y est bien présent, de par la nature même de l'un des parcours de la formation : les étudiants du parcours *IE* ont en effet l'opportunité de se former à un nombre important de logiciels de statistiques, économétrie ou mathématiques ainsi qu'à la maîtrise de langages informatiques variés.

Des partenariats avec certaines universités étrangères permettent une mobilité internationale entrante et sortante des étudiants. Les cours dispensés en anglais au niveau du M2 dans le parcours *AE* constituent un atout indispensable de ce point de vue. La rédaction en anglais du mémoire préparé par les étudiants de ce parcours est également un point positif. Les deux parcours offrent la possibilité de passer le *Test of English for International Communication* (TOEIC) au cours du M1.

La formation est adaptée aux étudiants en situation de handicap, les mesures d'accompagnement étant coordonnées par le service d'accompagnement des étudiants handicapés de l'Université de Cergy-Pontoise. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés et sportifs de haut niveau) sont classiques. Il n'existe pas de dispositif d'enseignement à distance. La formation n'est pas encore organisée pour accueillir des étudiants en « formation tout au long de la vie ».

Pilotage

La composition des équipes pédagogiques est riche, et varie selon le parcours. Dans le parcours *IE*, les enseignements sont assurés par des professionnels à hauteur de 50 %, ce qui est cohérent avec les objectifs poursuivis dans ce parcours. Il est à noter que parmi les sept professionnels qui interviennent, quatre viennent de la même société, ce qui témoigne d'une concentration élevée des partenaires socio-économiques, une diversification pourrait être souhaitable pour développer les partenariats et les débouchés professionnels des étudiants de ce parcours. Dans le parcours *AE*, la totalité des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs actifs de l'université ou de l'ESSEC ; ce qui est également cohérent avec les objectifs de ce parcours, dont en priorité la poursuite en doctorat.

Un Conseil de perfectionnement est mis en place dans le parcours *IE* avec des membres extérieurs permettant de renforcer les relations avec le monde socio-économique et de tenir compte des évolutions des besoins en compétences des entreprises qui recrutent de tels profils. Cependant, l'absence de comptes rendus empêche de savoir si ce conseil joue pleinement son rôle et si les étudiants et personnalités extérieures y sont actifs. On regrette l'absence d'un tel comité pour le parcours *AE* qui ne recueille les opinions des étudiants que de façon informelle. La création d'un Conseil de perfectionnement couvrant l'intégralité de la mention est sans doute souhaitable. L'évaluation des enseignements par les étudiants est menée de façon régulière par l'administration de questionnaires sur les enseignements : on regrette que le mode d'administration et ses caractéristiques

(format papier ou numérique, anonymat ou non) ne soit pas précisés.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités réputées connues des étudiants mais non communiquées, validées chaque année par le Conseil de l'UFR Économie et gestion. Elles sont traduites en anglais pour le parcours *AE*. Les compétences que doit acquérir l'étudiant sont portées à sa connaissance via le site internet du master. Il ne semble pas y avoir de modalités particulières de suivi de ces compétences en dehors des différents cours, censés en vérifier l'acquisition.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont satisfaisants pour ce type de master : le parcours *AE* prévoit des cours de remise à niveau en M1 et une aide ponctuelle peut être apportée par les directeurs de mémoire, tandis que dans le parcours *IE*, l'aide est orientée vers la recherche de stage.

Résultats constatés

Le master d'*Économie* de l'Université de Cergy-Pontoise, dans sa globalité, a des effectifs relativement faibles (moins de 30 étudiants), ce qui peut témoigner d'une certaine fragilité. Le parcours *AE* en particulier semble le plus menacé. Le nombre de candidatures dans le master n'est pas précisé, mais cet effectif témoigne d'une attractivité insuffisante. Le taux de réussite n'est pas précisé, mais il est affirmé que les échecs sont rares.

Les données sur le devenir des étudiants sont collectées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'université, mais la cérémonie de remise des diplômes annuelle permet de collecter des informations sur la situation professionnelle des étudiants quelques mois après leur sortie du master. Concernant l'insertion professionnelle, le nombre d'observations du bilan fourni par cette instance est trop faible pour en tirer des conclusions robustes (cinq étudiants seulement ayant répondu au total sur les deux parcours). Le taux d'insertion à 30 mois est très élevé, avec une proportion importante d'emplois stables, mais la durée pour accéder à un emploi est relativement élevée pour certains étudiants.

Il n'est pas fait état de la proportion précise de diplômés de chaque parcours poursuivant leurs études en doctorat. C'est particulièrement regrettable s'agissant du parcours *AE* dont l'objectif premier est de préparer les étudiants à la poursuite en thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une excellente formation à et par la recherche pour le parcours *Analyse économique*
- Un ancrage conséquent dans le milieu socio-économique, en raison notamment de l'intervention de professionnels et de l'existence d'un Conseil de perfectionnement, s'agissant du parcours *Ingénierie économique*
- Des partenariats porteurs au plan national et international (avec d'autres universités ou formations)

Principaux points faibles :

- Une attractivité limitée qui fragilise le devenir de la formation, notamment pour le parcours *Analyse économique*
- Des intervenants professionnels insuffisamment diversifiés au niveau des enseignements
- Des étudiants trop peu associés aux réflexions sur la formation et son évolution, en particulier pour le parcours *Analyse économique*

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master d'*Économie* de l'Université de Cergy-Pontoise est une excellente formation sur le plan académique : en particulier, la présence élevée d'enseignants-chercheurs actifs ou de professionnels, selon le parcours, permet sans aucun doute d'atteindre les objectifs visés. Il n'en reste pas moins que les effectifs du master sont relativement

faibles, particulièrement dans le parcours *AE* ; ce qui témoigne d'une attractivité qui reste modérée. Une information collectée plus précise ainsi qu'une communication accrue sur le devenir des étudiants à la sortie du master pourraient permettre de renforcer son attractivité. La coopération avec l'ESSEC doit être maintenue, et la recherche d'autres coopérations de cette nature pourrait contribuer à accroître les effectifs sans perdre en qualité. Des spécificités permettant de se différencier davantage des masters parisiens concurrents devraient faire l'objet d'une réflexion approfondie par l'équipe pédagogique en place. Dans le parcours *IE*, la recherche de professionnels issus d'un nombre plus élevé d'entreprises permettrait sans doute d'accroître les débouchés du master et de pérenniser l'attractivité de ce parcours.

Les responsables du master paraissent conscients de la plupart des points faibles de la formation et envisagent un certain nombre d'améliorations, même si ces dernières demeurent imprécises.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER FINANCE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Finance* forme en deux années les étudiants à différents métiers de la finance ou les prépare à une poursuite d'étude en doctorat. Il s'inscrit en économie, à la suite des licences d'*Économie* et de *Gestion*. Il est composé de trois parcours en première année de master (M1) : le parcours *Gestion des instruments financiers (GIF)*, le parcours *Patrimoine et entreprise (PE)* et le parcours *Évaluation et gestion des risques (EGR)*. Les parcours *GIF* et *PE* sont suivis en alternance, tandis que le parcours *EGR* est suivi en formation initiale classique. La mention comporte trois parcours en M2 : le parcours *Gestion des instruments financiers (GIF)*, lui-même découpé en deux options (option 1: *Marchés financiers, instruments et valorisation*; option 2: *Marchés financiers, audit et contrôle*) ; le parcours *Patrimoine et entreprise (PE)*; le parcours *Gestion des risques financiers (GRFI)*, à finalité à la fois professionnelle et recherche. Ces parcours de M2 sont proposés en apprentissage à l'exception du parcours *GRFI* qui est proposé en formation initiale classique. Les cours sont dispensés à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Économie et gestion.

ANALYSE

Finalité

Les métiers-types visés sont clairement précisés et concernent l'ensemble de la finance et de la gestion des risques : chargé de clientèle professionnels ou petites et moyennes entreprises, gestionnaire *middle* ou *back office*, ou risque manager. Le parcours *GRFI* ouvre également explicitement aux carrières de la recherche. Un effort louable est fait pour expliquer en quoi la mention a su adapter ses objectifs aux transformations contemporaines du monde de la finance, aussi bien en ce qui concerne le domaine professionnel qu'en ce qui concerne le domaine de la recherche, ce qui est de nature à favoriser pour les diplômés l'occupation d'emplois en accord avec la formation.

Les compétences développées au sein de la mention sont clairement décrites et adaptées aux métiers visés. Elles sont structurées selon cinq domaines (*Gestion de projet, Finance, Développement commercial, Informatique* et *Langues*) et sont répertoriées aussi bien dans les syllabus que dans la fiche du Répertoire national des métiers et des certifications professionnelles (RNCP).

La mention finance ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

Positionnement dans l'environnement

La mention *Finance* est un débouché possible pour les licences d'*Économie* et de *Gestion*. Elle se distingue au sein des mentions *Finance* de son environnement par sa spécialisation en gestion des risques. Au niveau de l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), la mention développe des mutualisations de cours avec le master *Mathématiques* et prévoit de le faire également avec le département d'informatique dans le cadre d'un projet d'École universitaire de recherche (EUR). Par ailleurs, la mention *Finance* de l'UCP est très étroitement liée au Cours master en ingénierie financière (formation sélective professionnalisante qui se déroule sur cinq ans et qui intègre la licence et le master).

La mention est adossée à la recherche par ses relations avec l'UMR CNRS 8184 Théorie économique modélisation application (THEMA) et tout particulièrement l'axe Risque et finance, et le laboratoire d'excellence Modèles mathématiques et économiques de la dynamique, de l'incertitude et des interactions (Labex MME-DII). L'ensemble des travaux de l'UMR en finance vient irriguer les cours, plus particulièrement dans le parcours *GRFI*. Des séminaires de recherche sont accessibles aux étudiants de seconde année de la mention *Finance*.

La mention n'a pas de convention spécifique avec des entreprises ou organisations mais s'appuie sur les conventions signées par l'établissement avec certaines banques. Par contre, il existe une convention de partenariat avec l'Association française des professionnels des titres (AFTI) dont on ne connaît pas le contenu.

Les partenariats avec des établissements étrangers sont limités à un accord avec l'Université méditerranéenne libre de Tunis mais il ne concerne pas les étudiants français puisqu'il propose un double diplôme aux étudiants tunisiens. Des accords sont en cours de finalisation avec l'Université de Warwick (Grande Bretagne) pour des formations communes. Cet accord constituerait sans conteste une valeur ajoutée aux partenariats jusque- là réduits.

Organisation pédagogique

La formation est organisée selon une spécialisation progressive de la première à la seconde année. Elle comporte 400 heures d'enseignement en première année, et de 323 à 392 heures en seconde année selon le parcours. L'organisation en trois parcours la première année et en trois parcours et plusieurs options en seconde année rend la lecture de la mention complexe, d'autant plus que les dénominations en gestion des risques ne sont pas harmonisées entre le M1 et M2, et qu'un changement de la structure du M2 est intervenu au cours de la période. Les parcours de première année sont coordonnés avec les parcours de seconde année mais des passerelles peuvent être créées entre les parcours si le besoin apparaît pour certains étudiants. La validation des acquis de l'expérience (VAE) est peu pratiquée du fait de la technicité de la formation et la formation continue n'est pas signalée.

La formation est en alternance pour les parcours *GIF* et *PE* et un stage long est réalisé pour les étudiants du parcours *EGR* qui ont choisi la filière professionnelle. L'intervention de professionnels dans les cours s'ajoute à cette ouverture au monde socioéconomique, même si le dossier ne permet pas tout à fait d'en apprécier la portée. La fiche RNCP est détaillée et présente bien les débouchés et les compétences acquises. Les projets et les stages font l'objet d'un contrôle en ce qui concerne l'adéquation de leurs contenus à la formation et d'un suivi pédagogique permettant l'ajustement des connaissances des étudiants aux situations de terrain rencontrées. Il n'est par contre pas fait mention des modalités spécifiques d'évaluation des stages, ni des modalités de suivi spécifiques des apprentis.

La recherche est présente, à travers des cours spécialisés et par l'obligation de rédiger un mémoire recherche pour les étudiants qui s'orientent dans cette voie. Cependant, la maquette ne laisse pas apparaître de cours spécifique pour la recherche, comme l'épistémologie par exemple.

La mention accorde une importance toute particulière au développement des compétences informatiques et numériques qui sont très recherchées dans les métiers de la finance. Cela se traduit par des formations aux principaux logiciels statistiques et d'analyse de données et à la programmation. Les méthodes pédagogiques actuelles sont bien présentes (apprentissage par problème, *serious games*, évaluation par les pairs, etc.).

L'ouverture internationale est réduite car limitée jusqu'à présent à la Tunisie et n'est pas destinée aux étudiants présents à Cergy. Des cours d'anglais sont présents dans les maquettes mais sont insuffisants pour une réelle ouverture internationale. La mise en place de cours en anglais envisagée sera un appui dans cette dimension internationale. Un accord est en cours avec l'Université de Warwick et devrait favoriser l'ouverture internationale pour les étudiants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs rattachés au THEMA et de professionnels spécialistes du domaine. La part des enseignements réalisée par les professionnels augmente entre la première et la seconde année de la mention et varie selon les parcours et les options. La répartition enseignants-chercheurs/professionnels est correcte et permet d'asseoir la formation à la fois sur la recherche et sur la professionnalisation.

Le conseil de perfectionnement n'est pas en place sauf pour les apprentis avec le Centre de formation des apprentis (CFA). Les crédits ECTS sont correctement répartis entre les enseignements. Le pilotage de la formation est réalisé au niveau des parcours, voire des options plus qu'au niveau de la mention elle-même. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas abordée spécifiquement, elle est renvoyée à l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). La façon dont les résultats de cette évaluation sont utilisés n'est pas précisée. Les acquis de formation ont été transcrits en compétences et celles-ci, une fois validées, figurent dans le supplément au diplôme (qui n'est pas présenté dans le dossier). Les modalités de contrôle des connaissances, les modalités de recrutement, les passerelles ou les dispositifs d'aide à la réussite ne sont soit pas présentées, soit pas détaillées.

Résultats constatés

Le dossier ne permet pas de connaître précisément les effectifs en première et seconde année de la mention et par parcours. En effet la formation propose trois parcours en M1 et seuls les effectifs des parcours *GIF* et *EGR* sont fournis. Le nombre d'apprentis formés dans le parcours *GIF* est inférieur au nombre autorisé par la région Île-de-France sans qu'aucune explication ne soit proposée pour cette faible attractivité en première année de la mention. Les taux de réussite sont corrects pour les parcours présentés si on tient compte des réinscriptions dues à une poursuite de stage sur deux années universitaires. Il n'y a pas d'information sur les poursuites d'études en doctorat proposée par le parcours *GRFI*.

L'OVE de l'Université de Cergy-Pontoise rassemble des données sur le suivi des étudiants, les taux de réussite et de poursuite d'études, les taux d'insertion et l'évaluation des enseignements. Les chiffres fournis par la mention sont très parcellaires sur ces points. En l'absence d'analyse spécifique et de données plus complètes, les chiffres d'insertion peuvent paraître rassurants pour le parcours *GIF* (taux d'emploi de 92% 6 mois après l'obtention du diplôme) et inquiétants pour le parcours *GRFI* (taux d'emploi de 59% 18 mois après l'obtention du diplôme).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bien adaptée à différents métiers de la finance de marché
- Réel effort d'identification des compétences délivrées et de suivi de leur acquisition
- Bon adossement à la recherche
- Place avérée de l'alternance

Principaux points faibles :

- Architecture de la formation (parcours, options) peu lisible
- Faible ouverture internationale pour les étudiants, dans un secteur d'activités pourtant international par nature
- Absence d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- Suivi imprécis des effectifs, des taux de réussite, et du devenir des diplômés

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention *Finance* est intéressante pour son positionnement sur la gestion des risques et son adossement à la recherche. Les perspectives annoncées concernent principalement l'ouverture internationale (accord avec une université britannique et cours en anglais). Elles permettront de réduire l'un des points faibles actuels de la formation. D'autres partenariats pourraient être mis en place avec des associations professionnelles pour augmenter le nombre d'apprentis, et un stage dès la première année de la mention pour les étudiants qui ne sont pas en alternance pourrait favoriser l'ouverture professionnelle. Si la VAE est rendue difficile par la technicité de certains enseignements, l'ouverture à la formation continue pourrait être utile dans certains métiers tels que la gestion de patrimoine. Les données récoltées par l'OVE (devenir des diplômés, évaluation des enseignements, etc.) mériteraient d'être analysées par un conseil de perfectionnement au niveau de la mention ; ce conseil de perfectionnement pourrait également se saisir de la clarification nécessaire de l'articulation des différents parcours et options de la mention.



MASTER INFORMATIQUE ET INGÉNIERIE DES SYSTÈMES COMPLEXES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Informatique et ingénierie des systèmes complexes* propose sur le site de Cergy-Pontoise, à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques, une formation en deux ans aux métiers de l'informatique spécialisée dans la conception de systèmes complexes permettant de gérer les processus qui vont de l'acquisition d'informations à son traitement, y compris par des méthodes dites « intelligentes ». La formation regroupe de nombreux parcours (neuf), permettant une insertion directe dans le monde professionnel ou dans celui de la recherche. Il s'agit d'une formation initiale mais trois parcours peuvent se faire en alternance.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master a vocation à former à niveau Bac+5 des spécialistes des systèmes complexes que constituent aujourd'hui l'ensemble des éléments permettant d'acquérir, de diffuser, de stocker et de traiter des informations. Les connaissances attendues sont bien renseignées et les contenus d'enseignement sont en accord avec elles. La multiplicité des parcours ne rend toutefois pas simple une analyse globale.</p> <p>Les débouchés sont de très bonne qualité et témoignent de l'adéquation de la formation avec cet objectif. Les métiers et poursuite d'études sont très bien renseignés et analysés, et correspondent effectivement à la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation est la seule de niveau master dans son domaine et dans son environnement immédiat. Le positionnement national est bien décrit, et la spécificité du master (aborder de façon transverse la « conception et la modélisation de systèmes intelligents ») est bien mise en avant. Elle est reconnue par de bons classements nationaux. Le master se fait en collaboration avec l'École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications (ENSEA), qui avec le CNRS, participe fortement à la formation. La formation a des collaborations avec d'autres écoles locales. Elle est par ailleurs couplée à un Cursus master en ingénierie (CMI) créé à partir de la formation même, mais les liens avec ce CMI auraient mérité d'être mieux décrits.</p> <p>Le master s'appuie essentiellement sur l'Équipe traitement de l'information et systèmes (ETIS), et a aussi des liens avec le laboratoire <i>Systèmes et applications des technologies de l'information et de l'énergie</i>. La formation</p>

bénéficie du Labex Patrima et des EquipEx Robotex et Patrimex. Compte tenu de l'orientation recherche (même en tant que master professionnel) du master, les liens avec la recherche sont très forts.

Les liens avec le monde professionnel sont également très présents, grâce au tissu local de grandes entreprises et de jeunes pousses, et aux liens entre ces professionnels et le laboratoire ETIS. Deux chaires ont été montées avec des partenaires industriels d'importance, ainsi qu'un projet sur les « systèmes intelligents ». On note également un Institut de recherche technologique regroupant des industriels de l'automobile et un incubateur. Sur ce point, la formation est très dynamique.

Le master a des accords avec plusieurs partenaires internationaux et un projet de master international est en cours. Il y a des mécanismes facilitant la mobilité des étudiants, en semestre d'enseignement ou en stage. Les étudiants sont encouragés à participer à ces mobilités, même si les mobilités sortantes restent peu nombreuses au regard des effectifs. Il y a également des échanges d'enseignants avec quelques partenaires.

Organisation pédagogique

La formation s'organise en une première année commune et une seconde de spécialisation avec neuf parcours différents : *Systèmes intelligents et distribués (SID)*, *Systèmes temps réels et communicants (STRC)*, *Réseaux sécurités (RS)*, *Électronique des systèmes autonomes (ESA)*, *Méthodes pour l'analyse des données complexes (MADOCs)*, *Images et masses de données (IMD)*, *Intelligence artificielle et robotique (IAR)*, *Signal et télécommunications (ST)*, *Innovations technologiques et entrepreneuriat numérique (ITEN)*. Certains parcours partagent tout de même entre eux certains enseignements. Il y a la volonté de proposer aux étudiants des parcours « à la carte » en fonction de leur projet professionnel. Compte tenu de la multiplicité des parcours, avec un spectre de formation large (de l'électronique embarquée à l'intelligence artificielle ou encore à la sécurité des réseaux), l'offre de formation n'est pas très lisible. Trois parcours professionnels sont proposés en apprentissage. Les validations des acquis de l'expérience sont rares, environ une tous les deux ans.

La place de la professionnalisation est importante, aussi bien pour les étudiants se destinant aux métiers de la recherche que pour ceux se destinant à l'insertion directe dans le monde du travail. Des ateliers et des projets conséquents y contribuent. On note toutefois que le stage n'est pas obligatoire en première année. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne décrit pas tous les parcours.

La place de la recherche est importante. Les enseignants sont issus de l'université, de l'ENSEA et du CNRS, et minoritairement du monde professionnel. Les étudiants de deuxième année recherche effectuent un stage de recherche de quatre à six mois. La formation se présente résolument comme une formation à/par la recherche, éventuellement dans le cadre de la recherche/développement.

Le numérique est utilisé via une plateforme *Moodle*. On note que la plupart des cours de deuxième année sont filmés et accessibles aux étudiants par ce moyen, et une expérience de retransmission vidéo de cours avec un partenaire ukrainien a été conduite. Il n'y a pas d'utilisation d'innovations pédagogiques par ailleurs.

La formation à l'anglais est présente dans les deux années de formation. Des rapports doivent être rédigés dans cette langue (parcours *Recherche*). Tous les étudiants passent le *Test of English for International Communication (TOEIC)*. La structure de formation permet aux étudiants de partir à l'étranger au second semestre, le premier contenant tout le tronc commun impératif pour la poursuite en deuxième année. Les stages de recherche à l'international sont encouragés, 15 à 20% sont ainsi réalisés à l'étranger. Un personnel référent « International » est identifié et trois accords de mobilité sont signés (ou en cours) avec des établissements finlandais, estonien et vietnamien. Globalement, cet aspect est bien pris en compte par la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est bien décrite. Elle est en grande partie composée d'enseignants-chercheurs et chercheurs (45) de l'université, de l'ENSEA et du CNRS, auxquels s'ajoutent sept intervenants d'autres universités et une dizaine d'ingénieurs et responsable d'entreprises. On ne mentionne malheureusement pas leurs domaines d'intervention, et leur rôle ne semble pas déterminant. Sur ce point le niveau d'information est insuffisant, il est impossible de mesurer leur contribution. Les responsabilités sont clairement décrites et bien réparties.

Un conseil de perfectionnement est en place. Il est bien équilibré, se réunit annuellement et contribue à l'évolution de la formation (visibilité et accords internationaux). Mais le fonctionnement de la formation semble surtout s'appuyer sur de nombreuses réunions (environ cinq par an) de l'équipe pédagogique et sur des rencontres bimensuelles avec les étudiants. Il n'est pas précisé s'il existe une évaluation des enseignements par les étudiants. Les modalités de l'autoévaluation ne sont pas décrites.

Le suivi de l'acquisition des connaissances est défini par les modalités de contrôles des connaissances. Un jury est réuni en fin de chaque semestre. Mais il n'y a pas de formalisation en termes de compétences acquises. Des compétences transverses sont bien présentes : anglais, gestion de projet, management et création d'entreprise. Le supplément au diplôme n'est pas joint au dossier.

Le recrutement se fait majoritairement à partir de la licence *Informatique* de l'Université de Cergy-Pontoise en première année, mais est mixte en deuxième année (universités et écoles). Des modules de mises à niveau sont proposés en début de deuxième année. Le volume horaire reste limité (six heures). Une banque d'examens rassemble les énoncés des années antérieures. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite par ailleurs, mais les taux de réussite sont bons.

Résultats constatés

Les effectifs de première année évoluent entre 30 et 40, mais l'effectif de sortie est de 60 à 70 étudiants suite à de nombreuses entrées en deuxième année. Ceci montre l'attractivité de la formation. Le taux de réussite en première année est variable, de 60% à presque 90%. Les taux de réussite sont plus élevés en deuxième année, au-dessus de 80%. Un tableau isole le parcours *MADOCs* avec des effectifs discutables, entre un et dix et des taux de réussite extrêmement variables (1/10 en 2014-201). Ce tableau met en évidence les effectifs restreints de certains parcours.

Le suivi des diplômés, effectué par un service de l'université, est de toute évidence bien assuré avec une connaissance assez détaillée des lieux d'insertion.

L'insertion professionnelle paraît excellente : 100% à deux mois pour les parcours professionnels, et dans tous les cas 100% à six mois, sur toute la période de l'évaluation. Pour l'insertion directe dans le monde du travail, elle se fait notamment dans des grands groupes avec des revenus moyens élevés, de 38 à 46k€. L'insertion se fait dans des emplois et à un niveau en relation directe avec le domaine de formation, même s'il n'y a pas de résultats détaillés des postes occupés. Globalement, sur ce point, les résultats du master sont tout à fait satisfaisants.

Pour les parcours recherche, le taux de poursuite en doctorat se situe entre 30 et 50%, éventuellement en dehors de l'établissement. Les salaires de sortie moyens y sont mécaniquement plus bas, sauf pour les diplômés qui s'insèrent directement en entreprise. La bonne insertion des diplômés dans le monde de l'entreprise explique également les baisses ponctuelles du taux de poursuite en doctorat, du fait de l'attractivité des rémunérations correspondantes.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation bien positionnée et attractive sur un thème porteur avec une réserve d'emplois importante
- Des liens très forts avec la recherche et des partenaires professionnels
- Des taux d'insertion excellents dans des emplois diversifiés et de bonne qualité
- Une ouverture à l'international croissante

Principal point faible :

- Des parcours très nombreux à effectifs parfois fragiles en deuxième année qui nuisent à la lisibilité de l'offre de formation

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Informatique et ingénierie des systèmes complexes* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation positionnée sur des thèmes porteurs. Les arrivées importantes d'étudiants en deuxième année et les débouchés d'excellente qualité témoignent de son attractivité. Les liens avec le monde de la recherche, tant universitaire

Campagne d'évaluation 2018 – 2019 - Vague E

que privé, sont un point fort qu'il convient de maintenir. Une ouverture plus prononcée à l'international est en cours et devrait devenir un atout supplémentaire. Toutefois, la multiplicité des parcours à effectifs parfois restreints ne contribue pas à la lisibilité de la formation, dont les thèmes sont au demeurant extrêmement larges. Les perspectives d'évolution proposées (essentiellement renommer les parcours) paraissent timides, une réflexion sur une refonte plus profonde des parcours est encouragée. Le rôle des intervenants professionnels doit être mis en avant, même si les liens avec ceux-ci ne sont pas mis en doute.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MANAGEMENT

Établissement : Université de Cergy Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Management* est une formation en deux ans couvrant de nombreuses spécialités en gestion ; ses diplômés ont vocation à exercer des responsabilités en management au sein d'une grande variété d'entreprises ou d'organisations. Elle est l'un des deux débouchés des licences *Économie* et *Gestion* de l'université. Elle est généraliste en début de master puis plus spécialisée avec le choix de huit parcours différenciés en deuxième année, dont parcours *Contrôle de gestion et système d'information (CGSI)*, parcours *Management des études marketing et d'opinions (MEMO)*, parcours *Management des services en restauration et hôtellerie internationale (MSRHI)*, parcours *Marketing et communication (MC)*, parcours *Marketing international de la parfumerie et de la cosmétique (MIPC)*, parcours *Sciences du management et métiers du sport (SMMS)*, parcours *Technologies de l'information, marketing et management (TIMM)*, parcours *Management des organisations scolaires (MADOS)*. La première année de master (M1) est réalisée en formation initiale classique ou en alternance, puis les parcours de M2 *CGSI*, *MEMO*, *MSRHI*, *MIPC*, *SMMS*, *TIMM* sont organisés en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation ou stage alterné). Le parcours *MADOS* est ouvert exclusivement en formation continue. Des apprenants en formation continue peuvent être accueillis dans l'ensemble de la mention et suivent alors les mêmes rythmes de formation que les autres étudiants.

ANALYSE

Finalité
La mention est très large et couvre des spécialités très variées des métiers du management, développées dans chacun des huit parcours. Des compétences communes sont clairement présentées. Du fait de la variété des spécialités, les débouchés sont également très larges et touchent de nombreux secteurs d'activité, qu'ils soient publics ou privés. Ces parcours sont complémentaires et, pour chacun d'entre eux, on observe une bonne cohérence entre les objectifs de la formation et les contenus d'enseignements. La mention ne fait pas l'objet de délocalisation.
Positionnement dans l'environnement
La mention <i>Management</i> constitue une poursuite d'études logique pour les diplômés des licences d' <i>Économie</i> et de <i>Gestion</i> , elle permet également aux étudiants de l'Institut d'études politiques St Germain en Laye de suivre le parcours <i>MEMO</i> . Globalement, le choix est fait d'un positionnement des parcours sur des objectifs

relativement ciblés, afin d'éviter la concurrence directe avec les formations généralistes des autres universités ou des écoles de commerce du territoire. La mention propose des formations conjointes avec des institutions privées de formation : l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) et l'Institut supérieur international du parfum, de la cosmétique et de l'aromatique alimentaire (ISIPCA) pour le parcours *MIPC*, l'Institut libre d'éducation physique supérieur (ILEPS) pour le parcours *SSMS*, ou le consortium d'universités (Cergy-Pontoise, Angers, Charles-de-Gaulle – Lille3, Limoges, Lorraine, Poitiers, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines) pour le parcours *MADOS*. Il existe également des conventions avec des écoles de commerce : l'Institut supérieur de commerce (ISC) et l'École des cadres (EDC) pour les parcours *TIMM* et *MEMO*. Cependant, ni les apports ni les modalités de portage de la formation ne sont suffisamment précisés dans le dossier. Les informations sur des formations concurrentes ou sur l'environnement socio-économique ne sont pas communiquées avec suffisamment de précision.

La dimension recherche de l'environnement est assurée par la présence du laboratoire Théorie économique modélisation application (ThEMA), UMR n°8184 du CNRS, et en particulier son groupe de recherche Marketing et management.

Les étudiants sont efficacement insérés dans l'environnement socio-économique par le biais de l'alternance (proposée en M1 et pour six des parcours de M2), et de la participation à différentes manifestations (challenge « Le projet de l'année », trophée des mémoires, etc.). Le parcours *MEMO* est labellisé par le syndicat professionnel Syntec. Il est signalé quelques partenariats spécifiques, à l'image d'Accenture pour les métiers du conseil. Le peu de détails ne permet pas de juger de l'importance de ces partenariats et des retombées pour les formations. La liste des entreprises partenaires ne permet pas de juger du contenu des partenariats, mais montre un rayonnement de la mention dans l'environnement socio-économique.

En dehors des parcours *MSRHI* et *SMMS*, il n'existe pas de partenariats ni de coopérations régulières à l'échelle internationale.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est très claire avec une spécialisation progressive au long des quatre semestres. Il n'y a pas de stage obligatoire en M1, mais les étudiants peuvent opter pour une année de césure entre les deux années de la mention, structurée autour d'un Diplôme d'université (DU) de professionnalisation optionnel, permettant de réaliser des stages longs. Les étudiants choisissent leur spécialité à l'entrée de la mention mais ce choix peut être modifié éventuellement avant l'entrée en seconde année. Pour les parcours concernés, les modalités d'enseignement sont adaptées au rythme de l'alternance. Des cours de mise à niveau sont proposés en seconde année, sans informations communiquées sur le nombre d'étudiants concernés par ces cours ni sur leurs modalités.

Des projets encadrés par les enseignants permettent de suivre les étudiants et l'alternance s'accompagne d'un suivi individuel avec visite en entreprise. Quelques Validation des acquis de l'expérience (VAE) sont réalisées mais dont on ne connaît pas les modalités de délivrance.

La dimension recherche est globalement présente dans la mention, que ce soit par le biais de l'implication des enseignants-chercheurs (la moitié au moins des enseignements est assurée par des enseignants-chercheurs actifs en recherche) ou par le biais des contenus pédagogiques (séminaires de formation à la recherche, travail à partir d'articles scientifiques, mémoires typés recherche, etc.). Il faut pourtant distinguer les parcours pour lesquels l'implication des enseignants-chercheurs est plus faible ou mal connue, relativisant en la circonstance le lien à la recherche (le parcours *MSRHI* par exemple, ou le parcours *MIPC* dont les volumes horaires spécifiquement assurés par des enseignants-chercheurs ne sont pas précisés).

La mention recourt aux outils numériques désormais traditionnels dans beaucoup de formations universitaires (logiciels en ligne, salle informatique, plateforme numérique) et les méthodes pédagogiques récentes sont également mobilisées (*serious games*, cours inversés, mises en situation, ...). Le parcours *MADOS* est réalisé totalement à distance.

L'orientation internationale de la formation est peu marquée. À l'exception du parcours international, la mention ne met pas en place d'actions spécifiques pour accueillir des étudiants étrangers ou pour favoriser des expériences internationales. La mobilité des étudiants est donc faible et perfectible.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de nombreux professionnels. Le dossier ne communique pas les équipes pédagogiques de certains parcours (*SMMS* et *MADOS*) ; on peut donc s'interroger

sur la participation effective de l'Université de Cergy-Pontoise à ces parcours. Le parcours *SMMS* semble organisé au sein de l'ILEPS et la participation à *MADOS* pourrait s'avérer limitée du fait du nombre d'universités impliquées dans le consortium. Dans certains parcours le nombre d'enseignants-chercheurs est faible, interrogeant sur l'adossement à la recherche. Les tableaux du dossier ne permettent pas d'évaluer la part objective des enseignements réalisés par les professionnels ou les enseignants-chercheurs dans chacun des parcours. Les équipes pédagogiques assurent de fait un suivi des étudiants à travers l'encadrement des projets menés et de l'alternance.

Le rôle des responsables de parcours est bien décrit. Les Conseils de perfectionnement se mettent progressivement en place dans chacun des parcours. Le parcours *TIMM* et le parcours *MADOS* n'ont pas de Conseil de perfectionnement. Il n'est pas fait mention non plus d'un Conseil de perfectionnement au niveau de la mention. Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées aux étudiants avant le début des enseignements mais ne sont pas précisées. S'il est bien fait état d'une évaluation des conditions d'enseignement, rien n'est dit en revanche sur les modalités de mise en œuvre de l'évaluation des enseignements proprement dits.

Les compétences sont présentées sur le site Internet de la mention et précisées sur la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La présentation des volumes horaires est hétérogène entre parcours rendant une vision globale difficile. Il n'est pas fait état de l'existence de supplément au diplôme.

Les modalités de recrutements des apprenants permettent aux professionnels concernés et aux responsables de parcours de partager leurs attentes en matière de profil. Les conditions de recrutement à l'entrée du M1 ne sont pas précisées, ce qui est dommage compte tenu de l'importance constatée du nombre d'étudiants provenant d'un autre établissement.

Résultats constatés

Les effectifs sont stables en première année de la mention, de l'ordre de 180 étudiants. En seconde année les effectifs sont de plus de 240 étudiants à l'exception de la dernière année universitaire évaluée qui accuse une baisse de 20% qui n'est pas expliquée. Cette baisse nécessite une vigilance afin d'être enrayerée.

Chaque année plus de la moitié des étudiants viennent d'une autre université montrant l'attractivité des formations. Cependant, près de 25% en moyenne des étudiants réussissant la première année de la mention ne poursuit pas dans la même mention. Il serait intéressant d'analyser les causes de cette mobilité même s'il faut noter le flux de nouveaux étudiants arrivant en seconde année de la mention.

Les taux de réussite sont bons en seconde année, mais plus faibles en première année de la mention, tout particulièrement dans le parcours *MC* (moins de 50%).

Les données sur l'insertion professionnelle proviennent à la fois de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'établissement (données agrégées à 6, 18 et 30 mois), des Centre de formation des apprentis (CFA), de la région (données à 3, 6 et 12 mois), et des responsables de parcours qui mènent leurs propres enquêtes. La multiplication des enquêtes peut nuire à la qualité des taux de réponse, et il serait souhaitable de veiller à une plus grande articulation des dispositifs.

Les données disponibles dans le dossier sont celles produites par l'OVE sur la situation à 30 mois des diplômés. Elles témoignent d'une insertion professionnelle très satisfaisante (à l'exception des diplômés du parcours *MC* qui présente un taux en retrait (71%)), et les emplois obtenus sont majoritairement des emplois stables. De même, les données disponibles montrent une très bonne adéquation entre la formation et l'emploi (87%). Le parcours *MC*, qui n'est pas ouvert en apprentissage, présente un taux d'insertion plus faible que les autres parcours. Cependant, ces données souffrent d'un taux de réponse à l'enquête juste correct (de l'ordre de 30%) et, surtout, elles ne concernent que quatre des parcours de la mention. Il est donc impératif de dresser un panorama synthétique de l'insertion professionnelle des diplômés de la mention s'appuyant sur l'ensemble des données disponibles.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne clarté de l'organisation de la mention dans son ensemble

- Parcours différenciés et pour certains originaux (*MSRHI, MIPC, SMMS*)
- Importance donnée à l'alternance et en particulier à l'apprentissage
- Spécialisation progressive et réorientation possible des étudiants entre les deux années du master
- Diversité des méthodes pédagogiques

Principaux points faibles :

- Connaissance imprécise de l'insertion professionnelle
- Ouverture à l'international peu développée (à l'exception du parcours *MSRHI*)
- Adossement à la recherche peu avéré pour certains parcours (*MSRHI, MIPC*)
- Absence d'un Conseil de perfectionnement au niveau de la mention
- Imprécision du partage des rôles pour les parcours portés avec d'autres établissements

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique a fait un réel effort d'autoévaluation et de réflexion sur l'avenir de la mention. La mention *Management* est très large et composée de parcours extrêmement différenciés. La spécificité de certains parcours permet à la mention de se distinguer dans le paysage des formations *Management* en région parisienne, mais soulève potentiellement des difficultés de recrutement. Les perspectives envisagées par la formation lors de l'autoévaluation sont pertinentes, notamment en termes d'ouverture à la dimension internationale, de communication sur les métiers et d'appui sur le réseau des anciens. Il faudrait également développer l'alternance au sein du parcours ne l'ayant pas encore adopté (en l'occurrence *MC*). Le faible taux de réussite de ce même parcours doit interroger sur le recrutement et sur l'accompagnement des étudiants à la réussite. Enfin il serait utile de renforcer le pilotage de la formation au niveau de la mention, en constituant un Conseil de perfectionnement à cette échelle, ce qui permettra aussi de clarifier les modalités de collaborations pour les formations impliquant d'autres institutions.



MASTER MATHÉMATIQUES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Mathématiques* de l'Université de Cergy-Pontoise est proposé en formation initiale classique en deux ans, enseigné en présentiel sur le site de l'université, à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques. Les débouchés annoncés sont la recherche académique (doctorat), les carrières en entreprise (ingénieur recherche) ou les métiers de l'enseignement (via l'agrégation). Un parcours spécifique est organisé avec l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances dispensées sont clairement exposées et correspondent à un très haut niveau de formation en mathématiques. L'enseignement est essentiellement tourné vers les mathématiques fondamentales avec une valence plus forte en analyse et probabilités.</p> <p>Le master affiche trois objectifs de formation : recherche académique, carrière en entreprise, enseignement. Les contenus montrent une franche orientation vers les mathématiques théoriques et sont parfaitement adaptés au premier objectif. Les modules tournés vers les applications concernent la modélisation en économie et finance, avec les outils de probabilités et statistiques correspondants. Ils ne semblent cependant pas suffisamment nombreux, ni suffisamment orientés vers l'entreprise pour convaincre de leur cohérence avec des débouchés dans l'industrie. Enfin, la formation n'est pas optimale non plus pour la préparation à l'agrégation, seules trois Unités d'enseignement (UE) spécifiques totalisant 20 crédits ECTS étant prévues en deuxième année.</p> <p>Il n'y a pas de délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement du master dans le champ de formation <i>Modélisation et management</i> est présenté de façon très succincte. On sait seulement qu'il possède un double parcours avec l'EISTI et est lié à l'école doctorale Économie, management, mathématiques et physique. L'articulation avec la licence <i>Mathématiques</i> de l'université n'est pas signalée. C'est la seule formation de ce type dans le nord-ouest de Paris, mais elle est soumise à une forte concurrence liée à la proximité de Paris.</p> <p>Le master s'appuie sur le laboratoire Analyse, géométrie, modélisation (AGM, UMR CNRS), qui fournit</p>

probablement l'ensemble de l'équipe d'enseignement, et assure un lien avec la recherche académique. Il fait partie d'un laboratoire d'excellence dont les thématiques (modélisation en économie et finance) sont très porteuses, mais l'apport de cette structure au master n'est pas renseigné, ce qui est très regrettable.

Les contacts avec le monde socio-économique sont mentionnés de manière lapidaire, au point que l'on peut douter des aspects professionnalisants du master.

Deux projets d'internationalisation sont évoqués, mais sans détail. Aucune donnée sur les mobilités étudiantes n'est apportée.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique n'est pas présentée de manière lisible. Le système des parcours et/ou options n'est pas clairement défini, en particulier la répartition des enseignements n'est pas précisée. La formation commune avec l'EISTI n'est pas décrite, son articulation avec le master *Mathématiques* non plus. On note également que la première année est déjà spécialisée dans le domaine de l'analyse et des probabilités théoriques, ce qui peut handicaper les étudiants intéressés par l'agrégation, et représenter une difficulté majeure pour ceux s'orientant vers les mathématiques appliquées. La formation n'est proposée ni en formation continue ni en alternance. Aucun détail sur les validations des acquis n'est donné.

La part de la professionnalisation dans la formation ne peut être correctement évaluée. On sait seulement qu'un stage ou mémoire est obligatoire en première et en deuxième année, mais très peu d'indications sont données sur le déroulé de ces stages. Le stage ou mémoire de deuxième année compte pour 10 crédits ECTS. Cela paraît extrêmement peu pour ce type de formation, d'autant qu'il s'agit d'un stage de cinq à six mois. Le poids du stage de première année n'est pas précisé. Aucun dispositif d'élaboration du projet professionnel n'est mentionné. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas jointe.

La part de la recherche semble importante, d'une part au travers d'un cursus très orienté recherche dans les contenus de cours et d'autre part au travers des deux projets de recherche à effectuer. Toutefois, les mêmes réserves qu'au point précédent concernant le manque d'informations sur ces projets et le faible nombre de crédits alloués s'appliquent également ici.

Aucune donnée sur la place du numérique ou des pédagogies innovantes n'est apportée. Aucun détail sur le suivi des compétences n'est donné.

Il n'y a pas d'enseignement spécifique de langues indiqué, mais on note que certains cours sont en anglais. Les mobilités internationales ne sont pas évoquées.

Pilotage

L'équipe enseignante n'est pas du tout décrite, ce qui est regrettable. L'équipe pédagogique est constituée de quatre personnes (responsables de première et deuxième année, de la convention avec l'EISTI et de la préparation à l'agrégation) mais aucune précision n'est donnée sur son fonctionnement. Il ne semble pas y avoir d'intervenants extérieurs ce qui pose de nouveau question sur la vocation professionnalisante du master.

Un conseil de perfectionnement vient d'être mis en place, dont la composition n'est pas donnée. Le pilotage semble réduit au minimum, ou en tout cas ne pas être une préoccupation majeure de l'équipe. Aucun détail n'est donné sur une éventuelle évaluation des enseignements par les étudiants.

Les modalités de contrôle de connaissance interdisent la compensation entre cours. Aucun autre détail n'est donné. La composition et le fonctionnement des jurys ne sont pas indiqués. Le supplément au diplôme est difficilement lisible et surtout présente une liste d'Unités d'enseignement (UE) qui n'est pas en accord avec celle décrite dans l'organisation pédagogique.

Aucun renseignement sur les modalités de recrutement n'est fourni. L'aide aux étudiants se résume à un suivi personnalisé.

Résultats constatés

Il n'y a aucun commentaire sur l'origine des étudiants, en particulier sur le lien avec la licence *Mathématiques* du site. Depuis deux ans, les effectifs en deuxième année sont deux fois plus faibles qu'auparavant, ceux de première année oscillent, sans que soit proposée la moindre analyse. L'ordre de grandeur du taux de réussite finale est de 50 %, avec une année à 35 %, ce qui est étonnamment faible. Les taux de réussite en première

année sont également variables et de l'ordre de 60 %.

Un suivi général des diplômés est assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), mais on ne dispose pas des résultats. Certains enseignants ont des contacts individuels avec des étudiants, mais là aussi les résultats sont absents.

Il n'y a aucune indication sur l'insertion réelle des étudiants diplômés, ni même sur leur répartition selon les parcours/options. Une nouvelle fois cela incite à mettre en doute l'insertion en entreprise des diplômés.

Entre deux et trois allocations de thèses par an sont mentionnées sur les cinq dernières années, ce qui est raisonnable et en accord avec un cursus plus orienté recherche. Enfin, on ne dispose pas du nombre d'étudiants préparant l'agrégation, ni du taux de succès de ces derniers, ce qui est très regrettable.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bon adossement à la recherche
- Quelques unités thématiques pertinentes en deuxième année sur la modélisation en économie et finance

Principaux points faibles :

- Dispositifs d'animation et de pilotage réduits
- Absence d'informations essentielles à l'évaluation de la formation : taux de succès, effectifs, taux d'insertion professionnelle, modalités et bassin de recrutement
- Manque de cohérence entre les débouchés visés en entreprise et les contenus d'enseignement
- Parcours/options peu lisibles et effectifs à grande variabilité
- Taux de réussite de deuxième année faibles ou non renseignés (agrégation)
- Liens avec le milieu socio-économique faibles ou non renseignés correctement

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Mathématiques* de l'Université de Cergy-Pontoise affiche trois objectifs de formation : recherche académique, carrière en entreprise, enseignement mais les contenus d'enseignement apparaissent principalement orientés vers le premier. En fait, le peu de chiffres et d'explications donnés ne permettent pas d'apprécier les éventuels aspects professionnalisants, ni d'ailleurs d'appréhender correctement la formation. On ne sait même pas s'il existe réellement des parcours (hors coopération avec l'EISTI) ni ce que désigne vraiment le double parcours avec l'EISTI. On ne sait même pas non plus si la formation a trouvé son public. Dans tous les cas, les variations d'effectifs et les taux de réussite faibles en deuxième année sont inquiétants, et pourraient être liés à un manque de lisibilité des parcours/options proposés. Un parcours de master clairement identifié sur les thématiques phares du champ de formation (par exemple liées au laboratoire d'excellence Modèles mathématiques et économiques de la dynamique, de l'incertitude et des interactions (MME-DII) pourrait avoir une attractivité nationale, voire internationale. Il n'est malheureusement pas possible de déterminer si le parcours commun avec l'EISTI peut jouer ce rôle. Les perspectives d'évolution font brièvement état de la création très récente d'un master *Actuariat* en collaboration avec l'EISTI et le développement de deux collaborations internationales. Cependant aucun détail n'est donné ni sur le contenu de ces projets, ni sur leur articulation avec le master *Mathématiques* existant ; il n'est dès lors pas possible d'émettre un avis quant à leur pertinence.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PHYSIQUE

Établissement : Université de Cergy-Pontoise - UCP

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Physique* de l'Université de Cergy-Pontoise est une formation en deux ans comprenant deux parcours : un parcours *Énergie et matériaux avancés, énergie renouvelables (EMA-ER)* et un parcours *Physique et modélisation (PM)*, offrant lui-même deux options : *Physique théorique* ou *Physique numérique*. Les débouchés professionnels sont multiples et différent selon les parcours et les options. Le parcours *EMA-ER* vise en priorité à former des consultants ou des chefs de projet à destination des bureaux d'études ou encore de l'industrie. Le parcours *PM*, option *Physique théorique*, a normalement pour vocation de conduire à une poursuite d'études en doctorat dans un laboratoire de recherche en physique, tandis que l'option *Physique numérique* vise plutôt une insertion comme ingénieur dans l'industrie. La première année est partiellement généraliste par son tronc commun de cours obligatoires et présente également des enseignements spécifiques suivant un choix d'orientation expérimentale ou théorique. Les modalités d'enseignement n'étant pas précisées, on peut supposer qu'elle est délivrée exclusivement en formation initiale classique. La formation a lieu dans les locaux de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Sciences et techniques sur les sites de Neuville-sur-Oise et de Saint Martin à Cergy-Pontoise.

ANALYSE

Finalité

Le master *Physique* propose, au travers de ses deux parcours, deux voies de formation vers des métiers bien identifiés.

Le parcours *EMA-ER* a pour objectif la formation de consultants ou de chefs de projet pour la production, les bureaux d'étude et la recherche-développement dans les domaines de l'énergie, des matériaux et de l'environnement. La voie recherche n'est pas pour autant fermée, par exemple dans le cas des matériaux innovants.

Le parcours *PM* a pour objectif général la préparation à une poursuite en doctorat. Toutefois deux options sont proposées : *Physique théorique*, clairement axé sur l'aspect recherche et, plus récemment, *Physique numérique* pour une insertion industrielle directe dans des domaines touchant l'utilisation de la simulation de systèmes complexes et la gestion de très grandes bases de données à un niveau ingénieur d'études.

Ces deux parcours se différencient essentiellement en deuxième année ; la première année est un tronc commun généraliste connecté sur la licence *Physique*, suivi d'un ensemble de cours à choisir entre deux blocs, selon l'orientation plus expérimentale ou théorique que souhaite l'étudiant.

La formation est donc progressive, elle identifie bien ses objectifs et le programme mis en œuvre est cohérent avec les compétences et les débouchés professionnels visés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Physique* a clairement affiché une spécificité d'ouverture internationale (80 % d'étudiants étrangers) dans son parcours *PM* où tous les cours sont en anglais, et une spécificité du développement des énergies renouvelables dans son parcours *EMA-ER* dans le cadre assez concurrentiel de la région Île-de-France, du projet de Grand établissement Paris Seine et des projets d'Écoles universitaires de recherche(EUR) « Modélisations » et « Sciences expérimentales et ingénierie ».

L'adossement recherche de ces deux axes sur le laboratoire de Physique théorique et modélisation (LPTM) (UMR CNRS 8089) et le laboratoire de Physique des matériaux et des surfaces (LPMS) est très cohérent.

Selon le parcours suivi en master, les doctorants sont rattachés soit à l'École doctorale (ED) Économie, management, mathématiques et physique (EM2P), soit à l'ED Sciences et ingénierie (SI).

Les partenariats industriels sont adéquats et existent essentiellement pour le parcours *EMA-ER* dans l'implication de nombreux intervenants extérieurs venant du privé ou d'établissements publics, et dans le lieu des stages qui se font majoritairement en entreprises. Il serait bon de préciser si c'est un tissu régional ou national. La relation régionale se fait par des « séminaires d'intérêt général », par des intervenants responsables des politiques publiques en matière d'environnement.

Plusieurs partenariats académiques internationaux sont en cours ou en projet essentiellement pour le parcours *PM* avec les Universités de Göttingen, Saragosse et Singapour. C'est un point très positif à affirmer et/ou développer.

Organisation pédagogique

La structure de la mention est claire et la spécialisation progressive avec une moitié de la première année commune à tous les étudiants. La deuxième partie de la première année propose un début d'orientation à vocation expérimentale ou théorique. Pour la partie expérimentale tout le bloc d'Unités d'enseignement (UE) est obligatoire comprenant des cours complémentaires, des travaux pratiques expérimentaux et numériques et un stage de huit semaines. Pour la partie théorique, un bloc d'UE complémentaires est obligatoire et des options sont à choisir entre des cours présentiels, des projets ou un stage. La répartition des crédits ECTS est clairement fournie dans la maquette des enseignements.

Tous les cours peuvent être suivis en anglais pour le parcours *PM*, pour les autres une UE de communication scientifique en langue anglaise est obligatoire.

Pour la deuxième année, tous les cours sont obligatoires dans le parcours *EMA-ER* et le stage dure cinq mois. Dans ce parcours les enseignements sont spécifiques à la professionnalisation du domaine visé.

En deuxième année du parcours *PM*, qui vise à proposer une offre de formation intéressante pour un public varié, une faible partie des cours seulement et le stage sont communs à tous les étudiants. Puis le parcours se diversifie en une option théorique et une option numérique, qui comprennent chacune des cours obligatoires et optionnels. Les cours obligatoires correspondent à une préparation à la recherche en physique théorique ou à un profil de professionnel du numérique et de la simulation, selon l'option choisie. Les enseignements optionnels sont largement mutualisés avec d'autres départements de l'UFR (Mathématiques, Informatique) ou se présentent sous la forme de projets tuteurés. Comme la formation affiche son ouverture internationale, il est appréciable qu'il existe une UE Français langue étrangère pour les étudiants non francophones.

L'évaluation des stages est traditionnelle : avis de l'encadrant, mémoire et soutenance.

L'orientation appliquée du parcours *EMA-ER* se manifeste par une implication d'intervenants extérieurs du monde industriel : ingénieurs du secteur privé et d'établissements publics, spécialistes de grandes écoles.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont réputées connues des étudiants (pages internet, affichage), elles prévoient un minimum de règles pour validation par semestres, années et diplôme avec des compensations possibles. Ces modalités ne sont pas communiquées.

Si on considère les objectifs de la formation, la place du numérique est forte dans les enseignements théoriques, pratiques et par projet. Les étudiants et les enseignants bénéficient d'une plateforme pédagogique pour la mise à disposition de ressources pédagogiques.

La formation est adaptée aux étudiants en situation de handicap, les mesures d'accompagnement étant coordonnées par le service d'accompagnement des étudiants handicapés de l'Université de Cergy-Pontoise. Les dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants salariés et sportifs de haut niveau) sont classiques. Il n'existe pas de dispositif d'enseignement à distance. La formation n'est pas organisée pour accueillir des étudiants en formation tout au long de la vie.

L'aide à la réussite n'est évoquée que comme un suivi individuel sans mentionner d'éventuels dispositifs d'alerte.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée essentiellement des enseignants-chercheurs du département de physique ou d'autres départements pour des sujets spécifiques (chimie, géologie, informatique, mathématiques...) et d'intervenants extérieurs issus d'école d'ingénieurs, d'institutions nationales ou du monde de l'industrie.

Les orientations pédagogiques sont discutées au sein du conseil de département. Un conseil de perfectionnement n'est pas encore effectif. Une différenciation nette devrait être faite entre le conseil de département et le conseil de perfectionnement qui n'ont pas les mêmes objectifs et compositions.

Les modalités d'évaluation des enseignements et des étudiants ainsi que le fonctionnement de l'équipe pédagogique devraient être envisagées, détaillées et analysées.

Résultats constatés

L'effectif de la première année est d'une trentaine d'étudiants et le taux de réussite, d'environ 54 %, est faible. Pour la deuxième année et le parcours *EMA-ER*, l'effectif est de 24 étudiants en moyenne sur cinq ans et le taux de diplômés est d'environ 50 % ce qui est très faible à ce niveau-là. Un tableau présente une différence entre étudiants « assidus » ou non, le nombre d'« assidus » étant en augmentation : une explication claire devrait être donnée sur cette qualification.

Pour le parcours *PM*, l'effectif est de 10 en moyenne sur trois ans, ce qui est faible si on considère la création en 2017-18 de l'option numérique.

Les effectifs étant faibles et le taux de réponse aux enquêtes sur l'insertion professionnelle de l'Observatoire de la vie étudiante aussi, l'équipe a mis en place un suivi individuel du devenir des diplômés. Le taux de poursuite d'études en thèse (de l'ordre de 60 %) ou en insertion professionnelle semble bon, bien que l'on ne dispose pas de statistiques et de précision sur la durée de la période sans emploi.

Une attention particulière devrait être portée au suivi des diplômés pour disposer de données plus stabilisées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une ouverture internationale marquée
- Un adossement à la recherche fort
- Des intervenants d'origines variées et complémentaires

Principaux points faibles :

- Des taux de réussite faibles pour une formation de master
- Des effectifs faibles pour le parcours *Physique et modélisation*
- Des faiblesses dans les modalités de pilotage de la formation (en particulier, absence d'un conseil de perfectionnement dédié à la formation)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est sans doute à la croisée des chemins avec les projets de Grand établissement Paris Seine et d'Écoles universitaires de recherche (EUR). Elle devrait consolider sa vocation internationale en concrétisant ses doubles diplômes. Dans le même temps, elle ne doit pas négliger son objectif de professionnalisation dans un domaine porteur ; les liens avec les écoles d'ingénieurs du site sont sans doute à étudier de près. Elle devrait aussi prêter plus attention à son dispositif de pilotage et animation, notamment l'autoévaluation de ses enseignements et de ses pratiques.

Certains points faibles de la formation sont pointés par l'équipe de direction (en particulier dualité de sites et de secrétariats, faible flux d'étudiants entre la troisième année de licence et la première année de master puis entre les deux années du master, environnement régional très compétitif, départ de collègues à la retraite), mais aucune piste n'est clairement avancée pour tenter d'y remédier.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Université de Cergy-Pontoise - Observations - Champ Modélisation et management

Licence Économie :

La majorité des remarques est liée à l'absence d'accès aux annexes. Les annexes répondent aux remarques sur le manque de données et la connaissance des maquettes.

Depuis quelques mois, les étudiants participent régulièrement aux conseils d'UFR.

Le rapport mentionne des « réunions propres à la licence » : les points concernant la Licence sont régulièrement abordés en conseil d'UFR de façon à partager largement les discussions avec tous les acteurs de nos formations (Biatos, étudiants et enseignants).

Les MCC sont communiqués aux étudiants par le livret étudiant, dans les réunions de pré-rentrées en L1 (par groupes de 50 étudiants), par voie d'affichage aux secrétariats pédagogiques (L1, L2 et L3).

L'approche par compétences va être mis en place pour la Licence Economie.

Licence Gestion :

La majorité des remarques est liée à l'absence d'accès aux annexes. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations des rapporteurs.

La Licence Gestion partage avec la Licence Economie les 3 premiers semestre de sorte que

- Les dispositifs de soutien à la réussite sont identiques à ceux proposés en Licence Economie pour les semestres 1, 2 et 3.
- L'implication des enseignants chercheurs est significative dans les semestres communs aux 2 licences ainsi que dans les semestres spécifiques.

Cette incompréhension vient sans doute de l'impossibilité de consulter les annexes

L'approche par compétences va être mis en place pour la Licence Gestion

Concernant l'implication des acteurs socio-économiques, elle est significative et se déploie par 3 dispositifs :

- 1) Les stages, les relations avec les entreprises se nouent à l'occasion des stages
- 2) Les intervenants professionnels dans la L3 Gestion : Exemples d'intervenants professionnels en L3 : Me Thomas, directrice d'un cabinet de RH ; Me Castagné, enseignante de droit, en poste à la direction juridique de la SNCF
- 3) Le partenariat avec l'AJU (Atout Jeunes Universités), <https://www.atoutjeunesuniversites.com> l'université de Cergy Pontoise est partenaire de cette organisation qui associe des universités

et des grands groupes pour favoriser l'insertion professionnelle. En tant que « go-tank » associant la réflexion à l'action, AJU crée des espaces d'échange et organise :

- I. des rencontres entre managers et enseignants, espaces de réflexion et de formation réciproque sur l'évolution des métiers et des formations qui peuvent y mener.
- II. des projets tuteurés proposés par des RH et managers des entreprises et encadrés par des enseignants. Ouverts à tou.te.s mais particulièrement adaptés aux étudiants des filières éloignées des métiers de l'entreprise, ils permettent non seulement aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise, mais aussi aux entreprises de bénéficier d'un regard « culturel » et décalé. Ils favorisent la création et la réussite de parcours atypiques.

Licence Mathématiques :

Les rapporteurs ont souligné avoir manqué d'informations qui étaient présentes dans les annexes. Elles donnent bien la composition de l'équipe pédagogique et les données réalisées en central précisent les taux de réussite et la poursuite en master.

Licence Physique :

Les rapporteurs ont souligné avoir manqué d'informations qui étaient présentes dans les annexes. Elles donnent bien la composition de l'équipe pédagogique et les données réalisées en central précisent les taux de réussite et la poursuite en master.

Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

Le rapport transcrit certains points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations sur les maquettes, la constitution des équipes pédagogiques, les taux de réussite et résultats d'insertion professionnelle.

Le HCERES constate l'absence d'enseignants-chercheurs parmi les intervenants. Des recherches de possibles intervenants ont été faites même si elles n'ont pas pour l'instant abouti.

Les modifications des programmes dépendent de la volonté de privilégier le rapport avec le client final, car elles permettent de modifier le programme suivant la demande. En revanche, le rapport avec l'étudiant est permanent et se traduit dans un investissement constant dans le suivi individuel, l'écouter et le coaching. En effet, tous ces contacts ne sont pas formalisés sur des documents administratifs, ce qui rend plus difficile de les faire apparaître.

Licence professionnelle Management des activités commerciales

Le rapport transcrit certains points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations sur les maquettes, la constitution des équipes pédagogiques, les taux de réussite et résultats d'insertion professionnelle.

Licence professionnelle Management et gestion des organisations

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux questions sur les taux de réussite.

Licence professionnelle Métiers de l'informatique : applications web

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux questions sur les résultats d'insertion professionnelle.

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie

Quelques remarques sur ces observations :

Sur le fait que l'intitulé ne mentionne pas l'aspect RH, l'intitulé exact du parcours rattaché à cette mention est « Gestion de la paie et administration du personnel », la partie RH est donc mentionnée avec l'aspect administration du personnel.

Cet intitulé n'existe pas en tant que tel dans la nomenclature des mentions de licence professionnelle, donc nous avons rattaché cette licence professionnelle à la mention « Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie ».

Le fait qu'aucun enseignant-chercheur n'intervienne dans les cours s'explique car la paie est un domaine très technique et spécifique, les chercheurs de l'UCP n'ont pas de compétences spécifiques en paie, idem pour la remarque sur le non rattachement à un labo de recherche.

Nous tiendrons compte de la remarque sur la présence souhaitable d'étudiants dans le conseil de perfectionnement chaque année.

Il est vrai qu'il n'y a pas d'évaluation formalisée des enseignants. Toutefois, je parle régulièrement avec les étudiants pour avoir leur retour sur les cours et enseignants (équipe stable depuis plusieurs années maintenant). Ils me disent être très satisfaits de la grande qualité des cours et des intervenants. Nous pouvons réfléchir à un système plus formalisé d'évaluation.

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable

Nous n'avons pas les mêmes informations sur le devenir de nos étudiants. Nous faisons le point deux fois par an en début et fin d'année avec le maître d'apprentissage sur le devenir de l'apprentie après son année. Selon nos informations plus de 80 % de nos étudiants ont un emploi à l'issue de la formation. Soit un CDD, CDI ou bien un contrat d'apprentissage pour ceux qui souhaitent continuer vers le DCG (Diplôme de comptabilité générale).

Licence professionnelle Métiers des réseaux informatiques et télécommunications

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes devrait permettre de répondre aux interrogations sur la constitution des équipes pédagogiques.

Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration

Voici 2 observations,

1. Concernant les évaluations de l'alternance et du projet tutoré.

- L'évaluation de l'alternance fait l'objet d'une soutenance individuelle dans le cadre de l'UE9. Elle consiste à mesurer l'atteinte des objectifs d'une mission confiée par l'entreprise à l'apprenti dans le cadre de son apprentissage.
- L'évaluation du projet tutoré fait l'objet d'un travail et d'une soutenance en groupe, dans le cadre de l'UE8. Le projet tutoré analyse un sujet en lien avec une problématique d'entreprise hôtelière ; l'étude s'appuie sur une méthodologie basée sur l'analyse d'une problématique, l'exposé de références théoriques, l'administration d'une ou plusieurs enquêtes, l'énoncé d'une discussion et de préconisations.

2. Concernant la dimension internationale et le manque d'expérience professionnelle à l'international notifié dans le rapport.

Celle - ci n'est pas rendue possible du fait de l'alternance et du statut d'apprenti de nos étudiants. Toutefois, un voyage d'études à l'international est organisé chaque année qui permet d'appréhender des spécificités des pratiques hôtelières et d'intégrer des éléments liés à la diversité culturelle.

Par ailleurs, les conclusions du rapport sur la formation sont conformes aux informations fournies dans le dossier d'auto évaluation.

Master Économie :

Le rapport transcrit bien les points forts et faibles de la formation. La transmission des annexes réalisées en central devrait permettre de donner des éléments de réponse sur la poursuite en doctorat. Le parcours économie sera modifié à la rentrée prochaine. Cette réforme, dont nous esquissons les grandes lignes ci-dessous, fait suite à une consultation auprès des enseignants-chercheurs du laboratoire THEMA et des anciens étudiants, en particulier ceux du M2 EA. Il est intéressant de la mentionner ici, car elle permettra sans doute de pallier aux principales faiblesses identifiées dans le rapport de l'HCERES.

En premier lieu, il n'y aura plus qu'un seul parcours en M1, intitulé « Master Economie ». En M2, les deux parcours distincts « Ingénierie Economique et Analyse des Données » (IEAD) et « Economic Analysis » (EA) sont maintenus. Etant donné l'arrivée fréquente d'étudiants d'horizons variés en M2 EA (par exemple, de très bons étudiants avec un profil science politique), deux cours commun au M1 et au M2 EA seront mutualisés : « Microeconomics » et « Econometrics I ». Les étudiants qui entrent dans le M2 EA ont, en grande majorité un M1 en sciences économiques. Néanmoins, certains ont un autre cursus. Ainsi, depuis la rentrée 2018-2019, des étudiants de l'IEP de Saint-Germain-en-Laye souhaitant poursuivre en M2 sciences économiques intègrent le M2 EA. D'autres étudiants du M2 EA ont une formation d'ingénieur. La mutualisation de ces deux cours permettra de donner des bases

solides aux étudiants de M1 tout en offrant une bonne « remise à nouveau » aux étudiants du M2 EA issus d'autres horizons, tout en évitant les redites (un étudiant intégrant le M2 EA à la fin du M1 Master Economie n'aura pas à reprendre ces deux cours et en suivra d'autres).

Au niveau de l'offre d'enseignements, en M1, les cours de Microéconomie et Macroéconomie dispensés au semestre 2 seront remplacés par un choix d'options de spécialisation. Le M2 EA, quant à lui, verra l'introduction de nouveaux cours d'économétrie appliquée (avec travail sur bases de données), à la pointe des recherches actuelles en économie. Il y aura également, dans ce parcours de M2, davantage d'heures pour le cours de mathématiques et des TD plus systématiques. Ces deux changements importants de l'offre d'enseignement visent à rendre le Master plus attractif, tant au niveau du M1 (avec la possibilité pour les étudiants de commencer à se spécialiser dès le M1 sur des thématiques qui les intéressent) que du parcours EA (avec davantage de cours appliqués, qui suivent l'évolution de la recherche actuelle en économie).

Cette nouvelle organisation présente des avantages pour les étudiants comme pour l'UFR. Elle offre aux étudiants un M1 qui les prépare mieux aux deux parcours possibles de M2, et plus de choix de spécialisation grâce aux cours à option. Dans le parcours EA, elle répond à la demande exprimée par les étudiants pour davantage de cours appliqués sur ordinateurs. Sur l'ensemble des deux années de Master, la nouvelle organisation offre aux étudiants une formation encore plus solide en termes de compétences analytiques et économétriques, compétences cruciales pour la suite de leur carrière.

Pour l'UFR, la nouvelle organisation permet une simplification grâce au passage à un seul parcours en M1, une plus grande cohérence dans l'ensemble des cours couverts en M1 et M2, et une rationalisation de l'offre de cours grâce à davantage de mutualisation.

Master Finance :

Observations et informations supplémentaires sur les points principaux du rapport :

1) Positionnement dans l'environnement

Le contenu de la convention de partenariat avec l'Association française des professionnels des titres (AFTI) est relativement long. En voici quelques extraits :

ARTICLE 2 : MODALITES D'EXECUTION

2.1 Dispositions générales : Chaque Partie s'engage à communiquer à l'autre Partie les informations nécessaires au bon fonctionnement du partenariat, et met à disposition de l'autre Partie son site Internet. Avant le lancement de tous travaux d'étude, les Parties doivent convenir de la description du sujet, des modalités, des résultats attendus et des règles de confidentialité. Ces travaux feront l'objet d'un rapport qui sera la propriété exclusive de l'AFTI. L'Université ne pourra en aucun cas réutiliser tout ou partie des informations acquises durant l'étude, sauf accord explicite de l'AFTI. L'Université retournera à l'AFTI l'ensemble des documents de travail qui lui auront été fournis pendant les travaux d'étude. La publication des travaux d'étude résultera de la volonté des Parties.

2.2 Dispositions spécifiques à l'AFTI

L'AFTI met à disposition de l'Université, en fonction des besoins de l'actualité et des agendas de ses membres, son équipe de professionnels membres du groupe de travail Formation de l'AFTI, ou mandatés par celui-ci, afin d'aider à la réalisation des missions suivantes : élaborer les modules d'enseignement relatif au secteur du post-marché ; Rechercher des professionnels pour dispenser certains modules de formation du post-marché ; améliorer la connaissance des étudiants du monde professionnel du post-marché ; participer à des événements organisés par l'Université : forums, portes

ouvertes, jurys de diplôme,... ; faciliter la mise en relation des étudiants avec les professionnels du post-marché. L'AFTI met à la disposition de l'Université, son actualité et ses informations relatives au secteur du post-marché. A cet effet, le secrétariat de l'AFTI adressera, par messagerie électronique, à l'Université : le rapport annuel de l'AFTI ; les publications périodiques de l'AFTI ; les supports électroniques, audiovisuels, papier destinés à la promotion des métiers du Post Marché, d'événements ou de partenariats ; ainsi que des invitations aux événements organisés par l'AFTI. A titre exceptionnel, certaines publications périodiques, selon le cas, pourront également être disponibles en format papier.

2. 3 Dispositions spécifiques à l'Université

- L'Université est en charge d'assurer le suivi de la documentation adressée par l'AFTI en la transmettant notamment aux étudiants et enseignants intéressés. Dans le cas où des travaux d'étude lui sont confiés, l'Université s'engage à ce que ses équipes, composées d'étudiants et d'enseignants, possèdent la compétence et les qualités de probité et de confiance nécessaires à la bonne exécution des travaux.

- Pour faire appel à des professionnels de l'AFTI, l'Université renseigne le document de demande d'intervention sur site, dont un exemplaire figure en annexe de la Convention, et l'adresse à son interlocuteur dédié du groupe de travail Formation de l'AFTI. Ce dernier répondra dans les meilleurs délais.

La demande doit se faire au plus tôt pour tenir compte du délai de recherche d'un professionnel et du temps de préparation de son intervention.

- Les indemnités de déplacement et d'hébergement des professionnels de l'AFTI, ainsi que leur éventuelle rémunération, dans le cadre de leur intervention ou participation à des événements organisés par l'Université, font l'objet d'un accord préalable entre les Parties. Ces indemnités sont fixées, le cas échéant, par l'Université, selon les plafonds de remboursement établis par l'Université, et sont réglées sur production des justificatifs.

- Pour toute demande de stage d'étudiant ou de contrat d'alternance, l'Université renseigne le document dont un exemplaire figure en annexe de la Convention, et l'adresse à son interlocuteur dédié du groupe de travail Formation de l'AFTI. Ce dernier répondra dans les meilleurs délais.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DE LA RELATION

Le groupe de travail Formation de l'AFTI met à disposition de l'Université, deux interlocuteurs dédiés, l'un principal et l'autre en appui, pour assurer la relation globale du partenariat. Un comité de suivi se réunit au moins une fois par an, et tant que de besoin, pour procéder au suivi de la relation de partenariat entre l'AFTI et l'Université. Il est constitué à parité d'au moins deux membres de l'AFTI, qui sont les interlocuteurs dédiés, et deux représentants de l'Université, membres de la direction ou enseignants en charge des Diplômes. Ce comité permet d'échanger notamment sur les sujets suivants : actualités de chaque Partie ; actualités sur le secteur du post-marché ; événements programmés et événements ayant eu lieu ; sollicitations d'intervenants pour participer à des événements ou pour dispenser des cours ; contenu et calendrier annuel des enseignements ; examen de travaux d'études.

2) Organisation pédagogique :

Les étudiants en apprentissage ne peuvent pas partir à l'international car les entreprises sont très réticentes voire opposées pour diverses raisons (organisation des services, coût) mais les étudiants pratiquent pour la grande majorité d'entre eux l'anglais dans leurs missions d'apprentis. Pour les étudiants en formation initiale, la plupart d'entre eux effectuent des stages qui débouchent souvent sur des opportunités de recrutement en France ou pour les étudiants étrangers dans leur pays d'origine.

Concernant l'architecture de la mention, il faut noter que :

- i) Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en alternance choisissent le parcours GIF ou le parcours PE, ceux qui veulent poursuivre en formation initiale prennent le parcours EGR ;
- ii) Au sein du parcours EGR, la spécialité BAM accueille les étudiants issus d'une licence d'économie ou de gestion, tandis que la spécialité FMM accueille des étudiants issus d'une licence de mathématiques. Les types de métiers visés par chaque spécialité sont décrits sur le site de la formation.
- iii) Parmi les étudiants qui poursuivent leurs études en M2 à Cergy, les étudiants issus de la spécialité BAM ont un profil a priori plus adapté au M2 GIF ou au M2 PE, tandis que les étudiants issus de la spécialité FMM ont un profil a priori plus adapté au M2 GRFI.

3) Pilotage

S'il n'existe pas à l'heure actuelle de conseil de perfectionnement au sens strict du terme, il faut souligner que l'ensemble des responsables des différents parcours au sein de la mention se réunissent plusieurs fois par an pour discuter collectivement de l'évolution de l'offre des formations et de l'articulation entre les différents M1 et M2 (définitions des cours, de leurs contenus, conditions d'admission en M1, conditions de passage des M1 aux M2,...).

Concernant le suivi du devenir des étudiants, les nouveaux documents fournis par l'OVE permettent de mieux analyser le parcours ultérieur des étudiants. Il faut noter en particulier que le parcours GIF dispose d'un annuaire des *alumni* depuis la première promotion en 2000 (unique à l'UCP), correspondant à un peu moins de 800 diplômés (apprentis et formation initiale) ; une enquête de mise à jour de la base (ACCESS) est menée chaque année avant la cérémonie de remise des diplômes, une version papier étant remise aux nouveaux diplômés ainsi qu'à quelques entreprises. Nous disposons des postes, des niveaux de salaire, des employeurs. Des anciens interviennent régulièrement dans la mention pour faire part de leur expérience ou de conseils aux étudiants. Toutes ces données ne peuvent malheureusement pas être reprises par l'OVE qui a l'obligation de respecter un processus très strict de collecte (anonymat total, etc.).

4) Résultats constatés

Concernant les effectifs en première et seconde année de la mention et par parcours, ces documents sont normalement disponibles (voir fichier IDG_ECO_V1). Concernant les taux de réussite et de poursuite d'études, les nouveaux documents fournis par l'OVE en présentent une synthèse plus détaillée.

Concernant le nombre d'apprentis en M1 finance : à l'origine, la CCI de Versailles-Val d'Oise-Yvelines avait demandé dès le départ à la Région Ile-de-France la possibilité d'avoir 2 groupes de M1 car une fois la section en apprentissage ouverte, il était très difficile d'avoir des places supplémentaires par la suite. Nous fonctionnons avec un seul groupe, ce qui correspond à l'équilibre entre l'offre de contrats des entreprises en contrat d'apprentissage, essentiellement dans le domaine du post-marché, et la demande de formation en apprentissage des étudiants dans ce secteur.

Master Management :

Observations – Master Management

- **P.90 du PDF**

Concernant les modalités de délivrance de la VAE, celles-ci sont organisées au niveau de l'établissement. Après étude de la recevabilité du dossier par la direction du développement et par les responsables de parcours (un avis est alors formulé), les candidats sont accompagnés par un professionnel formé à la VAE et recruté par la direction du développement. Une fois que le dossier est en voie de finalisation, un entretien pédagogique est organisé avec le candidat et le responsable du parcours. Le responsable donne alors des conseils pour l'amélioration du dossier (conseils de lecture, prise de recul, réorganisation par exemple) et l'oral. Après finalisation du dossier par le candidat, un jury de VAE est alors organisé par la direction du développement. Le jury comprend un président du jury, un responsable de la formation et un professionnel du métier. Après présentation orale et réponses aux questions, le jury délibère et peut soit refuser de valider le diplôme, soit faire une validation partielle, soit une validation totale. En cas de validation partielle notamment, un accompagnement du candidat est ensuite organisé pour lui permettre de valider le diplôme sous une autre forme que la VAE.

- **p.91 du PDF (voir aussi dans erreurs factuelles)**

« Les tableaux du dossier ne permettent pas d'évaluer la part objectives des enseignements réalisés par les professionnels ou les enseignants-chercheurs dans chacun des parcours. »

De façon générale dans l'évaluation du master management, il est indiqué que l'adossement à la recherche de certains parcours n'est pas avéré.

Nous sommes désolés du manque de lisibilité des tableaux. Il fallait en effet croiser les tableaux des annexes 1 et 2 pour faire les calculs. Voici la répartition entre les cours faits par des EC, des professionnels et des enseignants sur les parcours de M2 en 2017 (tableau apparaissant plusieurs fois) :

	% des cours faits par des enseignants-chercheurs ¹	% des cours faits par des professionnels	% des cours faits par des enseignants ²
MSRHI	35%	37%	28%
CGSI	41%	59%	0%
MEMO	45%	44%	11%
MC	43%	44%	13%
MIPC	39%	61%	0%
TIMM	36%	52%	12%
SMMS	44%	50%	6%
MADOS	Non communiqué	NC	NC
Moyenne M2 Management	40%	50%	10%

¹ Enseignants-chercheurs titulaires ou contractuels, enseignants docteurs, UCP ou autres établissements.

² PRAG/PRCE ou enseignants contractuels

- **P.91 du PDF concernant les conditions de recrutement en M1 Management**

Pour la rentrée 2018, le recrutement a été pour la première fois fait grâce à la plateforme électronique e-candidat (dématérialisation des dossiers de candidatures). Suite à l'analyse des dossiers par le jury composé des enseignants du master management (dossier comprenant en particulier un CV, une lettre de motivation, le score IAE-Message, les notes du baccalauréat et des L1, L2 et L3, ou équivalent), les candidats admissibles sont convoqués à un entretien.

Les critères pour l'admissibilité (examen des dossiers) sont : Baccalauréat, Résultats académiques post-bac, Résultat au Score IAE-Message, Aptitudes en langue anglaise, Qualités rédactionnelles, Expériences professionnelles (stage en gestion fortement recommandé), Motivation pour la formation, Projet professionnel

Les critères pour l'admission (entretien avec un jury) sont : Motivation pour la formation, Projet professionnel, Esprit logique et synthétique, Qualités d'expression, Aptitudes en langue anglaise, Motivation pour l'apprentissage (pour les candidats à la formation en alternance)

Ces éléments sont affichés sur les pages internet de chacun des parcours du master.

- **p.91 du PDF (Voir aussi dans Erreurs factuelles)**

« Les taux de réussite sont bons en seconde année, mais plus faibles en première année de la mention, tout particulièrement dans le parcours MC (moins de 50%) »

Les chiffres donnés sur les taux de réussite sont relativement faibles car les étudiants en DU de professionnalisation (année de césure) sont mis en attente de diplôme de M1. Cela vient d'une problématique administrative : le DU devant être rattaché à un diplôme national, il a fallu créer un résultat différent (ATC). Les étudiants ne sont pas diplômés de M1 tant que les résultats au DU Professionnalisation ne sont pas connus (Focus sur les parcours MEMO, MC et TIMM ; les ordres de grandeurs sont équivalents pour le parcours CGSI). Les données sont également actualisées pour 2017 (taux de réussite 17-18)

	2015					2016					2017				
	Nb inscrits	Nb Etudiants Admis (ADM)	Nb Etudiants admis en attente (ATC) (a)	Total "admis"	Taux de réussite	Nb inscrits	Nb Admis	Nb Etudiants admis en attente (ATC) (a)	Total "admis"	Taux de réussite	Nb inscrits	Nb Admis	Nb Etudiants admis en attente (ATC) (a)	Total "admis"	Taux de réussite
MEMO	16	11	1	12	75%	9	6	3	9	100%	10	5	4	9	90%
MC	36	12	17	29	81%	39	19	19	38	97%	48	30	16	46	96%
TIMM	10	4	4	8	80%	16	12	3	15	94%	19	9	10	19	100%

(a) Etudiants en attente d'admission de M1 du fait de l'inscription en DU Professionnalisation (année de césure)

- **p.92 du PDF (voir aussi dans erreurs factuelles et observations ci-dessus pour la p.90 du PDF)**

Dans principaux points faibles :

« Adossement à la recherche peu avéré pour certains parcours (MSRHI, MIPC) » :

Les tableaux fournis à l'HCERES devaient être croisés pour pouvoir obtenir la part des enseignants-chercheurs et des professionnels sur chacun des parcours du master. Le manque de lisibilité des tableaux a donc rendu la tâche difficile pour les experts de l'HCERES. L'ensemble des responsables des parcours du master management prie les experts de les en excuser.

La répartition entre les cours faits par des enseignants-chercheurs, des professionnels et des enseignants sur les parcours de M2 en 2017 est la suivante :

	% des cours faits par des enseignants-chercheurs ³	% des cours faits par des professionnels	% des cours faits par des enseignants ⁴
MSRHI	35%	37%	28%
CGSI	41%	59%	0%
MEMO	45%	44%	11%
MC	43%	44%	13%
MIPC	39%	61%	0%
TIMM	36%	52%	12%
SMMS	44%	50%	6%
MADOS	Non communiqué	NC	NC
Moyenne M2 Management	40%	50%	10%

En moyenne, les professionnels représentent 50% des enseignements, et sur les 50% restants, une part importante (40%) est faite par des enseignants-chercheurs.



François Germinet
Président de l'université de Cergy-Pontoise

³ Enseignants-chercheurs titulaires ou contractuels, enseignants docteurs, UCP ou autres établissements.

⁴ PRAG/PRCE ou enseignants contractuels

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)